

COMITÉ SYNDICAL

Mardi 25 Mars 2025

SIéML
Syndicat intercommunal
d'énergies de Maine-et-Loire

www.sieml.fr /     

Sommaire

Gouvernance

- 1.Approbation du procès-verbal du comité syndical du 4 février 2025.....
Rapporteur : M. Jean-Luc DAVY
2. Rapport sur les actions entreprises par Sorégies à la suite des observations de la Chambre régionale des comptes de Nouvelle Aquitaine de mars 2024.....
Rapporteur : M. Jean-Luc DAVY
- 3.Compte-rendu des décisions du président prises sur délégation du comité syndical.....
Rapporteur : M. Jean-Luc DAVY
4. Rapport thématique régional de la CRC des Pays de la Loire concernant les réseaux de distribution d'électricité face au défi de la transition énergétique.....
Rapporteur : M. Jean-Luc DAVY

Finances, budget, fiscalité et patrimoine

- 5.Comptes de gestion 2024.....
Rapporteur : M. Éric TOURON
- 6.Comptes administratifs 2024.....
Rapporteur : M. Éric TOURON
- 7.Affectation des résultats de l'exercice 2024 des budgets du Siéml.....
Rapporteur : M. Éric TOURON
- 8.Budgets primitifs pour 2025.....
Rapporteur : M. Éric TOURON
- 9.Autorisations de programme et crédits de paiement pour le budget principal 2025.....
Rapporteur : M. Éric TOURON
- 10.Subventions aux associations pour l'année 2025.....
Rapporteur : M. Éric TOURON
- 11.Allongement de la durée d'amortissement des véhicules.....
Rapporteur : M. Éric TOURON

Ressources humaines

12. Création de postes, recrutement et avancements de grade, modification du tableau des emplois et des effectifs.....
Rapporteur : M. Frédéric PAVAGEAU
13. Autorisation du Président de procéder au recrutement d'agents pour un besoin temporaire titre de l'exercice budgétaire 2025.....
Rapporteur : M. Frédéric PAVAGEAU
- 14.Adoption du plan de formation 2025-2026.....
Rapporteur : M. Frédéric PAVAGEAU
15. Adoption du guide de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes du Siéml.....
Rapporteur : M. Frédéric PAVAGEAU

Concessions

- 16.Projet d'avenant aux DSP Sorégies pour le déploiement de compteurs communicants.....
Rapporteur : M. Christophe POT

MDE, EnR et mobilité décarbonnée

17. Dispositifs annuels d'accompagnement des projets de transition énergétique et de mobilité durable.....
Rapporteur : M. Denis RAIMBAULT
18. Transferts de la compétence relative à la "production et distribution par réseaux techniques chaleur renouvelable" et approbation des demandes de projets.....
Rapporteur : M. Denis RAIMBAULT
19. modification du règlement d'exercice de la compétence relative à la « production et par réseaux techniques de chaleur renouvelable ».....
Rapporteur : M. Denis RAIMBAULT
20. Diverses modifications du règlement financier portant sur l'accompagnement des démarches pour la transition énergétique et la mobilité durable.....
Rapporteur : M. Jean-Luc DAVY
21. CCRT ADEME 2024-2028 : convention de partenariat avec l'association Arbor&Science pour l'exercice 2025.....
Rapporteur : M. Denis RAIMBAULT

Infrastructures, réseaux électriques et éclairage public

22. Participations relatives aux travaux d'électrification, aux travaux d'éclairage public, de maintenance et exploitation de l'éclairage public et infrastructure de recharge pour véhicules électriques.....
Rapporteur : M. Jean-Michel MARY
23. Programme de rénovation de l'éclairage public 2025.....
Rapporteur : M. Franck POQUIN

Informations diverses

24. Informations diverses.....
Rapporteur : M. Jean-Luc DAVY

5. Comptes de gestion 2024

Rapporteur : M. Éric TOURON

Le receveur du Siéml m'ayant fait parvenir les 6 et 11 février 2025, ses propositions de comptes de gestion au titre des budgets du Siéml 2024, je suis en mesure de vous informer sur les points ci-dessous.

Il est rappelé à l'assemblée que le compte de gestion est remis par le comptable de la collectivité au président pour être joint au compte administratif établi pour chaque budget du syndicat.

L'analyse des dépenses par le receveur recense les mandats effectués dans le cadre des inscriptions budgétaires du budget primitif 2024 et des décisions modificatives 2024 tant du budget principal que des budgets annexes IRVE, GNV, PCRS et SPPDCF.

Chaque compte de gestion est accompagné des états de développement, des comptes de tiers, ainsi que des états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et enfin, des restes à payer.

Ces comptes de gestion étant en correspondance avec les écritures du Siéml pour l'exercice 2024,

Il est proposé au comité syndical, dans les conditions exposées ci-avant :

- **de statuer** sur :
 - l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire (cf. annexe),
 - l'exécution du budget principal et des budgets annexes IRVE, GNV, PCRS et SPPDCF de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
 - la comptabilité des valeurs inactives ;
- **de déclarer** que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2024 pour la comptabilité du syndicat par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de votre part ;
- **de demander** à la juridiction financière, pour les motifs précédemment énoncés d'exiger l'apurement du compte.

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

30303 - GNV - SIEML

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial GNV - SIEML					
Investissement					
Fonctionnement	21 519,22		-13 099,75		8 419,47
Sous-Total	21 519,22		-13 099,75		8 419,47
TOTAL III	21 519,22		-13 099,75		8 419,47
TOTAL I + II + III	21 519,22		-13 099,75		8 419,47

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

30302 - IRVE - SIEML

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
IRVE - SIEML					
Investissement	29 043,32		-17 261,31		11 782,01
Fonctionnement	9 996,31		2 975,09		12 971,40
Sous-Total	39 039,63		-14 286,22		24 753,41
TOTAL III	39 039,63		-14 286,22		24 753,41
TOTAL I + II + III	39 039,63		-14 286,22		24 753,41

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

30304 - PCRS - SIEML

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
PCRS - SIEML					
Investissement	591 219,31		968 376,77		1 559 596,08
Fonctionnement	126 784,29		-131 790,16		-5 005,87
Sous-Total	718 003,60		836 586,61		1 554 590,21
TOTAL II	718 003,60		836 586,61		1 554 590,21
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	718 003,60		836 586,61		1 554 590,21

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

30305 - SPPDCF-SIEML

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
SPPDCF-SIEML					
Investissement			254 880,91		254 880,91
Fonctionnement			278,61		278,61
Sous-Total			255 159,52		255 159,52
TOTAL III			255 159,52		255 159,52
TOTAL I + II + III			255 159,52		255 159,52

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

30300 - SI D ENERGIE DE ML - SIEML

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	-341 488,59		-613 461,74		-954 950,33
Fonctionnement	14 350 546,30	14 350 546,30	12 640 449,58		12 640 449,58
TOTAL I	14 009 057,71	14 350 546,30	12 026 987,84		11 685 499,25
II - Budgets des services à caractère administratif					
30304-PCRS - SIEML					
Investissement	591 219,31		968 376,77		1 559 596,08
Fonctionnement	126 784,29		-131 790,16		-5 005,87
Sous-Total	718 003,60		836 586,61		1 554 590,21
TOTAL II	718 003,60		836 586,61		1 554 590,21
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
30302-IRVE - SIEML					
Investissement	29 043,32		-17 261,31		11 782,01
Fonctionnement	9 996,31		2 975,09		12 971,40
Sous-Total	39 039,63		-14 286,22		24 753,41
30303-GNV - SIEML					
Investissement					
Fonctionnement	21 519,22		-13 099,75		8 419,47
Sous-Total	21 519,22		-13 099,75		8 419,47
30305-SPPDCF-SIEML					
Investissement			254 880,91		254 880,91
Fonctionnement			278,61		278,61
Sous-Total			255 159,52		255 159,52
TOTAL III	60 558,85		227 773,55		288 332,40
TOTAL I + II + III	14 787 620,16	14 350 546,30	13 091 348,00		13 528 421,86

6. Comptes administratifs 2024

Rapporteur : M. Éric TOURON

Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, il vous appartient d'arrêter les comptes du Siéml en votant les comptes administratifs de l'exercice 2024.

La synthèse de l'examen de celui-ci laisse apparaître les résultats financiers suivants.

BUDGET PRINCIPAL

L'excédent de fonctionnement global de clôture 2024 est de 12,640 M€ contre 14,350 M€ en 2023, soit une baisse de 1,71 M€ (- 11,9 %).

La section d'investissement, avec 51,673 M€ de dépenses pour 52,627 M€ de recettes, laisse apparaître un déficit brut de 0,954 M€ (déficit de 0,341 M€ en 2023).

L'excédent brut global de 11,685 M€, compte tenu des restes à réaliser de - 1,966 M€, laisse un nouvel **excédent net de clôture 2024 de 9,719 M€ (10,956 M€ en 2023)**.

A- RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les principales recettes se résument ainsi :

- Les redevances versées au syndicat par les concessionnaires (ENEDIS, GRDF, ANTARGAZ et SOREGIES), pour 5 083 019,68 €, sont en baisse de 1,14 % par rapport à 2023. Ces redevances sont calculées notamment sur les travaux d'investissement effectués en 2022 par le syndicat.

La redevance R2 sur le contrat de concession électrique est en baisse de 2,34 %. Le montant des travaux sur lequel est calculé la redevance baisse notamment sur le programme d'effacement de réseaux. La baisse de la redevance est atténuée grâce au mécanisme de lissage prévu au contrat de concession signé fin 2019 avec ENEDIS. En effet ce mécanisme permet au Siéml de bénéficier d'un montant plancher de redevance, calculé en faisant la moyenne du produit de redevance perçu sur les 5 dernières années.

Pour 2024, les redevances se décomposent comme suit :

- o R 1 électricité : 1 209 731 € ;
 - o R 1 gaz : 252 573,63 € ;
 - o R 2 électricité : 3 620 715,05 €.
- La part communale de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE-C) est en baisse en brut pour atteindre 14 072 546,12 € en 2024 contre 15 276 939,57 € en 2023. Si on déduit le reversement effectué aux communes de Baugé-en-Anjou et Segré-en-Anjou Bleu d'un montant de 350 872,20 €, il reste un montant net de taxe de 13 721 673,92 € encaissé par le syndicat en 2024, soit une baisse nette de plus de 7 %. Pour mémoire, en 2023, le produit a atteint un montant exceptionnel qui s'expliquait en partie par le nouveau mode de calcul de la taxe. En effet, la loi de finances pour 2021 avait réformé en profondeur la taxation sur l'électricité en nationalisant de façon progressive les différentes taxes (notamment départementales et communales). La réforme est entrée pleinement en vigueur pour les communes et les syndicats d'énergie (part communale) au 1^{er} janvier 2023. Elle visait à

harmoniser les tarifs au niveau national en portant le coefficient multiplicateur à 8,5 % en 2023 (taux appliqué par le Siéml depuis 2015) et satisfaire ainsi aux obligations européennes en matière d'égalité de droits d'accise. Pour 2023, le produit a été calculé à partir du produit perçu en 2022 indexé sur l'évolution de l'indice IMPC¹ hors tabac entre les années N - 1 et N - 2 (soit + 1,62%). A ce produit est ajouté 1 % de frais de dossiers adossé au produit. La hausse s'expliquait également par l'intégration du produit de la taxe de la commune de Lys Haut Layon qui a décidé de son transfert à compter du 1^{er} janvier 2023 (+ 225 k€).

Un volume significatif de régularisations a également été effectué sur les taxes appliquées avant le 1er janvier 2023. En effet, les divers fournisseurs d'énergie ont versé plus de 700 k€ de régularisations portant sur des exercices antérieurs à cette date.

En 2024, le produit est en diminution. Pour rappel, depuis le 1er janvier 2024, son calcul s'effectue de la manière suivante :

Montant de l'accise_N	=	Montant de l'accise_{N-1}	x	$\frac{\text{Quantité d'électricité fournie}_{N-2}}{\text{Quantité d'électricité fournie}_{N-3}}$	x	Variation de l'IPC
--	---	--	---	---	---	---------------------------

Bien que l'indice d'inflation ait augmenté de 4,8 %, c'est la composante liée à la consommation qui a enregistré une baisse marquée de plus de 5 % entre 2021 et 2022. Cette diminution s'explique par la crise énergétique survenue durant cette période, ayant entraîné une réduction significative des consommations en 2022.

Il convient de préciser que le calcul de la taxe se fait uniquement sur le produit notifié par les services de la DDFIP² et non sur le montant réellement perçu en année n - 1. Les éventuelles régularisations versées par les fournisseurs en n - 1 et relatifs à des exercices antérieurs à l'entrée en vigueur de la réforme de la taxe, n'entrent pas dans le calcul de la taxe n + 1.

- Les produits des services et du domaine s'élèvent à 1 808 766,46 € en hausse de 2,8 %. Ces recettes comprennent principalement les frais d'études (478 k€) sur travaux de génie civil télécom et éclairage public (lotissements notamment). Le montant de 625 k€ a été versé par Angers Loire Métropole au titre des frais de dossiers 2022 et 2023, pour la gestion effectuée par les services du Siéml sur le volet éclairage public du projet de Territoire Intelligent d'Angers Loire Métropole. Ce poste intègre également le reversement par le budget annexe PCRS³ de la mise à disposition de personnel à hauteur de 179,5 k€, le produit de vente des certificats d'économie d'énergies (CEE) pour 114 k€, la redevance d'occupation du domaine public versée par ENEDIS pour 151 k€, les participations des collectivités au service des conseillers en énergie pour 230 k€ et la redevance de l'opérateur Birdz pour des installations de répéteurs sur les mats d'éclairage public pour 34 k€.
- Le poste des participations, subventions et contributions s'élève à 2 640 754,41 € contre 2 416 525,64 € en 2023 (+ 9,3%). Il retrace principalement la participation des communes et EPCI adhérents au service d'exploitation d'éclairage public pour 1 140 041,41 €.

Ce chapitre retrace également le remboursement des communes pour 487 k€, au titre des emprunts communaux réalisés de 2008 à 2011, ainsi que leur participation dans le cadre des expertises thermiques (56 k€) ou pour l'exploitation des chaufferies bois (45 k€). Ce poste intègre également, les subventions perçues de l'ADEME au titre des expertises thermiques pour 98 k€, au titre de l'animation du contrat COTER (contrat de développement territorial des EnR) pour 83,5 k€ et du programme « les générateurs » relatif au développement de l'éolien et du photovoltaïque au sol pour 38,5 k€. 136 k€ ont été reçus dans le cadre du service d'assistance à la gestion des systèmes d'informations géographiques, porté par le service géomatique pour les intercommunalités de Baugeois Vallée, Anjou Bleu Communauté, Vallée du Haut-Anjou et pour le Syndicat d'eau de l'Anjou.

Enfin, le syndicat a obtenu 241 k€ de FCTVA, relatif à la maintenance sur l'éclairage public, pour les dépenses de l'exercice 2023.

1 Indice mensuel des prix à la consommation
 2 Direction départementale des finances publiques
 3 Plan corps de rue simplifié

- Les atténuations de charges représentent un montant de 221 288,00 € en 2024 contre 209 967,85 € en 2023. Il s'agit principalement de compensations d'arrêts maladie et de la comptabilisation de la part « agent » des titres restaurant.
- Les autres produits de gestion et financiers pour 353 300,88 € correspondent d'une part aux revenus liés aux parts sociales (SOREGIES et ALTER CITES) et d'autre part aux remboursements par les assurances des sinistres en éclairage public principalement.
- Enfin les opérations d'ordre liées à la ventilation des frais d'études effectuée lors de l'apurement des programmes de travaux N - 2 (2022) et aux amortissements des subventions d'équipement se sont élevées à 1 167 676,20 €.

Globalement, les recettes de fonctionnement, propres à l'exercice, sont en baisse de 4,37 % (en opérations réelles) par rapport à 2023 pour s'établir au total à **25 347 351,75 €** en 2024 contre 26 451 349,16 € en 2023 (- 1,103 M€). Comme expliqué plus haut la baisse est due à la diminution du produit de l'accise sur l'électricité (- 1,204 M€).

B- DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les principales dépenses se résument ainsi :

- Les dépenses de personnel avec 5 479 713,94 € en 2024 contre 4 749 333,66 € en 2023, progressent de 15,38 %. Au 31 décembre 2024, le Siéml comptait 101,3 agents en équivalent temps plein rémunéré (contre 84,7 au 31 décembre 2023). La hausse s'explique notamment par les nouveaux recrutements de 2024 conformément aux orientations annoncées lors du vote du budget primitif pour 2024.
- Les charges à caractère général, sont en hausse de 6,7 % à 1 697 885,37 € contre 1 590 158,86 € en 2023. Les principales augmentations sont les suivantes :
 - o l'achat de combustibles (bois) de 82 k€ pour les chaufferies est hausse de + 67,7 % (+ 33 k€) car 3 nouvelles chaufferies ont été réceptionnées en 2024 (chaufferies de Saint Clément de la Place, Fontevraud-l'Abbaye et de La Chaussaire à Montrevault-sur-Evre).
 - o Les frais de location de matériel roulant augmentent de 19 k€ (+ 24,4 %) du fait de locations temporaires dans l'attente du renouvellement de la flotte automobile du Siéml qui s'échelonne sur 3 ans de 2024 à 2026.
 - o La réparation de véhicules roulant augmente de 21 k€ (+ 80,24 %) du fait du vieillissement de la flotte automobile, notamment des véhicules au gaz qui sont amortis depuis plus de 2 ans.
 - o + 29 k€ en matière de prestations informatiques (nouvel abonnement pour une plateforme de gestion des marchés publics notamment) qui accompagnent la diversification de nos activités et le besoin en solutions adaptées.
- La maintenance de l'éclairage public est en hausse de 8,21 %, passant de 1 439 732,26 € en 2023 à 1 557 931,40 € en 2024. Cette hausse est due notamment au déploiement des horloges connectées et à leur maintenance.
- Les expertises thermiques et les études d'aides à la décision baissent de 28,7 k€ pour atteindre 224 143,01 €.
- Les autres charges de gestion courante atteignent 664 727,13 € en 2024 contre 651 560 € en 2023. Le Siéml a versé à Angers Loire Métropole une contribution de 179 550,18 € au titre d'une participation sur la maintenance de l'éclairage public dans le cadre de son projet Territoire intelligent. Par ailleurs, 25 364,15 € ont été versés au titre des indemnités des élus.
- Les charges financières avec un montant de 363 360,93 € en 2024 contre 417 810,72 € en 2023, sont en baisse de 13,03 %. Après une envolée des taux variables en 2023, ceux-ci ont entamé leur baisse à compter du 2^{ème} trimestre 2024. L'indice Euribor 3 mois est passé d'un

taux de 3,93 % en décembre 2023 à 2,72 % en décembre 2024. Il reste à un niveau bien supérieur d'avant la guerre en Ukraine, le taux était alors négatif.

- La subvention d'équilibre en fonctionnement du budget annexe IRVE s'est élevée à 320 000 € en 2024.
- Le reversement de la TICFE aux communes nouvelles de Baugé-en-Anjou et Segré-en-Anjou-Bleu a représenté un montant de 350 872,20 €.
- La provision en cas de mobilisation des comptes épargne-temps a été augmentée de 49 697 € pour être portée à 250 870,64 €.
- Les opérations d'ordre, dont la dotation aux amortissements, sont en baisse de 3,98 %. Elles représentent 1 996 640,33€ en 2024 contre 2 170 184,46 € en 2023.

Globalement les dépenses de fonctionnement sont en hausse de 5,01 % (en opérations totales : réelles et ordre) par rapport à 2023, pour s'établir à **12 706 902,17 €** en 2024 contre 12 100 802,86 € en 2023.

La synthèse de la section de fonctionnement est la suivante :

- **Recettes** **25 347 351,75 €**
- **Dépenses** **12 706 902,17 €**

Soit un excédent de 12 640 449,58 € contre 14 350 546,30 € en 2023, i.e. une baisse de 11,92 %.

C- RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les principales recettes se résument ainsi :

- L'affectation du résultat de l'exercice n -1 enregistré pour 14 350 546,30 €.
- Le FCTVA⁴ relatif aux investissements de 2023 s'est élevé à 1 926 803,91 €. Cette recette provient majoritairement de la récupération de TVA sur les travaux effectués en matière d'éclairage public (pour mémoire le taux de récupération de TVA est de 16,404 %).
- Le montant des subventions perçu est en baisse de 12,76 %, soit 20 904 987,26 € contre 23 963 219,42 € en 2023 avec la ventilation suivante :
 - o FACE⁵ : 6,815 M€ ;
 - o Enedis : 3,032 M€ (dont 2,454 M€ de PCT 2023) ;
 - o Participations et fonds de concours : 11,058 M€.
- Le remboursement par les communes et autres partenaires des travaux pour tiers s'est élevé à 7 893 013,15 € en 2024 contre 6 465 127,30 € en 2023 soit une hausse de 22,08 %.
- 899 841,97 € ont été reçus de l'ADEME dans le cadre du contrat COTER (contrat de développement des énergies renouvelables thermiques) contre 539 982,50 € en 2023. Les versements interviennent au fur et à mesure de la reddition des comptes effectués auprès de l'Agence. Pour mémoire, l'ADEME a confié en 2021, au Siéml, l'animation du COTER. Le Siéml accompagne les porteurs de projets de chaleur renouvelable et attribue les aides au nom de l'ADEME. L'ADEME, apporte le financement de ces projets et rémunère le Siéml pour sa gestion du fonds. Le contrat s'est achevé en fin d'exercice 2024. L'objectif de production d'EnR fixé à 16 700 MWh a été dépassé car c'est 18 000 MWh qui ont été produits soit 107 % de l'objectif.
- Une recette d'emprunt pour 3 000 000 €, dette contractée auprès de la Caisse d'épargne sur un taux variable en Euribor 3 mois + 0,79% et sur 15 ans.

4 Fonds de compensation de la TVA

5 Fonds d'amortissement des charges d'électrification

- Les opérations d'ordre, à hauteur de 2 687 805,67 € contre 2 536 488,06 € en 2023, sont constituées des écritures liées à la récupération des avances sur marchés pour 691 165,34 €, et des écritures comptables d'amortissement des immobilisations pour 1 996 640,33 € (comme vu précédemment).

Le total des recettes globales est de **51 673 127,21 €** contre 53 185 827,43 € en 2023. Elles baissent de 2,84 %.

D- DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les principales dépenses sont les suivantes :

- Le déficit d'investissement reporté de l'exercice 2023 pour 341 488,59 €,
- le versement des subventions attribuées aux communes au titre des subventions FIPEE pour 38 640 € (programme 2020),
- le versement des subventions attribuées aux communes au titre des aides à l'efficacité énergétique (programmes BEE 2030 et aide à la régulation) pour un montant de 794 376,48 € contre 538 829,72 € en 2023,
- les participations au projet Territoire intelligent d'Angers Loire Métropole au titre des exercices 2022 et 2023 pour 2 583 657,25 €,
- la subvention au budget annexe IRVE pour l'implantation de nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques, pour un total de 620 000 €,
- les participations aux communes pour les travaux d'éclairage public réalisés sur leur patrimoine privé (mise en lumière de stade ou parking par exemple) pour 231 269,97 €,
- les remboursements des emprunts à hauteur de 2 481 890,74 € contre 3 139 034,82 € en 2023 soit une baisse de 20,93 %,
- les logiciels pour 300 233,14 € et les immobilisations corporelles (matériels et équipements) pour 418 523,96 € dont 291 384,33 € de véhicules neufs pour la première année de renouvellement de la flotte,
- 54 430,62 € ont été dépensés pour le solde des travaux de la chaufferie bois du Siéml,
- les dépenses concernant les travaux (réseaux, éclairage public) atteignent 33 017 725,62 €, en baisse de 1,13 M€ (- 3,30 %),
- 764 621,86 € de travaux de réalisation de trois chaufferies bois pour les adhérents du Siéml à Saint-Clément de la Place, Fontevraud-l'Abbaye et Montrevault-sur-Evre (La Chaussaire),
- 25 000 € de parts sociales ont été achetées à la société LAMPA pour promouvoir un projet de méthanisation à Durtal,
- Le Siéml a apporté un second apport en compte courant de 160 000 € (350 000 € en 2023) à la société Loire Mauges Energies pour lui permettre de lancer son projet de méthanisation. Cet apport en compte courant devra être remboursé dans les sept ans et donnera lieu à rémunération (2,5 % par an),
- Un apport en compte courant d'associé de 575 000 € a été versé à la SAS LAMPA pour lui permettre également de lancer son projet de méthanisation à Durtal. Cet apport en compte courant devra être remboursé dans les cinq ans et donnera lieu à rémunération (3 % par an),
- Un apport en compte courant d'associé de 10 000 € a été versé à la SCIC Baugeois Vallée Energie pour soutenir le développement de la station BioGNV. Cet apport en compte courant devra être remboursé dans les deux ans sans intérêt,
- Une avance de 508 000 € a été versé pour permettre le démarrage du nouveau budget annexe de service public de production et de distribution de chaleur ou de froid (SPPDCF) qui a été créé le 26 mars 2024,
- Les travaux pour tiers sont en hausse pour atteindre 7 508 439,03 € contre 6 176 878,81 € en 2023, soit + 21,56 %. Il s'agit principalement des travaux neufs de génie civil de télécommunications,

- Les dépenses dans le cadre du COTER sont en hausse à 830 369,64 € (+ 6,83%),
- Les opérations d'ordre à hauteur de 1 167 676,20 € sont constituées notamment de la ventilation des frais d'études effectuée lors de l'apurement des programmes de travaux N - 2 (2022) pour un montant de 1 129 510,79 €, et des écritures comptables liées aux amortissements de subventions d'équipement pour 38 165,41 €. Elles retracent également des écritures liées à la récupération des avances sur marché pour 690 505,10 €.

Le total des dépenses globales s'affiche à **52 628 077,54 €** contre 53 527 316,02 € en hausse de 7,34 %.

En résumé, la synthèse de la section d'investissement est la suivante :

- **Recettes à concurrence de 51 673 127,21 €**
- **Dépenses d'un montant de 52 628 077,54 €**

Soit un déficit de clôture de - 954 950,33 €

La balance générale du budget principal pour 2024 se résume comme suit :

- Résultat d'exercice 2024 pour 12 026 987,84 € contre 8 372 267,79 € en 2023
- Excédent de fonct. de clôture pour 12 640 449,58 € contre 14 350 546,30 € en 2023
- Déficit d'investissement de clôture pour - 954 950,33 € contre - 341 488,59 € en 2023
- Résultat de clôture 2024 pour 11 685 499,25 € contre 14 009 057,71 € en 2023
- Restes à réaliser pour - 1 965 824,69 € contre - 3 052 180,90 € en 2023
- **Excédent net 9 719 674,56 € contre 10 956 876,81 € en 2023**

BUDGET IRVE

L'excédent de fonctionnement global de clôture 2024 est de 12 971,40 € contre 9 996,31 € en 2023, soit une hausse de 2 975,09 €.

La section d'investissement, avec 850 455,21 € de dépenses pour 862 237,22 € de recettes, laisse apparaître un excédent brut de 11 782,01 € (29 043,32 € en 2023).

L'excédent brut global de 24 753,41 €, compte tenu des restes à réaliser de + 4 334,67 € laisse un nouvel **excédent net de clôture 2024 de 29 088,08 € (47 189,56 € en 2023)**.

A- RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les principales recettes se résument ainsi :

Les recettes de fonctionnement affichent un montant global de **1 124 621,74 €**, représentant :

- la subvention versée par le budget principal à hauteur de 320 000 € ;
- les produits des services sont constitués d'une part des redevances des usagers pour 573 464,49 € et d'autre part des contributions versées par les partenaires lors des journées sur la mobilité électrique pour un montant global de 32 900 € ;
- l'excédent de fonctionnement reporté pour 9 996,31 € ;
- les opérations d'ordre relatives à l'amortissement des subventions reçues s'affichent à 188 260,94 €.

E- DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les principales dépenses sont les suivantes :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **1 111 650,34 €** et sont ventilées comme suit :

- les abonnements électriques et le coût de l'énergie pour un montant de 550 616,81 € en hausse par rapport à 2023 (+ 74,04 %) du fait de l'augmentation du nombre de connexions ;
- les prestations d'exploitation, supervision et abonnements pour un montant de 205 825,72 €, en forte hausse du fait de la bascule entre SPIE Citynetworks et Bouygues pour la supervision du service ;
- la maintenance pour 86 669,13 € ;
- les dépenses relatives au salon du véhicule électrique et de la mobilité alternative s'élèvent à 90 807,38 € ;
- autres frais divers (catalogues et imprimés, réception, créances éteintes) pour 2 460,60 € ;
- les opérations d'ordre relatives à l'amortissement des bornes de recharge se sont élevées à 175 270,70 €.

La synthèse de la section de fonctionnement est la suivante :

- Recettes	1 124 621,74 €
- Dépenses	1 111 650,34 €

Soit un excédent de **12 971,40 €**.

F- RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les principales recettes se résument ainsi :

- un acompte de subvention perçu des fonds Facé au titre du déploiement de nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques et pour l'installation de superchargeurs, pour un montant de 33 923,20 € ;
- 4 000 € de prime Advenir pour l'installation d'une borne à Etriché ;
- l'excédent d'investissement reporté pour 29 043,32 € ;
- une subvention d'investissement du Siéml pour le financement des nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques pour 620 000 € ;
- les opérations d'ordre relatives à l'amortissement des bornes de recharge, comme vu précédemment, se sont élevées à 175 270,70 €.

Globalement les recettes d'investissement s'élèvent à **862 237,22 €**.

G- DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les principales dépenses sont les suivantes :

- l'acquisition d'un logiciel de supervision pour 34 930 € ;
- les travaux de déploiement et d'installation des bornes de recharge pour véhicules électriques conformément au SDIRVE pour un montant de 627 264,27 €. 55 bornes ont été commandées, 17 étaient en cours d'implantation au 31 décembre 2024 et 2 avaient été mises en service (commune de Vivy) ;

- les opérations d'ordre relatives à l'amortissement des subventions reçues, comme vu précédemment, s'affichent à 188 260,94 €.

Globalement les dépenses d'investissement s'élèvent à **850 455,21 €**.

En résumé, la synthèse de la section d'investissement est la suivante :

- Recettes à concurrence de **862 237,22 €**
- Dépenses d'un montant de **850 455,21€**

Soit un excédent de clôture de 11 782,01 €

La balance générale du budget annexe IRVE pour 2024 se résume comme suit :

- Résultat d'exercice 2024 pour -14 286,22 € contre - 54 461,69 € en 2023
- Excédent de fonct. de clôture pour 12 971,40 € contre 9 996,31 € en 2023
- Excédent d'invest. de clôture pour 11 782,01 € contre 29 043,32 € en 2023
- Résultat de clôture 2024 pour 24 753,41 € contre 39 039,63 € en 2023
- Restes à réaliser pour + 4 334,67 € contre + 8 149,93 € en 2023
- **Excédent net 29 088,08 € contre 47 189,56 € en 2023**

BUDGET GNV

L'excédent de fonctionnement global de clôture 2024 est de 8 419,47 € contre 21 519,22 € en 2023, soit un résultat en baisse.

La section d'investissement s'équilibre avec 8 500,00 € en dépenses et en recettes. Le résultat est donc de 0 €.

L'excédent net de clôture 2024 est donc de 8 419,47 € (21 519,22 € en 2023).

A- RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les principales recettes se résument ainsi :

- les redevances des usagers de la station pour un montant de 21 191,28 € ;
- la redevance du syndicat en tant qu'usager de la station pour sa flotte de 18 véhicules biogaz pour un montant de 20 403,20 € ;
- la reprise des résultats antérieurs pour 21 519,22 € ;
- un arrondi de TVA pour 0,73 € ;
- les opérations d'ordre relatives à l'amortissement des subventions reçues s'affichent à 8 500 €.

H- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les principales dépenses sont les suivantes :

- la fourniture en gaz naturel pour un montant de 37 188,88 € ;

- les prestations de maintenance de la station pour un montant de 17 506, 81 € ;
- les opérations d'ordre relatives à l'amortissement de la station d'avitaillement bioGNV se sont élevées à 8 500 €.

La synthèse de la section de fonctionnement est la suivante :

- **Recettes** **71 614,43 €**
- **Dépenses** **63 195,69 €**

Soit un excédent de 8 419,47 €.

I- DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes et les dépenses d'investissement se caractérisent exclusivement par les dotations aux amortissements des subventions reçues d'une part, et de la station bioGNV d'autre part, à hauteur de **8 500 €**.

En résumé, la section d'investissement est la suivante :

- **Recettes à concurrence de 8 500 €**
- **Dépenses d'un montant de 8 500 €**

Soit un résultat de clôture de : *néant*.

La balance générale du budget annexe GNV pour 2024 se résume comme suit :

- Résultat d'exercice 2024 pour -13 099,75 € contre 488,99 € en 2023
- Excédent de fonct. de clôture pour 8 419,47 € contre 21 519,22 € en 2023
- Résultat d'invest. de clôture pour *néant* contre *néant* en 2023
- Résultat de clôture 2024 pour 8 419,47 € contre 21 519,22 € en 2023
- Restes à réaliser pour *néant* contre *néant* en 2023
- **Excédent net 8 419,47 € contre 21 519,22 € en 2023**

BUDGET PCRS

Pour mémoire, le projet PCRS a été livré au début du deuxième semestre 2023, donnant lieu au bilan financier de ce projet. A l'issue du bilan, les participations des partenaires ont été ajustées. Certaines collectivités ont été remboursées et pour d'autres, un complément de participation devra être appelé. Il a été convenu par le comité de pilotage que ce rappel de participation pourra être étalé sur 5 ans. En 2024, le fait marquant est la perception de la subvention FEDER d'un montant de 600 000 €. La majorité des dépenses ont été des dépenses d'amortissement.

Le déficit de fonctionnement global de clôture 2024 est de 5 005,87 € contre un excédent de 126 784,29 € en 2023.

La section d'investissement, avec 573 399,55 € de dépenses pour 2 132 995,63 € de recettes, laisse apparaître un excédent brut de 1 559 596,08 € (excédent de 591 219,31 € en 2023).

L'excédent brut global de 1 554 590,21 €, compte tenu des restes à réaliser de + 107,60 €, laisse un nouvel **excédent net de clôture 2024 de 1 554 697,81 € (867 412,86 € en 2023).**

A- RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les principales recettes se résument ainsi :

- les redevances des partenaires suivants :
 - o Enedis : 58 276,09 € ;
 - o SOREGIES : 1 303,68 € ;
 - o EPCI : 72 577,29 € ;
 - o Communes gérant leur éclairage public : 5 320,75 € ;
 - o Siémi au titre de sa compétence éclairage public : 38 654,15 €.
- les opérations d'ordre relatives à l'amortissement des subventions reçues s'affichent à 468 451 € ;
- la reprise des résultats antérieurs pour 126 784,29 €.

J- DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les principales dépenses sont les suivantes :

- les charges de personnel affectées au PCRS : 179 500 € ;
- la maintenance de logiciel et hébergement pour 50 874,87 € ;
- les intérêts d'emprunt : 27 865,40 € ;
- les dotations aux amortissements : 518 132,85 €.

La synthèse de la section de fonctionnement est la suivante :

- Recettes	771 367,25 €
- Dépenses	776 373,12 €

Soit un déficit de 5 005,87 €.

C- RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les principales recettes se résument ainsi :

- les participations aux investissements du PCRS versées par les différents partenaires ayant demandés un étalement du solde pour un montant global de 50 990,40 € se répartissent comme suit :
 - o EPCI : 46 624 €,
 - o Les communes gérant leur éclairage public : 4 366,40 €,
- le solde de subvention de la région : 83 669,17 € ;
- La subvention des fonds européens FEDER : 600 000 €
- le FCTVA pour 288 983,90 € ;
- les opération d'ordre relatives aux amortissements : 518 132,85 € ;
- la reprise des résultats antérieurs d'investissement : 591 219,31 €.

D- DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les principales dépenses sont les suivantes :

- les acquisitions de matériel et logiciel informatiques : 19 555,72 € ;
- le remboursement des emprunts (554 000 € au taux fixe de 0,84 % contracté en 2020 et 900 000 € contracté en 2023 au taux de 2,9 %) pour 85 392,83 € ;
- les opérations d'ordre relatives aux amortissements des subventions reçues : 468 451,00 €.

En résumé, la section d'investissement est la suivante :

- **Recettes à concurrence de 2 132 995,63 €**
- **Dépenses d'un montant de 573 399,55 €**

Soit un excédent de 1 559 596,08 €.

La balance générale du budget annexe PCRS pour 2024 se résume comme suit :

- Résultat d'exercice 2024 pour 836 586,61 € contre - 516 614,65 € en 2023
- Déficit de fonct. de clôture pour -5 005,87 € contre 126 784,29 € en 2023
- Excédent d'invest. de clôture pour 1 559 596,08 € contre 591 219,31 € en 2023
- Résultat de clôture 2024 pour 1 554 590,21 € contre 718 003,60 € en 2023
- Restes à réaliser pour 107,60 € contre 149 409,26 € en 2023
- **Excédent net 1 554 697,81 € contre 867 412,86 € en 2023**

BUDGET SPPDCF

Le budget annexe de service public de production et de distribution de chaleur ou de froid a été créé par la délibération n°18/2024 du 26 mars 2024. Ce budget géré en M4 car considéré comme un service public industriel et commercial, a été créé pour retracer les dépenses et les recettes de réseaux de chaleur réalisés par le Siéml. Il s'agit du premier exercice de ce budget. Le premier projet lancé sous ce budget est la remise en état d'un réseau de chaleur à St-Georges-sur-Loire.

L'excédent de fonctionnement global de clôture 2024 est de 278,61 €.

La section d'investissement, avec 253 119,09€ de dépenses pour 508 000 € de recettes, laisse apparaître un excédent brut de 254 880,91 €.

L'excédent brut global de 255 159,52 €, compte tenu des restes à réaliser de - 56 329,09 € laisse un excédent net de clôture 2024 de 198 830,43 €.

A- FONCTIONNEMENT

Les principales recettes se résument ainsi :

- 1 000 € de recettes rattachées en provenance des abonnés du réseau de chaleur de St- Georges-sur-Loire.

Les principales recettes se résument ainsi :

- 721,39 € pour une annonce légale pour un marché.

La synthèse de la section de fonctionnement est la suivante :

- Recettes	1 000,00 €
- Dépenses	721,39 €

Soit un excédent de 278,61 €.

B- INVESTISSEMENT

Les principales recettes se résument ainsi :

- Avance remboursable du budget principal : 508 000 €

Les principales dépenses se résument ainsi :

- Maitrise d'œuvre et travaux : 253 119,09 €

La synthèse de la section de d'investissement est la suivante :

- Recettes	508 000,00 €
- Dépenses	253 119,09 €

Soit un excédent de 254 880,91 €.

La balance générale du budget annexe PCRS pour 2024 se résume comme suit :

Résultat d'exercice 2024 pour	255 159,52 €
Excédent de fonct. de clôture pour	278,61 €
Excédent d'invest. de clôture pour	254 880,91 €
Résultat de clôture 2024 pour	255 159,52 €
Restes à réaliser pour	- 56 329,09 €
Excédent net	198 830,43 €

RÉSULTAT CONSOLIDÉ 2024

Résultat d'exercice 2024 pour 13 345 188,48 € contre 7 801 680,44 € en 2023

Excédent de fonct de clôture pour 12 657 113,19 € contre 14 508 846,12 € en 2023

Excédent d'invest de clôture pour 871 308,67 € contre 278 774,04 € en 2023

Résultat de clôture 2024 pour 13 528 421,86 € contre 14 787 620,16 € en 2023

Reste à réaliser pour – 2 017 711,51 € contre – 2 894 621,71 € en 2023

Excédent net 11 510 710,35 € contre 11 892 998,45 € en 2023

BUDGET VERT

Depuis l'exercice 2024, les collectivités territoriales de plus de 3 500 habitants doivent intégrer une annexe environnementale, appelée "budget vert", à leur compte administratif. Cette obligation, introduite par l'article 191 de la loi de finances pour 2024, vise à évaluer l'impact des dépenses locales en faveur de la transition écologique.

Outre l'obligation réglementaire, le Siéml perçoit cette démarche comme une opportunité précieuse pour valoriser son engagement en faveur de la transition énergétique. Elle permet non seulement de mettre en lumière les actions entreprises et leurs effets positifs, mais aussi de disposer d'indicateurs précis pour évaluer leur évolution dans le temps. Cette approche offre également l'avantage d'identifier d'éventuelles actions ayant un impact moins favorable, afin de définir des axes de progrès pertinents et d'ajuster notre stratégie en conséquence.

Cette première mise en œuvre du dispositif constitue un essai, compte tenu de son caractère inaugural. La méthodologie pourra certainement être affinée à l'avenir, d'autant que notre travail s'est pour l'instant concentré exclusivement sur l'axe 1 relatif à l'atténuation du changement climatique (cf. plus bas), conformément aux obligations de l'année. Une analyse plus approfondie sera sans doute nécessaire pour affiner la cotation de certaines dépenses.

Dans cette première approche, nous avons choisi de mettre en avant les types de dépenses incontestablement favorables en raison de leur objet, ainsi que celles ayant un impact défavorable. Nous avons également identifié les actions que nous considérons comme neutres, telles que les opérations de travaux d'effacement de réseaux. Enfin, les actions pour lesquelles il nous était difficile de définir une méthode de cotation ont été classées comme « non cotées ».

A- PERIMETRE ET CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

Exercice 2024 (comptes produits en 2025) : l'analyse porte sur l'axe "atténuation du changement climatique" et concerne spécifiquement les dépenses réelles d'investissement exécutées sur certains comptes des budgets principaux et annexes appliquant l'instruction budgétaire et comptable M57. Les seuls comptes concernés incluent notamment les frais d'études, les terrains nus et bâtis, les bâtiments publics et scolaires, les réseaux de voirie, et divers matériels de transport.

Exercices 2025 et 2026 (comptes produits en 2026 et 2027) : l'obligation s'étend aux axes "adaptation du changement climatique" et "préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles", couvrant l'ensemble des dépenses réelles d'investissement exécutées, hors remboursements en capital des annuités d'emprunt, pour les budgets en M57 et M4.

À compter de l'exercice 2027 (comptes produits en 2028) : l'analyse s'étendra à l'ensemble des six axes de la taxonomie européenne, sous réserve de la disponibilité des ressources méthodologiques.

Ces six axes de la taxonomie européenne

- Atténuation du changement climatique
→ Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et promotion des énergies bas carbone.
Exemples : développement des énergies renouvelables, efficacité énergétique, électrification des transports.
- Adaptation au changement climatique
→ Réduction des vulnérabilités face aux impacts du climat (sécheresses, inondations, canicules...)
Exemples : infrastructures résilientes, gestion des ressources en eau, prévention des catastrophes naturelles.
- Utilisation durable des ressources en eau et des milieux aquatiques
→ Protection et gestion efficace de l'eau pour éviter sa pollution et sa surexploitation.
Exemples : réduction des consommations d'eau, préservation des zones humides, amélioration de l'assainissement.
- Transition vers une économie circulaire
→ Réduction des déchets, recyclage et optimisation des ressources.

Exemples : éco-conception, réemploi des matériaux, valorisation des déchets, allongement de la durée de vie des produits.

- Prévention et réduction de la pollution
→ Diminution des polluants affectant l'air, l'eau et les sols.
Exemples : réduction des émissions industrielles, traitement des eaux usées, limitation des substances toxiques.
- Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes
→ Préservation des espaces naturels et des espèces menacées.
Exemples : reboisement, limitation de l'artificialisation des sols, agriculture durable.

B- RESSOURCES DISPONIBLES

Pour accompagner les collectivités dans cette démarche, plusieurs outils et guides méthodologiques sont mis à disposition.

- La maquette de l'annexe du compte administratif : un modèle de l'état annexé "Impact du budget pour la transition écologique" est disponible, présentant des tableaux par axe de la taxonomie européenne et un tableau de synthèse.
- Outil d'aide à la conception de l'annexe (comptes M57) : un tableur facilite la saisie des données d'exécution budgétaire et la cotation des dépenses. Cet outil est dédié aux collectivités appliquant l'instruction M57.
- Guides méthodologiques : des documents détaillés sont disponibles pour orienter la cotation selon les différents axes, notamment pour l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, et la préservation de la biodiversité.

Ces outils et guides ont été élaborés par des collectivités locales, en co-construction avec l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE) pour la cotation des enjeux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, et avec CDC Biodiversité pour l'évaluation de l'impact environnemental des dépenses sur la biodiversité.

Le Siéml s'est appuyé sur la méthodologie de cotation et d'analyse recommandée dans ces référentiels pour évaluer les dépenses d'investissement 2024.

C- APPLICATION DE LA MÉTHODE A NOTRE TYPOLOGIE D'INVESTISSEMENTS

Le Siéml est pleinement engagé dans la transition écologique à travers divers investissements : la production et le déploiement d'énergies renouvelables, la rénovation énergétique des bâtiments publics, l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, ainsi que l'acquisition de véhicules électriques ou fonctionnant au bioGNV. Nous œuvrons également à la réduction de la consommation énergétique de nos infrastructures, notamment par la modernisation et l'optimisation des réseaux d'éclairage public, l'implantation de systèmes de gestion énergétique intelligents, et le soutien aux projets d'économie circulaire liés à l'énergie.

Pour ce premier exercice, nous appliquons rigoureusement la méthodologie recommandée pour la complétude des annexes et des comptes concernés. Cette première étape est particulièrement intéressante, car elle marque le point de départ d'une mise en œuvre progressive du dispositif.

Nous avons évalué l'impact environnemental de nos investissements en déterminant si la dépense est favorable, défavorable ou neutre au regard de l'axe « atténuation du changement climatique » de la taxonomie européenne.

Le fait que l'analyse ne prenne pas en compte l'ensemble de nos comptes d'investissement exclut de facto certaines dépenses qui, selon nous, contribuent pourtant à l'atténuation du changement climatique. C'est notamment le cas de la construction de chaufferies bois dans les territoires, qui n'est pas répertoriée dans les comptes concernés.

De même, les dépenses du budget annexe PCRS qui utilise également l'instruction M57 n'a pas fait l'objet de cotation car aucun compte d'investissement utilisé en 2024 ne doit faire l'objet de cette classification conformément au décret du 16 juillet 2024.

Pôle CCR – Travaux sur les infrastructures et réseaux de distribution publique d'électricité

- Extensions : classées comme neutres par défaut, conformément à la taxonomie européenne.
- Renforcements et sécurisations : considérés comme neutres, car ces travaux permettent uniquement de maintenir l'existant.
- Génie civil télécom : impact neutre, tout comme la destruction de transformateurs et l'effacement des réseaux.

Les dépenses d'extension et d'entretien des réseaux de distribution d'électricité sont considérées comme neutres par défaut. S'il est démontré que ces dépenses sont directement liées au raccordement d'installations de production d'électricité renouvelable, ces dépenses sont assimilées à des installations de production d'énergie renouvelable et sont donc classées "favorables". Dans l'attente d'étudier plus précisément ces cas spécifiques, la classification "neutre" est retenue.

Pôle EDTC – Éclairage public et territoire connecté

- Interventions de dépannage et géoréférencement : considérées comme neutres, car elles visent le maintien de l'existant.
- Investissements en faveur de la trame sombre : classés comme favorables en raison de leur impact positif sur la biodiversité.
- Déploiement du réseau LoRaWAN et des solutions de territoire connecté : favorables, car ces technologies permettent de réduire les déplacements grâce à la télérelève, contribuant ainsi à la diminution des émissions de GES.
- Investissements dans du matériel d'éclairage public moins énergivore : impact favorable, en raison de la réduction de la consommation énergétique et des émissions associées.

Les dépenses de dépannage et de réparation de l'éclairage public sont, par défaut, intégrées cette année dans la cotation neutre, en attendant une analyse plus fine de leur impact sur les différents axes concernés, notamment l'atténuation du changement climatique. En effet, certaines interventions contribuent à l'amélioration de la qualité du réseau et des équipements, apportant ainsi un effet positif à la lutte contre le changement climatique comme le remplacement de luminaires défectueux par des leds ou la réparation d'armoires de commande permettant d'optimiser la gestion de l'éclairage.

Pôle COR – Chauffage et énergies renouvelables

- Travaux de chaufferie bois, études préalables à l'installation de panneaux photovoltaïques et acquisition de véhicules électriques sur le site du Siéml : classés comme favorables, car ils contribuent directement à la réduction des émissions de CO₂.
- Acquisition de véhicules fonctionnant au bioGNV : reconnu pour ses faibles émissions de gaz à effet de serre, le bioGNV est considéré comme étant très favorable à l'atténuation du changement climatique. Les véhicules fonctionnant au bioGNV émettent environ 40 grammes de CO₂ équivalent par personne.km, soit 3,5 fois moins qu'un véhicule diesel équivalent. Ainsi, l'achat de véhicules légers fonctionnant au bioGNV peut être considéré comme une dépense favorable.

Pôle SETAO – Actions en faveur de la transition énergétique

- Les investissements du pôle sont limités cette année dans l'analyse, car l'ensemble des comptes d'imputation des dépenses n'est pas prévu dans l'annexe réglementaire.
- Ainsi, les subventions d'équipement dédiées à la rénovation énergétique des bâtiments (programme BEE 2030) ainsi que les aides à l'efficacité énergétique, notamment celles liées à la régulation, ne sont malheureusement pas valorisées.
- Concernant les chaufferies bois, seule la maîtrise d'œuvre (études préalables) est référencée dans l'annexe, les comptes relatifs aux travaux et à la construction n'étant pas encore pris en compte pour 2024.

D- PART DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CONTRIBUANT A L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024

En 2024, la part des dépenses d'investissement relevant des comptes concernés et identifiées comme "vertes" au titre de l'atténuation du changement climatique représente **5,89 %** de notre investissement total et **9,3 %** des dépenses cotées.

90,6% des dépenses cotées sont considérées comme neutres sur l'axe 1 « atténuation du changement climatique ». Donc seule une part de **0,1%** de nos dépenses d'investissement cotées est défavorable.

86 % des dépenses vertes cotées (en montant) ont été réalisées par le pôle EDTC dans le cadre des rénovations en éclairage public.

Il est proposé au comité syndical, dans les conditions exposées ci-avant :

- **d'examiner** les comptes administratifs 2024, dont la synthèse vient de vous être exposée et dont les résultats vous sont détaillés en annexe, étant précisé, que les comptes administratifs du Président et les comptes de gestion du receveur du Siéml établis pour le budget principal et chacun des budgets annexes du Siéml pour l'exercice 2024, sont conformes ;
- **d'élire** le Président de la présente séance, puisque conformément à l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Jean-Luc DAVY, Président du Siéml, est invité à quitter la séance afin de ne pas prendre part au vote des comptes administratifs ;
- **d'arrêter et d'approuver** les comptes administratifs 2024.

Précise que :

- la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Nantes, 6, allée de l'Ile-Gloriette CS 24111, 44041 Nantes Cedex, ou par l'application *Télérecours Citoyens* accessible à partir du site *www.telerecours.fr*. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.

Annexe 1

RESULTATS FINANCIERS

LIBELLES	INVESTISSEMENTS		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
BUDGET PRINCIPAL						
Résultats reportés de 2023	341 488,59		0,00	0,00	341 488,59	0,00
Opérations de l'Exercice 2024	52 286 588,95	51 673 127,21	12 706 902,17	25 347 351,75	64 993 491,12	77 020 478,96
TOTAUX	52 628 077,54	51 673 127,21	12 706 902,17	25 347 351,75	65 334 979,71	77 020 478,96
Résultats de Clôture PRINCIPAL 2024	-954 950,33			12 640 449,58		11 685 499,25
Restes à Réaliser	34 108 087,72	32 142 263,03			1 965 824,69	
RESULTATS DEFINITIFS PRINCIPAL avec les restes à réaliser	Déficit 2 920 775,02			Excédent 12 640 449,58		Excédent 9 719 674,56
BUDGET ANNEXE IRVE						
Résultats reportés de 2023	0,00	29 043,32	0,00	9 996,31	0,00	39 039,63
Opérations de l'Exercice 2024	850 455,21	833 193,90	1 111 650,34	1 114 625,43	1 962 105,55	1 947 819,33
TOTAUX	850 455,21	862 237,22	1 111 650,34	1 124 621,74	1 962 105,55	1 986 858,96
Résultats de Clôture IRVE 2024		11 782,01		12 971,40		24 753,41
Restes à Réaliser	648 126,99	652 461,66				4 334,67
RESULTATS DEFINITIFS IRVE avec les restes à réaliser		Excédent 16 116,68		Excédent 12 971,40		Excédent 29 088,08
BUDGET ANNEXE GNV						
Résultats reportés de 2023	0,00	0,00	0,00	21 519,22	0,00	21 519,22
Opérations de l'Exercice 2024	8 500,00	8 500,00	63 195,69	50 095,94	71 695,69	58 595,94
TOTAUX	8 500,00	8 500,00	63 195,69	71 615,16	71 695,69	80 115,16
Résultats de Clôture GNV 2024		0,00		8 419,47		8 419,47
Restes à Réaliser						
RESULTATS DEFINITIFS GNV avec les restes à réaliser				Excédent 8 419,47		Excédent 8 419,47

BUDGET ANNEXE PCRS						
Résultats reportés de 2023	0,00	591 219,31	0,00	126 784,29	0,00	718 003,60
Opérations de l'Exercice 2024	573 399,55	1 541 776,32	776 373,12	644 582,96	1 349 772,67	2 186 359,28
TOTAUX	573 399,55	2 132 995,63	776 373,12	771 367,25	1 349 772,67	2 904 362,88
Résultats de Clôture PCRS 2024		1 559 596,08		-5 005,87		1 554 590,21
Restes à Réaliser	14 642,00	14 749,60				107,60
RESULTATS DEFINITIFS PCRS avec les restes à réaliser		Excédent 1 559 703,68	Déficit -5 005,87			Excédent 1 554 697,81
BUDGET ANNEXE SPPDCF						
Résultats reportés de 2023	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations de l'Exercice 2024	253 119,09	508 000,00	721,39	1 000,00	253 840,48	509 000,00
TOTAUX	253 119,09	508 000,00	721,39	1 000,00	253 840,48	509 000,00
Résultats de Clôture SPPDCF 2024		254 880,91		278,61		255 159,52
Restes à Réaliser	484 629,09	428 300,00				-56 329,09
RESULTATS DEFINITIFS SPPDCF avec les restes à réaliser		Excédent 198 551,82		Excédent 278,61		Excédent 198 830,43
BUDGET CONSOLIDE						
Résultats reportés de 2023	341 488,59	620 262,63	0,00	158 299,82	341 488,59	778 562,45
Opérations de l'Exercice 2024	53 972 062,80	54 564 597,43	14 658 842,71	27 157 656,08	68 377 065,03	81 722 253,51
TOTAUX	54 313 551,39	55 184 860,06	14 658 842,71	27 315 955,90	68 718 553,62	82 500 815,96
Résultats de Clôture 2024 CONSOLIDE		871 308,67		12 657 113,19		13 528 421,86
Restes à Réaliser	35 255 485,80	33 237 774,29	0,00	0,00	2 017 711,51	
	INVESTISSEMENTS		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
RESULTATS DEFINITIFS CONSOLIDES HORS restes à réaliser		Excédent 871 308,67		Excédent 12 657 113,19		Excédent 13 528 421,86
RESULTATS DEFINITIFS CONSOLIDES AVEC les restes à réaliser	Déficit 1 146 402,84			Excédent 12 657 113,19		Excédent 11 510 710,35

Annexe 2

Dette Globale du SIEML au 31 DECEMBRE 2024

Taux	Banque	Capital à l'origine	Capital Restant Dû	% de la dette	Intérêts	Marge	Fin du Prêt	% de la Dette	
	CE Caisse d'Epargne	2 000 000,00 €	513 465,87 €	26%	3%	4,56%	2027	82%	
		3 000 000,00 €	2 012 469,75 €	67%	11%	0,25%	2034		
		3 000 000,00 €	3 000 000,00 €	100%	17%	3,50%	2039		
		8 000 000,00 €	5 525 935,62 €	69%	31%	2,41%			
	CRCA Crédit Agricole	2 500 000,00 €	1 308 459,57 €	52%	7%	1,25%	2032		
		2 500 000,00 €	1 308 459,57 €	52%	7%	1,25%			
	BNP PARIBAS	2 000 000,00 €	164 137,33 €	8%	1%	3,110%	2025		
		2 000 000,00 €	164 137,33 €	8%	1%	3,11%			
	Crédit Mutuel	2 000 000,00 €	1 043 036,65 €	52%	6%	1,15%	2032		
		2 000 000,00 €	1 043 036,65 €	52%	6%	1,15%			
	Banque Postale	3 700 000,00 €	2 959 999,96 €	80%	17%	0,61%	2036		
		3 000 000,00 €	2 600 000,00 €	87%	15%	2,56%	2037		
		6 700 000,00 €	5 559 999,96 €	83%	31%	1,52%			
Total 1	21 200 000,00 €	13 601 569,13 €	64%	77%	1,23%				
Taux Révisable	BNP PARIBAS	2 000 000,00 €	33 333,53 €	2%	0%	Euribor 3 mois = 2,68 % au 31/12/2024	0,45	2025	18%
	Banque Postale	3 000 000,00 €	1 800 000,00 €	60%	10%		0,40	2033	
		2 700 000,00 €	2 340 000,00 €	87%	13%		0,56	2037	
	Total 2	7 700 000,00 €	4 173 333,53 €	54%	23%				
Total "Gissler A 1"	Total 1 + 2	28 900 000,00 €	17 774 902,66 €	62%	100%				
	Total 1 + 2	28 900 000,00	17 774 902,66 €	62%	100%	2,14%			

Annexe 3

Dette Globale du PCRS au 31 DECEMBRE 2024

Taux	Banque	Capital à l'origine	Capital Restant Dû		% de la dette	Intérêts	Marge	Fin du Prêt	% de la Dette
Taux Fixe	CRCA Crédit Agricole	554 000,00 €	412 995,41 €	75%	34%	0,84%		2035	100%
		554 000,00 €	412 995,41 €	75%	34%	0,84%			
	Crédit Mutuel	900 000,00 €	813 959,39 €			2,90%		2038	
		900 000,00 €	813 959,39 €	90%	66%	2,90%			
Total "Gissler A 1"	TOTAL	1 454 000,00 €	1 226 954,80 €	84%	100%	1,87%			



Syndicat intercommunal
d'**énergies** de Maine-et-Loire

Documents
budgétaires

Comité syndical

25 MARS 2025

COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI : Syndicat Intercommunal d'Energies du 49 (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 25490130900032

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ANGERS

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET SYNDICAT (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	64 993 491,12	77 020 478,96	-341 488,59	A1 11 685 499,25
Investissement	52 286 588,95	51 673 127,21	(2) -341 488,59	A2 -954 950,33
Dont 1068		14 350 546,30		
Fonctionnement	12 706 902,17	25 347 351,75	(3) 0,00	A3 12 640 449,58

	RESTES A REALISER (4)			
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II 34 108 087,72	III + IV 32 142 263,03	B1	-1 965 824,69
Investissement	I 34 108 087,72	III 32 142 263,03	B2	-1 965 824,69
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)		
(6)		
TOTAL	A1 + B1	9 719 674,56
Investissement	A2 + B2	-2 920 775,02
Fonctionnement	A3 + B3	12 640 449,58

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 34 108 087,72
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	38 294,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf la 204) (3)	274 582,78
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	4 101 978,00
21	Immobilisations corporelles (3)	351 318,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	18 550 319,44
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	10 791 595,50
4581002	ALLONNES	11 886,89
45810031	TUFFALUN	40 771,62
4581004	ANDARD	198,00
4581007	ANGERS	494 591,44
4581011	ARTANNES SUR THOUET	6 417,36
4581015	AVRILLE	105 796,79
45810181	BAUGE EN ANJOU (2)	274 428,35
4581020	BEAUCOUZE	44 725,96
45810211	BEAUFORT EN ANJOU	15 000,00
4581022	BEAULIEU SUR LAYON	7 296,00
45810231	BEAUPREAU EN MAUGES	144 366,31
4581026	BECON LES GRANITS	30 380,00
4581027	BEGROLLES EN MAUGES	17 500,00
4581028	BEHUARD	11 500,00
45810291	BLAISON SAINT SULPICE	10 000,00
4581030	BLOU	0,41
4581035	BOUCHEMAINE	41 775,66
4581041	BRAIN SUR ALLONNES	11 460,10
4581048	BRIOLLAY	82 862,82
45810501	BRISSAC LOIRE AUBANCE	149 905,47
4581055	CANTENAY EPINARD	77 891,82
4581056	CARBAY	10 000,24
45810601	BELLEVIGNE LES CHATEAUX	19 027,32
4581063	CHALONNES S/LOIRE	28 486,42
4581064	CHAMBELLAY	5 000,04
4581068	CHAMPTOCE S/LOIRE	13 923,03
45810691	OREE D'ANJOU	89 294,64
4581070	CHANTELOUP LES BOIS	3 532,75
4581076	CHAPELLE ST LAUD	5 206,79
45810801	LES HAUTS D'ANJOU (II)	30 464,34
4581082	CHAUDRON	107 180,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
45810861	TERRANJOU	150 492,87
4581089	CHAZE SUR ARGOS	12 468,37
4581090	CHEFFES SUR SARTHE	12 293,83
4581092	CHEMILLE-MELAY	528,93
45810921	CHEMILLE EN ANJOU	84 908,00
4581099	CHOLET	118 178,56
4581101	CLEFS	15 417,23
4581102	CLERE SUR LAYON	6,38
4581109	CORON	49 768,63
4581110	CORZE	3 602,04
4581112	COUDRAY MACOUARD	947,47
4581114	COURLEON	2 800,00
4581120	DENEE	4 280,73
4581123	DISTRE	7 734,43
45811251	DOUE EN ANJOU	57 351,64
4581127	DURTAL	122 129,78
4581129	ECOULANT	81 131,49
4581130	ECUILLE	31 275,29
4581132	ETRICHE	1 689,32
4581135	FENEU	160,50
45811381	BOIS D'ANJOU (les)	8 554,81
4581140	FONTEVRAUD L'ABBAYE	14 600,00
45811491	GENNES VAL DE LOIRE	40 000,00
4581155	GREZ NEUVILLE	170,25
45811601	INGRANDES LE FRESNE SUR LOIRE	2 852,52
4581161	JAILLE YVON	6 900,00
45811631	JARZE VILAGES	29 783,11
45811671	LES GARENNES SUR LOIRE	11 845,46
45811741	HUILLE LEZIGNE	33 979,36
45811761	LION D'ANGERS (le)	49 882,46
4581178	LOIRE	1 000,11
4581180	LONGUE JUMELLES	83 796,33
4581182	LOURESSE ROCHEMENIER	3 052,00
45811831	VAL D'ERDRE AUXENCE	28 668,60
4581187	MARANS	1 392,74
4581188	MARCE	14 263,91
4581192	MAULEVRIER	30 103,70
4581193	MAY SUR EVRE	22 632,48
45811941	MAZE MILON	85 128,47
4581195	MAZIERES EN MAUGES	54 496,88
45812001	LONGUENEE EN ANJOU	59 362,47
4581201	MENITRE	6 000,69
4581205	MIRE	28 168,36
4581211	MONTILLIERS	11 704,27
4581214	MONTREUIL JUIGNE	38 488,16
4581215	MONTREUIL BELLAY MERON	6 227,58
4581217	MONTREUIL S/MAINE	7 436,12
45812181	MONTREVAULT SUR EVRE	58 278,86
4581219	MONTSOUREAU	8 500,00
45812202	MORANNE SUR SARTHE DAUMERAY	40 463,35

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
4581221	MOULIHERNE	4 766,05
4581222	MOZE SUR LOUET	1 441,24
4581223	MURS ERIGNE	31 328,49
4581224	NEUILLE	6 184,41
45812281	NOYANT VILLAGES	12 218,82
4581231	NUAILLE	5 000,00
4581240	PLAINE	4 819,24
4581241	PLESSIS GRAMMOIRE	27 800,64
45812441	MAUGES SUR LOIRE	109 899,48
4581246	PONTS DE CE (les)	78 541,51
4581247	POSSONNIERE (LA)	23 908,47
45812481	OMBREE D'ANJOU	13 696,30
4581253	PUY NOTRE DAME	2 551,03
4581257	RAIRIES (les)	21 374,26
4581259	ROCHEFORT S/LOIRE	49 917,08
4581260	ROMAGNE	10 723,04
45812611	GENNES VAL DE LOIRE (II)	96 720,21
4581262	ROU MARSON	0,87
4581266	ST AUGUSTIN DES BOIS	26 489,59
4581267	ST BARTHELEMY D' ANJOU	42 623,68
4581269	ST CHRISTOPHE DU BOIS	12 072,66
4581271	ST CLEMENT DE LA PLACE	10 413,21
4581272	ST CLEMENT DES LEVEES	14 345,52
4581273	ST CRESPIN S/MOINE	2 830,93
4581274	ST CYR EN BOURG	10 159,80
4581276	ST FLORENT LE VIEIL	200,00
4581278	SAINTE GEMMES SUR LOIRE	30 915,68
4581283	ST GEORGES S/LOIRE	11 895,51
4581284	ST GERMAIN DES PRES	29 898,55
4581289	ST JEAN DE LINIERES	197,34
45812921	VAL DU LAYON	58 122,04
4581294	ST LAMBERT LA POTHERIE	131 252,46
45812981	ST LEGER DE LINIERES	40 138,10
4581299	ST LEGER SOUS CHOLET	7 200,00
45813011	SEVREMOINE	226 669,55
4581302	ST MACAIRE BU DOIS	5 092,96
4581306	ST MARTIN DU FOUILLOUX	27 683,38
45813071	LOIRE AUTHION	107 462,44
4581308	ST MELAINE SUR AUBANCE	80 626,62
4581310	ST PAUL DU BOIS	2 133,02
4581311	ST PHILPERT DU PEUPLE	11 081,04
45813231	VERRIERES EN ANJOU	115 067,26
4581326	SARRIGNE	1 588,36
4581328	SAUMUR	65 895,99
4581329	SAVENNIERES	51 585,16
45813311	SEGRE EN ANJOU BLEU	177 615,81
4581332	SEGUINIERE (LA)	38 102,73
4581333	SEICHES S/LE LOIR	26 097,62
4581334	SERMAISE	9 600,00
4581336	SOMLOIRE	15 667,91

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
4581338	SOULAINES SUR AUBANCE	10 300,00
4581339	SOULAIRE ET BOURG	12 742,36
4581341	SOUZAY CHAMPIGNY	12 970,78
4581343	TESSOUALLE (LA)	22 268,19
4581344	THORIGNE D'ANJOU	1 000,00
45813451	BELLEVIGNE EN LAYON	106 225,93
4581347	TIERCE	69 333,56
4581350	TORFOU	2 900,00
4581353	TRELAZE	17 394,31
4581355	TREMENTINES	19 873,87
4581361	VARENNES SUR LOIRE	23 662,41
4581362	VARRAINS	25 985,39
4581364	VAUDELNAY	10 050,18
45813671	ERDRE EN ANJOU	12 788,86
4581368	VERNANTES	49 330,16
4581369	VERNOIL LE FOURRIER	22 748,54
4581371	VEZINS	14 350,64
45813731	LYS HAUT LAYON	63 763,40
4581374	VILLEBERNIER	9 723,25
45813771	RIVES DU LOIR EN ANJOU	45 896,64
4581378	VIVY	52 633,48
4581381	YZERNAY	20 855,59
4581543	ANJOU BLEU COMMUNAUTE	70 480,00
4581800	COTER	4 380 676,72
4581802	CCRT3	492 596,88
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante

(3) | lors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) | lors dépenses imputées aux chapitres 015 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET - RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(II) 32 142 263,03
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	20 198 947,68
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régle)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	11 943 315,35
4582007	ANGERS	300 966,58
4582011	ARTANNES SUR THOUET	6 417,36
4582015	AVRILLE	146 776,96
4582017	BARACE	10 000,00
45820181	BAUGE EN ANJOU (2)	61 898,28
4582020	BEAUCOUZE	48 677,45
45820211	BEAUFORT EN ANJOU	66 518,82
4582022	BEAULIEU SUR LAYON	1 900,00
45820231	BEAUPREAU EN MAUGES	163 476,70
4582026	BECON LES GRANITS	30 000,00
4582027	BEGROLLES EN MAUGES	55 000,00
4582028	BEHUARD	19 000,00
45820291	BLAISON SAINT SULPICE	5 000,00
4582035	BOUCHEMAINE	79 575,66
4582036	BOUILLE MENARD	5 500,00
4582041	BRAIN SUR ALLONNES	400,36
4582046	BREZE	15 000,00
4582048	BRIOLLAY	115 054,97
45820501	BRISSAC LOIRE AUBANCE	232 813,03
4582054	CANDE	23 168,26
4582055	CANTENAY EPINARD	93 813,86
4582056	CARBAY	10 000,24
45820601	BELLEVIGNE LES CHATEAUX	18 610,89
4582063	CHALONNES S/LOIRE	32 006,58
4582064	CHAMBELLAY	3 500,05
4582068	CHAMPTOCE S/LOIRE	13 923,03
45820691	OREE D'ANJOU	166 751,22
4582070	CHANTELOUP LES BOIS	3 532,75
4582076	CHAPELLE ST LAUD	5 106,79
4582080	CHATEAUNEUF SUR SARTHE	1 875,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
45820801	LES HAUTS D'ANJOU (II)	80 464,34
4582084	CHAUMONT D'ANJOU	10 061,28
45820861	TERRANJOU	25 000,00
4582089	CHAZE SUR ARGOS	16 928,90
4582090	CHEFFES SUR SARTHE	2 293,13
4582092	CHEMILLE-MELAY	20 529,03
4582099	CHOLET	246 611,30
4582102	CLERE SUR LAYON	30 423,61
4582109	CORON	5 647,11
4582110	CORZE	12 022,80
4582112	COUDRAY MACOUARD	1 000,00
4582114	COURLEON	5 352,97
45821251	DOUE EN ANJOU	96 014,23
4582127	DURTAL	44 055,35
4582129	ECOULANT	256 856,17
4582132	ETRICHE	4 470,62
4582133	FAVERAYE MACHELLES	20 000,00
45821381	BOIS D'ANJOU (les)	8 097,77
4582140	FONTEVRAUD L'ABBAYE	39 600,00
45821491	GENNES VAL DE LOIRE	100 358,57
4582153	VALANJOU	20 000,00
4582155	GRÉZ NEUVILLE	25 448,57
4582161	JAILLE YVON	2 510,00
4582163	JARZE	1 247,54
45821631	JARZE VILAGES	79 825,65
45821671	LES GARENNES SUR LOIRE	766,42
4582170	JUVARDEIL	10 006,91
45821741	HUILLE LEZIGNE	56 742,16
45821761	LION D'ANGERS (le)	150 000,00
4582177	LIRE	24 340,00
4582178	LOIRE	856,00
4582180	LONGUE JUMELLES	1 443,37
4582182	LOURESSE ROCHEMENIER	8 052,00
45821831	VAL D'ERDRE AUXENCE	148 026,27
4582184	LOUVAINES	1 518,67
4582188	MARCE	34 897,69
4582195	MAZIERES EN MAUGES	75 549,57
45822001	LONGUENEE EN ANJOU	158 320,31
4582201	MENITRE	4 345,87
4582205	MIRE	31 371,95
4582211	MONTILLIERS	9 126,87
4582212	MONTJEAN SUR LOIRE	11 700,00
4582214	MONTREUIL JUIGNE	21 140,75
4582215	MONTREUIL BELLAY MERON	21 986,39
4582217	MONTREUIL S/MAINE	3 760,72
45822181	MONTREVAULT SUR EVRE	99 808,07
4582219	MONTSOREAU	11 600,00
45822202	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	39 227,05
4582224	NEUILLE	1 000,00
45822281	NOYANT VILLAGES	8 564,95

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
4582231	NUAILLE	5 000,00
4582240	PLAINE	70 678,02
4582241	PLESSIS GRAMMOIRE	27 800,64
45822441	MAUGES SUR LOIRE	216 040,07
4582245	PONTS DE CE (les)	53 457,64
4582247	POSSONNIERE (LA)	62 115,40
45822481	OMBREE D'ANJOU	27 146,71
4582257	RAIRIES (les)	17 500,00
4582259	ROCHEFORT S/LOIRE	77 029,44
4582260	ROMAGNE	5 662,14
4582261	ROSIERS SUR LOIRE	10 000,00
45822611	GENNES VAL DE LOIRE (II)	150 995,07
4582266	ST AUGUSTIN DES BOIS	25 489,60
4582267	ST BARTHELEMY D' ANJOU	150 000,00
4582271	ST CLEMENT DE LA PLACE	9 136,99
4582273	ST CRESPIN S/MOINE	500,00
4582278	SAINTE GEMMES SUR LOIRE	32 248,62
4582284	ST GERMAIN DES PRES	51 884,97
45822821	VAL DU LAYON	94 681,31
4582294	ST LAMBERT LA POTHERIE	55 857,91
4582295	SAINT LAURENT DE LA PLAINE	120 000,00
45822981	ST LEGER DE LINIERES	120 888,36
4582299	ST LEGER SOUS CHOLET	5 000,00
45823011	SEVREMOINE	200 000,00
4582302	ST MACAIRE BU DOIS	5 093,40
4582306	ST MARTIN DU FOUILLOUX	28 954,00
45823071	LOIRE AUTHION	115 087,80
4582308	ST MELAINE SUR AUBANCE	116 514,16
4582310	ST PAUL DU BOIS	884,97
4582311	ST PHILPERT DU PEUPLE	11 944,55
4582323	ST SYLVAIN D'ANJOU	5 796,60
45823231	VERRIERES EN ANJOU	250 000,00
4582326	SARRIGNE	26 945,81
4582328	SAUMUR	11 689,21
4582329	SAVENNIERES	121 734,41
45823311	SEGRE EN ANJOU BLEU	79 611,94
4582332	SEGUINIERE (LA)	128 438,41
4582333	SEICHES S/LE LOIR	60 013,26
4582336	SOMLOIRE	9 723,28
4582338	SOULAINES SUR AUBANCE	7 000,00
4582339	SOULAIRE ET BOURG	23 741,63
4582341	SOUZAY CHAMPIGNY	25 000,00
4582342	TANCOIGNE	25 000,00
4582343	TESSOUALLE (LA)	19 500,00
4582344	THORIGNE D'ANJOU	25 000,00
45823451	BELLEVIGNE EN LAYON	118 237,00
4582347	TIERCE	144 733,12
4582353	TRELAZE	80 820,34
4582355	TREMENTINES	12 693,28
4582358	TURQUANT	15 000,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
4582361	VARENNES SUR LOIRE	32 000,00
4582362	VARRAINS	20 891,88
4582364	VAUDELNAY	10 115,36
45823671	ERDRE EN ANJOU	101 188,53
4582368	VERNANTES	2 378,34
4582369	VERNOIL LE FOURRIER	5 375,09
4582371	VEZINS	13 919,54
45823731	LYS HAUT LAYON	26 521,11
4582374	VILLEBERNIER	9 500,00
4582377	VILLEVEQUE	6 500,00
45823771	RIVES DU LOIR EN ANJOU	71 649,73
4582381	YZERNAY	21 245,60
4582543	ANJOU BLEU COMMUNAUTE	150 000,00
4582800	COTER	4 088 828,46
4582802	CCRT3	492 596,88
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 016

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globellisé regroupant les comptes 204 et 2824.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	12 706 902,17	G	25 347 351,75
	Section d'investissement	B	52 286 588,95	H	51 673 127,21

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	0,00
	Report en section d'investissement (001)	D	341 488,59	J	0,00

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	65 334 979,71	= G + H + I + J	77 020 478,96
--	-----------------	---------------	-----------------	---------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	34 108 087,72	L	32 142 263,03
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	34 108 087,72	= K + L	32 142 263,03

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	12 706 902,17	= G + I + K	25 347 351,75
	Section d'investissement	= B + D + F	86 736 165,26	= H + J + L	83 815 390,24
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	99 443 067,43	= G + H + I + J + K + L	109 162 741,99

(*) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		20 904 987,26
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		3 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	487 775,10	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	4 267 943,70	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	418 523,96	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	33 072 156,29	10 128,95
Total des réalisations d'équipement		38 246 399,05	23 916 116,21
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	1 926 803,91
13	Subventions d'investissement (1) (5)	10 370,80	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 481 890,74	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	25 000,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	1 253 000,00	0,00
Total des réalisations financières		3 770 261,54	1 926 803,91
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	8 411 086,82	8 792 856,12
Total des réalisations réelles en investissement		I 50 427 747,41	II 34 634 775,24
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	1 167 676,20	1 996 640,33
041	Opérations patrimoniales (8)	691 165,34	691 165,34
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 1 858 841,54	IV 2 687 805,67

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	52 286 588,95	II + IV	37 322 580,91
--------------	---------	----------------------	---------	----------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	341 488,59	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	14 350 546,30

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	52 628 077,54	II + IV + VI + VII	51 673 127,21
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-954 950,33		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 105, 106 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 30, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	3 478 959,78	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	1 808 765,46
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	5 478 713,94	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	14 072 548,12
		74 Dotations et participations (1)	2 640 754,41
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	984 727,13	75 Autres produits de gestion courante (1)	5 256 292,22
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	360 872,20	013 Atténuations de charges (1)	221 288,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	10 295 273,05	Total recettes de gestion des services	23 999 647,21
66 Charges financières	363 360,93	76 Produits financiers	180 028,34
67 Charges spécifiques (1)	1 930,86	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	49 697,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 10 710 261,84	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 24 178 675,55

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	1 996 640,33	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	1 167 676,20
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 1 996 640,33	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 1 167 676,20

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 12 706 902,17	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 25 347 351,75
---	------------------------------	---	------------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 12 706 902,17	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 25 347 351,75
---	----------------------------------	---	-----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	12 640 449,58
--	----------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040, DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre à la ligne (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	10 370,80	38 165,41	48 536,21
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1686 non budgétaire)	2 481 890,74	0,00	2 481 890,74
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	487 775,10	0,00	487 775,10
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	4 267 943,70	1 009,22	4 268 952,92
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	418 523,96	12 895,05	431 419,01
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	33 072 156,29	1 803 512,77	34 875 669,06
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	25 000,00	0,00	25 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 253 000,00	0,00	1 253 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	8 411 086,82	3 259,09	8 414 345,91
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		50 427 747,41	1 858 841,54	52 286 588,95

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	341 488,69
---	-------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Chargés à caractère général (9)	3 479 959,78		3 479 959,78
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	5 479 713,94		5 479 713,94
014	Atténuations de produits	350 872,20		350 872,20
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	984 727,13	0,00	984 727,13
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	363 360,93	0,00	363 360,93
67	Charges spécifiques (9)	1 930,88	0,00	1 930,88
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	49 697,00	1 996 640,33	2 046 337,33
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		10 710 261,84	1 996 640,33	12 706 902,17

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et compte M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre C18.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public coté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 926 803,91	0,00	1 926 803,91
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	20 904 987,26	3 259,09	20 908 246,35
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1888 non budgétaire)	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	107 801,98	107 801,98
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	348,98	348,98
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	10 128,95	579 095,05	589 224,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 996 640,33	1 996 640,33
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	8 792 855,12	660,24	8 793 515,36
48f	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		34 634 775,24	2 687 605,67	37 322 580,91

1088 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	14 350 546,30
---	----------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	221 288,00		221 288,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 808 786,46		1 808 786,46
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		1 129 510,79	1 129 510,79
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	14 072 546,12		14 072 546,12
74	Dotations et participations (8)	2 640 754,41		2 640 754,41
75	Autres produits de gestion courante (8)	5 256 292,22	0,00	5 256 292,22
76	Produits financiers	180 028,34	0,00	180 028,34
77	Produits spécifiques (8)	0,00	38 165,41	38 165,41
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		24 179 675,56	1 167 676,20	26 347 351,75

Pour information R002 Résultat positif reporté	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

III – ADOPTION DU CA							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES							A
Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		98 791 028,41	52 286 588,95	34 108 087,72	12 396 351,74	9 660 757,64	42 625 831,31
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 361 962,21	487 775,10	274 582,78	599 604,33	57 771,00	430 004,10
204	Subventions d'équipement versées (7)	13 355 411,03	4 267 943,70	4 101 978,00	4 985 489,33	39 188,81	4 228 754,89
21	Immobilisations corporelles	1 264 911,10	418 523,96	351 318,00	495 069,14	0,00	418 523,96
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	57 124 806,03	33 072 156,29	18 550 319,44	5 502 330,30	9 562 673,48	23 509 482,81
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		73 107 090,37	38 246 399,05	23 278 198,22	11 582 493,10	9 659 633,29	28 586 765,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	83 293,98	10 370,80	38 294,00	34 629,18		10 370,80
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 726 749,00	2 481 890,74	0,00	244 858,26		2 481 890,74
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
27	Autres immobilisations financières	1 273 000,00	1 253 000,00	0,00	20 000,00	0,00	1 253 000,00
Total des dépenses financières		4 108 042,98	3 770 261,54	38 294,00	299 487,44	1 124,35	3 769 137,19
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	19 276 775,75	8 411 086,82	10 791 595,50	74 093,43	0,00	8 411 086,82
Total des dépenses réelles		96 491 909,10	50 427 747,41	34 108 087,72	11 956 073,97	9 660 757,64	40 766 989,77
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	1 255 000,00	1 167 676,20		87 323,80		1 167 676,20
041	Opérations patrimoniales (6)	1 044 119,31	691 165,34		352 953,97		691 165,34
Total des dépenses d'ordre		2 299 119,31	1 858 841,54		440 277,77		1 858 841,54
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		341 438,59					
Total des dépenses d'investissement cumulées		99 132 517,00	52 628 077,54	34 108 087,72	12 396 351,74	9 660 757,64	42 625 831,31

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		99 132 517,00	51 673 127,21	32 142 263,03	15 317 126,76
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	44 235 584,52	20 904 987,26	20 198 947,68	3 131 649,58
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	4 236 595,00	3 000 000,00	0,00	1 236 595,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	5 270,00	10 128,95	0,00	-4 858,95
Total des recettes d'équipement		48 477 449,52	23 915 116,21	20 198 947,68	4 363 385,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	16 272 307,63	16 277 350,21	0,00	-5 042,58
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	144 858,00	0,00	0,00	144 858,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00		0,00	
Total des recettes financières		16 422 165,63	16 277 350,21	0,00	144 815,42
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	20 800 485,08	8 792 855,12	11 943 315,35	64 314,61
Total des recettes réelles		85 700 100,23	48 985 321,54	32 142 263,03	4 572 515,66
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	10 338 297,46			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	2 050 000,00	1 996 640,33		53 359,67
041	Opérations patrimoniales (8)	1 044 119,31	691 165,34		352 953,97
Total des recettes d'ordre		13 432 416,77	2 687 805,67		10 744 611,10
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées		99 132 517,00	51 673 127,21	32 142 263,03	15 317 126,76

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE							A1
Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		98 791 028,41	52 286 588,95	34 108 087,72	12 396 351,74	9 660 757,64	42 625 831,31
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 361 962,21	487 775,10	274 582,78	599 604,33	57 771,00	430 004,10
2031	Frais d'études	961 011,49	187 541,96	181 042,09	592 427,44	57 771,00	129 770,96
2051	Concessions, droits similaires	400 950,72	300 233,14	93 540,69	7 176,89	0,00	300 233,14
204	Subventions d'équipement versées (9)	13 355 411,03	4 267 943,70	4 101 978,00	4 985 489,33	39 188,81	4 228 754,89
2041482	Subv. Autres cnos: Bâtiments, installations	11 456 204,28	3 619 981,50	3 495 978,00	4 340 244,78	39 188,81	3 580 792,69
20415342	IC : Bâtiments, installations	1 643 206,75	620 000,00	350 000,00	673 206,75	0,00	620 000,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	27 962,20	0,00	-27 962,20	0,00	27 962,20
20422	Privé : Bâtiments, installations	256 000,00	0,00	256 000,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 264 911,10	418 523,96	351 318,00	495 069,14	0,00	418 523,96
2111	Terrains nus	220 000,00	0,00	0,00	220 000,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	6 000,00	10 392,50	0,00	-4 392,50	0,00	10 392,50
21828	Autres matériels de transport	745 833,04	291 384,33	328 635,78	125 812,93	0,00	291 384,33
21838	Autre matériel informatique	205 682,30	53 404,42	15 415,56	136 862,32	0,00	53 404,42
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	48 616,86	32 220,75	1 101,16	15 294,95	0,00	32 220,75
2185	Matériel de téléphonie	8 578,90	3 529,56	3 557,90	1 491,44	0,00	3 529,56
2188	Autres immobilisations corporelles	30 200,00	27 592,40	2 607,60	0,00	0,00	27 592,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	57 124 806,03	33 072 156,29	18 550 319,44	5 502 330,30	9 562 673,48	23 509 482,81
2312	Agencements et aménagements de terrains	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	659 265,85	54 430,62	8 622,42	596 212,81	0,00	54 430,62
2315	Install., matériel et outill. technique	37 190 907,96	23 071 780,12	14 120 841,88	-1 714,04	6 834 096,83	16 237 683,29
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	16 532 137,06	8 341 759,01	4 396 085,26	3 794 292,79	2 398 987,02	5 942 771,99
2318	Autres immo. corporelles en cours	947 225,16	764 621,86	24 769,88	157 833,42	0,00	764 621,86
237	Avances commandes immo incorporelles	1 070 270,00	368 469,63	0,00	701 800,37	329 589,63	38 880,00
238	Avances commandes immo corporelles	720 000,00	471 095,05	0,00	248 904,95	0,00	471 095,05

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		73 107 090,37	38 246 399,05	23 278 198,22	11 582 493,10	9 659 633,29	28 586 765,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	83 293,98	10 370,80	38 294,00	34 629,18		10 370,80
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	38 294,00	0,00	38 294,00	0,00		0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	44 999,98	10 370,80	0,00	34 629,18		10 370,80
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	2 726 749,00	2 481 890,74	0,00	244 858,26		2 481 890,74
1641	Emprunts en euros	2 437 033,00	2 337 033,38	0,00	99 999,62		2 337 033,38
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	144 858,00	144 857,36	0,00	0,64		144 857,36
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	144 858,00	0,00	0,00	144 858,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
261	Titres de participation	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
27	Autres immobilisations financières	1 273 000,00	1 253 000,00	0,00	20 000,00	0,00	1 253 000,00
2745	Avances remboursables	508 000,00	508 000,00	0,00	0,00	0,00	508 000,00
2748	Autres prêts	765 000,00	745 000,00	0,00	20 000,00	0,00	745 000,00
Total des dépenses financières		4 108 042,98	3 770 261,54	38 294,00	299 487,44	1 124,35	3 769 137,19
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	19 276 775,75	8 411 086,82	10 791 595,50	74 093,43	0,00	8 411 086,82
4581002	ALLONNES	17 261,79	5 374,90	11 886,89	0,00	0,00	5 374,90
45810031	TUFFALUN	192 209,53	151 437,91	40 771,62	0,00	0,00	151 437,91
4581004	ANDARD	198,00	0,00	198,00	0,00	0,00	0,00
4581007	ANGERS	1 354 220,76	859 629,32	494 591,44	0,00	0,00	859 629,32
4581011	ARTANNES SUR THOUET	25 000,00	18 582,64	6 417,36	0,00	0,00	18 582,64
4581015	AVRILLE	196 919,00	91 122,21	105 796,79	0,00	0,00	91 122,21
45810181	BAUGE EN ANJOU (2)	512 151,00	237 722,65	274 428,35	0,00	0,00	237 722,65
4581020	BEAUCOUZE	50 106,95	5 380,99	44 725,96	0,00	0,00	5 380,99
45810211	BEAUFORT EN ANJOU	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
4581022	BEAULIEU SUR LAYON	7 296,00	0,00	7 296,00	0,00	0,00	0,00
45810231	BEAUPREAU EN MAUGES	279 156,26	134 790,95	144 365,31	0,00	0,00	134 790,95
4581026	BECON LES GRANITS	30 380,00	0,00	30 380,00	0,00	0,00	0,00
4581027	BEGROLLES EN MAUGES	17 500,00	0,00	17 500,00	0,00	0,00	0,00
4581028	BEHUAUD	11 500,00	0,00	11 500,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
45810291	BLAISON SAINT SULPICE	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
4581030	BLOU	4 579,00	4 578,59	0,41	0,00	0,00	4 578,59
4581035	BOUCHEMAINE	52 515,98	10 740,32	41 775,66	0,00	0,00	10 740,32
4581041	BRAIN SUR ALLONNES	23 147,56	11 687,46	11 460,10	0,00	0,00	11 687,46
4581048	BRIOLLAY	138 251,20	55 368,28	82 882,92	0,00	0,00	55 368,28
45810501	BRISSAC LOIRE AUBANCE	170 225,93	20 320,46	149 905,47	0,00	0,00	20 320,46
4581055	CANTENAY EPINARD	164 847,00	86 955,08	77 891,92	0,00	0,00	86 955,08
4581056	CARBAY	53 548,00	43 547,76	10 000,24	0,00	0,00	43 547,76
45810601	BELLEVIGNE LES CHATEAUX	52 463,62	33 436,30	19 027,32	0,00	0,00	33 436,30
4581063	CHALONNES S/LOIRE	29 639,75	1 153,33	28 486,42	0,00	0,00	1 153,33
4581064	CHAMBELLAY	17 814,12	12 614,08	5 000,04	0,00	0,00	12 614,08
4581068	CHAMPTOCE S/LOIRE	19 653,59	5 730,56	13 923,03	0,00	0,00	5 730,56
45810691	OREE D'ANJOU	169 047,67	79 753,03	89 294,64	0,00	0,00	79 753,03
4581070	CHANTELOUP LES BOIS	3 532,75	0,00	3 532,75	0,00	0,00	0,00
4581076	CHAPELLE ST LAUD	5 206,79	0,00	5 206,79	0,00	0,00	0,00
45810801	LES HAUTS D'ANJOU (II)	65 982,21	35 517,87	30 464,34	0,00	0,00	35 517,87
4581082	CHAUDEFONDS SUR LAYON	1 800,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00
45810861	TERRANJOU	150 492,87	0,00	150 492,87	0,00	0,00	0,00
4581089	CHAZE SUR ARGOS	12 612,37	144,00	12 468,37	0,00	0,00	144,00
4581090	CHEFFES SUR SARTHE	32 224,03	19 930,20	12 293,83	0,00	0,00	19 930,20
4581092	CHEMILLE-MELAY	528,93	0,00	528,93	0,00	0,00	0,00
45810921	CHEMILLE EN ANJOU	210 529,75	125 621,75	84 908,00	0,00	0,00	125 621,75
4581099	CHOLET	305 602,00	187 423,44	118 178,56	0,00	0,00	187 423,44
4581101	CLEFS	15 417,23	0,00	15 417,23	0,00	0,00	0,00
4581102	CLERE SUR LAYON	10 000,00	9 993,62	6,38	0,00	0,00	9 993,62
4581109	CORON	120 682,26	70 913,63	49 768,63	0,00	0,00	70 913,63
4581110	CORZE	104 232,85	100 630,81	3 602,04	0,00	0,00	100 630,81
4581112	COUDRAY MACOUARD	18 201,95	17 254,48	947,47	0,00	0,00	17 254,48
4581114	COURLEON	2 800,00	0,00	2 800,00	0,00	0,00	0,00
4581120	DENEE	6 779,89	2 499,16	4 280,73	0,00	0,00	2 499,16
4581123	DISTRE	27 140,88	19 406,45	7 734,43	0,00	0,00	19 406,45
45811251	DOUE EN ANJOU	180 633,05	123 281,41	57 351,64	0,00	0,00	123 281,41
4581127	DURTAL	237 285,64	115 155,86	122 129,78	0,00	0,00	115 155,86
4581129	ECOULANT	100 966,56	19 835,07	81 131,49	0,00	0,00	19 835,07

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
4581130	ECUILLE	66 441,00	35 165,71	31 275,29	0,00	0,00	35 165,71
4581132	ETRICHE	25 000,00	23 310,68	1 689,32	0,00	0,00	23 310,68
4581135	FENEU	90 456,91	90 276,41	180,50	0,00	0,00	90 276,41
45811381	BOIS D'ANJOU (les)	8 554,81	0,00	8 554,81	0,00	0,00	0,00
4581140	FONTEVRAUD L'ABBAYE	14 600,00	0,00	14 600,00	0,00	0,00	0,00
45811491	GENNES VAL DE LOIRE	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00
4581155	GREZ NEUVILLE	65 504,13	65 333,88	170,25	0,00	0,00	65 333,88
45811601	INGRANDES LE FRESNE SUR LOIRE	37 497,14	34 644,62	2 852,52	0,00	0,00	34 644,62
4581161	JAILLE YVON	6 900,00	0,00	6 900,00	0,00	0,00	0,00
45811631	JARZE VILAGES	31 516,93	1 733,82	29 783,11	0,00	0,00	1 733,82
45811671	LES GARENNES SUR LOIRE	163 004,98	151 159,52	11 845,46	0,00	0,00	151 159,52
45811741	HUILLE LEZIGNE	75 000,00	41 020,64	33 979,36	0,00	0,00	41 020,64
45811761	LION D'ANGERS (le)	50 000,00	117,54	49 882,46	0,00	0,00	117,54
4581178	LOIRE	1 000,11	0,00	1 000,11	0,00	0,00	0,00
4581180	LONGUE JUMELLES	123 321,57	39 525,24	83 796,33	0,00	0,00	39 525,24
4581182	LOURESSE ROCHEMENIER	17 323,07	14 271,07	3 052,00	0,00	0,00	14 271,07
45811831	VAL D'ERDRE AUXENCE	28 668,60	0,00	28 668,60	0,00	0,00	0,00
4581187	MARANS	1 392,74	0,00	1 392,74	0,00	0,00	0,00
4581188	MARCE	17 000,32	2 736,41	14 263,91	0,00	0,00	2 736,41
4581192	MAULEVRIER	109 703,14	79 599,44	30 103,70	0,00	0,00	79 599,44
4581193	MAY SUR EVRE	97 589,05	74 956,57	22 632,48	0,00	0,00	74 956,57
45811941	MAZE MILON	127 736,51	42 608,04	85 128,47	0,00	0,00	42 608,04
4581195	MAZIERES EN MAUGES	63 179,84	8 682,96	54 496,88	0,00	0,00	8 682,96
45812001	LONGUENEE EN ANJOU	288 003,06	228 640,59	59 362,47	0,00	0,00	228 640,59
4581201	MENTRE	6 000,69	0,00	6 000,69	0,00	0,00	0,00
4581205	MIRE	69 149,26	60 980,90	28 168,36	0,00	0,00	60 980,90
4581211	MONTILLIERS	35 652,73	23 948,46	11 704,27	0,00	0,00	23 948,46
4581214	MONTREUIL JUIGNE	61 042,23	22 554,07	38 488,16	0,00	0,00	22 554,07
4581215	MONTREUIL BELLAY MERON	6 333,97	106,39	6 227,58	0,00	0,00	106,39
4581217	MONTREUIL S/MAINE	12 858,06	5 421,94	7 436,12	0,00	0,00	5 421,94
45812181	MONTREVAULT SUR EVRE	131 174,81	72 895,95	58 278,86	0,00	0,00	72 895,95
4581219	MONTSOUREAU	8 500,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00
45812202	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	40 463,35	0,00	40 463,35	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
4581221	MOULIHERNE	19 257,03	14 490,98	4 766,05	0,00	0,00	14 490,98
4581222	MOZE SUR LOUET	1 441,24	0,00	1 441,24	0,00	0,00	0,00
4581223	MURS ERIGNE	103 462,90	72 134,41	31 328,49	0,00	0,00	72 134,41
4581224	NEUILLE	6 184,41	0,00	6 184,41	0,00	0,00	0,00
45812281	NOYANT VILLAGES	88 808,86	76 590,04	12 218,82	0,00	0,00	76 590,04
4581231	NUAILLE	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
4581240	PLAINE	12 588,46	7 769,22	4 819,24	0,00	0,00	7 769,22
4581241	PLESSIS GRAMMOIRE	32 289,28	4 488,64	27 800,64	0,00	0,00	4 488,64
45812441	MAUGES SUR LOIRE	237 576,32	127 676,84	109 899,48	0,00	0,00	127 676,84
4581246	PONTS DE CE (les)	117 460,21	38 918,70	78 541,51	0,00	0,00	38 918,70
4581247	POSSONNIERE (LA)	35 000,00	11 091,53	23 908,47	0,00	0,00	11 091,53
45812481	OMBREE D'ANJOU	143 246,91	129 550,61	13 696,30	0,00	0,00	129 550,61
4581253	PUY NOTRE DAME	8 234,77	5 683,74	2 551,03	0,00	0,00	5 683,74
4581257	RAIRIES (les)	21 374,26	0,00	21 374,26	0,00	0,00	0,00
4581259	ROCHEFORT S/LOIRE	183 254,27	133 337,19	49 917,08	0,00	0,00	133 337,19
4581260	ROMAGNE	90 125,32	79 402,28	10 723,04	0,00	0,00	79 402,28
45812611	GENNES VAL DE LOIRE (II)	120 978,72	24 256,51	96 720,21	0,00	0,00	24 256,51
4581262	ROU MARSON	24 394,00	24 393,13	0,87	0,00	0,00	24 393,13
4581266	ST AUGUSTIN DES BOIS	25 489,59	0,00	25 489,59	0,00	0,00	0,00
4581267	ST BARTHELEMY D' ANJOU	109 778,62	67 154,94	42 623,68	0,00	0,00	67 154,94
4581269	ST CHRISTOPHE DU BOIS	12 072,66	0,00	12 072,66	0,00	0,00	0,00
4581271	ST CLEMENT DE LA PLACE	12 850,41	2 437,20	10 413,21	0,00	0,00	2 437,20
4581272	ST CLEMENT DES LEVEES	20 671,14	6 325,62	14 345,52	0,00	0,00	6 325,62
4581273	ST CRESPIN S/MOINE	2 830,93	0,00	2 830,93	0,00	0,00	0,00
4581274	ST CYR EN BOURG	10 159,80	0,00	10 159,80	0,00	0,00	0,00
4581276	ST FLORENT LE VIEIL	200,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00
4581278	SAINTE GEMMES SUR LOIRE	93 025,00	62 109,32	30 915,68	0,00	0,00	62 109,32
4581283	ST GEORGES S/LOIRE	233 742,47	221 846,96	11 895,51	0,00	0,00	221 846,96
4581284	ST GERMAIN DES PRES	29 898,55	0,00	29 898,55	0,00	0,00	0,00
4581289	ST JEAN DE LINIERES	197,34	0,00	197,34	0,00	0,00	0,00
45812921	VAL DU LAYON	69 086,39	10 964,35	58 122,04	0,00	0,00	10 964,35
4581294	ST LAMBERT LA POTHERIE	350 547,71	219 295,25	131 252,46	0,00	0,00	219 295,25
45812981	ST LEGER DE LINIERES	43 469,40	3 331,30	40 138,10	0,00	0,00	3 331,30
4581299	ST LEGER SOUS CHOLET	7 200,00	0,00	7 200,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
45813011	SEVREMOINE	678 167,27	451 487,72	226 669,55	0,00	0,00	451 487,72
4581302	ST MACAIRE BU DOIS	5 092,96	0,00	5 092,96	0,00	0,00	0,00
4581306	ST MARTIN DU FOUILLOUX	56 425,17	28 741,79	27 683,38	0,00	0,00	28 741,79
45813071	LOIRE AUTHION	363 747,93	256 285,49	107 462,44	0,00	0,00	256 285,49
4581308	ST MELAINE SUR AUBANCE	80 626,62	0,00	80 626,62	0,00	0,00	0,00
4581310	ST PAUL DU BOIS	2 248,05	115,03	2 133,02	0,00	0,00	115,03
4581311	ST PHILPERT DU PEUPLE	11 081,04	0,00	11 081,04	0,00	0,00	0,00
45813231	VERRIERES EN ANJOU	222 981,01	107 913,75	115 067,26	0,00	0,00	107 913,75
4581326	SARRIGNE	55 000,00	53 411,64	1 588,36	0,00	0,00	53 411,64
4581328	SAUMUR	328 176,53	262 280,54	65 895,99	0,00	0,00	262 280,54
4581329	SAVENNIERES	52 486,22	901,06	51 585,16	0,00	0,00	901,06
45813311	SEGRE EN ANJOU BLEU	428 775,66	251 159,85	177 615,81	0,00	0,00	251 159,85
4581332	SEGUINIÈRE (LA)	93 757,56	55 654,83	38 102,73	0,00	0,00	55 654,83
4581333	SEICHES S/LE LOIR	105 501,00	79 403,38	26 097,62	0,00	0,00	79 403,38
4581334	SERMAISE	9 600,00	0,00	9 600,00	0,00	0,00	0,00
4581336	SOMLOIRE	55 750,00	40 082,09	15 667,91	0,00	0,00	40 082,09
4581338	SOULAINES SUR AUBANCE	10 300,00	0,00	10 300,00	0,00	0,00	0,00
4581339	SOULAIRE ET BOURG	90 412,00	77 669,65	12 742,35	0,00	0,00	77 669,65
4581341	SOUZAY CHAMPIGNY	12 970,78	0,00	12 970,78	0,00	0,00	0,00
4581343	TESSOUALLE (LA)	22 268,19	0,00	22 268,19	0,00	0,00	0,00
4581344	THORIGNE D'ANJOU	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
45813451	BELLEVIGNE EN LAYON	150 000,61	43 774,68	106 225,93	0,00	0,00	43 774,68
4581347	TIERCE	149 538,43	80 204,87	69 333,56	0,00	0,00	80 204,87
4581350	TORFOU	2 900,00	0,00	2 900,00	0,00	0,00	0,00
4581353	TRELAZE	22 515,27	5 120,96	17 394,31	0,00	0,00	5 120,96
4581355	TREMENTINES	33 537,23	13 663,36	19 873,87	0,00	0,00	13 663,36
4581361	VARENNES SUR LOIRE	23 662,41	0,00	23 662,41	0,00	0,00	0,00
4581362	VARRAINS	25 985,39	0,00	25 985,39	0,00	0,00	0,00
4581364	VAUDELNAY	10 050,16	0,00	10 050,16	0,00	0,00	0,00
45813671	ERDRE EN ANJOU	187 311,55	174 522,67	12 788,88	0,00	0,00	174 522,67
4581368	VERNANTES	81 951,82	32 621,66	49 330,16	0,00	0,00	32 621,66
4581369	VERNOIL LE FOURRIER	45 219,70	22 471,16	22 748,54	0,00	0,00	22 471,16
4581371	VEZINS	14 508,67	158,03	14 350,64	0,00	0,00	158,03
45813731	LYS HAUT LAYON	260 799,42	197 036,02	63 763,40	0,00	0,00	197 036,02

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
4581374	VILLEBERNIER	9 723,25	0,00	9 723,25	0,00	0,00	0,00
45813771	RIVES DU LOIR EN ANJOU	111 420,79	65 524,15	45 896,64	0,00	0,00	65 524,15
4581378	VIVY	70 986,64	18 353,16	52 633,48	0,00	0,00	18 353,16
4581381	YZERNAY	20 855,59	0,00	20 855,59	0,00	0,00	0,00
4581543	ANJOU BLEU COMMUNAUTE	70 480,00	0,00	70 480,00	0,00	0,00	0,00
4581745	WATERLOO TEST FILIEN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581800	COTER	5 219 285,13	830 369,64	4 380 676,72	8 238,77	0,00	830 369,64
4581801	CANTENAY EPINARD CHAUFFERIE BOIS	80 000,00	72 278,15	0,00	7 721,85	0,00	72 278,15
4581802	CCRT3	550 000,00	0,00	492 596,88	57 403,12	0,00	0,00
45820231	BEAUPREAU EN MAUGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582026	BECON LES GRANITS	721,00	0,00	0,00	721,00	0,00	0,00
45821671	LES GARENNES SUR LOIRE	1 190,00	1 181,91	0,00	8,09	0,00	1 181,91
4582347	TIERCE	8 026,00	8 025,40	0,00	0,60	0,00	8 025,40
Total des dépenses réelles		96 491 909,10	50 427 747,41	34 108 087,72	11 956 073,97	9 660 757,64	40 766 989,77
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	1 255 000,00	1 167 676,20		87 323,80		1 167 676,20
	Reprise sur autofinancement antérieur	55 000,00	38 165,41		16 834,59		38 165,41
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	10 000,00	9 490,04		509,96		9 490,04
13912	Subv. transf. Régions	10 000,00	10 387,97		-387,97		10 387,97
139148	Subv. transf. Autres communes	20 000,00	8 588,51		11 411,49		8 588,51
13918	Autres subventions d'équipement transf.	15 000,00	9 698,89		5 301,11		9 698,89
	Charges transférées (7)	1 200 000,00	1 129 510,79		70 489,21		1 129 510,79
2315	Install., matériel et outill. technique	1 200 000,00	1 129 510,79		70 489,21		1 129 510,79
041	Opérations patrimoniales (8)	1 044 119,31	691 165,34		352 953,97		691 165,34
204412	Sub nat org pub - Bât. et installations	660,23	660,24		-0,01		660,24
204422	Sub nat privé - Bât. et installations	0,00	348,98		-348,98		348,98
21828	Autres matériels de transport	0,00	12 895,05		-12 895,05		12 895,05
2313	Constructions	88 000,00	81 827,99		6 172,01		81 827,99
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	926 200,00	566 200,00		360 000,00		566 200,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	26 000,00	25 973,99		26,01		25 973,99
4581007	ANGERS	2 143,89	2 143,89		0,00		2 143,89
4581060	CHACE	135,60	135,60		0,00		135,60
45810651	LES HAUTS D'ANJOU	0,01	0,01		0,00		0,01
4581120	DENEE	0,01	0,01		0,00		0,01

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
4581125	DOUE LA FONTAINE	0,60	0,60		0,00		0,60
45811251	DOUE EN ANJOU	131,94	131,94		0,00		131,94
45811381	BOIS D'ANJOU (les)	0,01	0,01		0,00		0,01
45811631	JARZE VILAGES	0,01	0,02		-0,01		0,02
4581188	MARCE	0,01	0,01		0,00		0,01
4581193	MAY SUR EVRE	0,02	0,02		0,00		0,02
4581253	PUY NOTRE DAME	10,12	10,12		0,00		10,12
4581257	RAIRIES (les)	0,03	0,03		0,00		0,03
4581308	ST MELAINE SUR AUBANCE	1,24	1,24		0,00		1,24
4581311	ST PHILPERT DU PEUPLE	0,01	0,01		0,00		0,01
4581328	SAUMUR	835,57	835,57		0,00		835,57
4581343	TESSOUALLE (LA)	0,01	0,01		0,00		0,01
Total des dépenses d'ordre		2 299 119,31	1 858 841,54		440 277,77		1 858 841,54

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2024.

III – ADOPTION DU CA		III			
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		A3			
Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		99 132 517,00	51 673 127,21	32 142 263,03	15 317 126,76
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	44 235 584,52	20 904 987,26	20 198 947,68	3 131 649,58
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	483 110,40	175 543,08	307 567,32	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	68 750,00	0,00	68 750,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	24 016 069,13	9 430 060,99	13 202 233,40	1 383 774,74
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	19 667 654,99	11 299 383,19	6 620 396,96	1 747 874,84
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	4 236 595,00	3 000 000,00	0,00	1 236 595,00
1641	Emprunts en euros	4 236 595,00	3 000 000,00	0,00	1 236 595,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	5 270,00	10 128,95	0,00	-4 858,95
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	3 896,81	0,00	-3 896,81
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	964,14	0,00	-964,14
237	Avances commandes immo incorporelles	5 270,00	5 268,00	0,00	2,00
Total des recettes d'équipement		48 477 449,52	23 915 116,21	20 198 947,68	4 363 385,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	16 272 307,63	16 277 350,21	0,00	-5 042,58
10222	FCTVA	1 921 761,33	1 926 803,91	0,00	-5 042,58
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	14 350 546,30	14 350 546,30	0,00	0,00
136	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	144 858,00	0,00	0,00	144 858,00
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	144 858,00	0,00	0,00	144 858,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00		0,00	
Total des recettes financières		16 422 165,63	16 277 350,21	0,00	144 815,42
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	20 800 485,08	8 792 855,12	11 943 315,35	64 314,61
Total des recettes réelles		85 700 100,23	48 985 321,54	32 142 263,03	4 572 515,66

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
021	Virement de la section de fonctionnement	10 338 297,46	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	2 050 000,00	1 996 640,33		53 359,67
28041482	Subv. Autres oncs: Bâtiments, installations	1 137 350,00	1 174 150,30		-36 800,30
280415332	ADM : Bâtiments, installations	38 400,00	38 375,07		24,93
280415342	IC : Bâtiments, installations	110 250,00	111 221,29		-971,29
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat*	0,00	984,31		-984,31
280422	Privé - Bâtiments et installations	81 300,00	81 221,86		78,14
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	45 710,00	45 738,76		-28,76
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	0,00	1,62		-1,62
2805	Licences, logiciels, droits similaires	212 320,00	152 590,93		59 729,07
281318	Autres bâtiments publics	165 800,00	184 581,18		-18 781,18
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	1 120,00	1 376,47		-256,47
28181	Installations générales, aménagt divers	18 300,00	23 908,82		-5 608,82
281828	Autres matériels de transport	128 850,00	51 957,02		76 892,98
281838	Autre matériel informatique	79 800,00	87 656,62		-7 856,62
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 700,00	19 949,63		-14 249,63
28185	Matériel de téléphonie	8 100,00	6 148,08		1 951,92
28188	Autres immo. corporelles	17 000,00	16 778,37		221,63
041	Opérations patrimoniales (10)	1 044 119,31	691 165,34		352 953,97
13148	Subv. transf. Autres communes	3 259,08	3 259,09		-0,01
2031	Frais d'études	114 000,00	107 801,98		6 198,02
2111	Terrains nus	0,00	348,98		-348,98
238	Avances commandes immo corporelles	926 200,00	579 085,05		347 104,95
45810211	BEAUFORT EN ANJOU	0,01	0,00		0,01
4582011	ARTANNES SUR THOUET	0,01	0,01		0,00
45820181	BAUGE EN ANJOU (2)	1,03	1,03		0,00
45820211	BEAUFORT EN ANJOU	0,00	0,01		-0,01
4582026	BECON LES GRANITS	0,01	0,01		0,00
4582063	CHALONNES S/LOIRE	2,16	2,16		0,00
4582064	CHAMBELLAY	0,01	0,01		0,00
4582110	CORZE	1,12	1,11		0,01
4582123	DISTRE	0,02	0,02		0,00
4582129	ECOUFLANT	3,18	3,18		0,00
4582155	GREZ NEUVILLE	7,98	7,98		0,00
45821671	LES GARENNES SUR LOIRE	378,48	378,48		0,00
45821761	LION D'ANGERS (1e)	104,22	104,22		0,00
4582180	LONGUE JUMELLES	1,04	1,04		0,00
4582214	MONTREUIL JUIGNE	1,63	1,63		0,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
4582231	NUAILLE	0,02	0,02		0,00
4582241	PLESSIS GRAMMOIRE	18,00	18,00		0,00
45822441	MAUGES SUR LOIRE	3,29	3,29		0,00
4582260	ROMAGNE	0,01	0,01		0,00
45822611	GENNES VAL DE LOIRE (11)	0,00	0,01		-0,01
4582283	ST GEORGES S/LOIRE	0,01	0,01		0,00
45823071	LOIRE AUTHION	123,18	123,18		0,00
4582310	ST PAUL DU BOIS	0,01	0,01		0,00
4582326	SARRIGNE	8,86	8,86		0,00
45823451	BELLEVIGNE EN LAYON	0,01	0,01		0,00
4582347	TIERCE	0,03	0,03		0,00
4582364	VAUDELNAY	0,01	0,01		0,00
4582378	VIVY	5,89	5,90		-0,01
4582381	YZERNAY	0,01	0,01		0,00
Total des recettes d'ordre		13 432 416,77	2 687 805,67		10 744 611,10

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non tirées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(4) Sauf: 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 - DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		25 247 965,00	12 420 013,51	286 888,66	0,00	12 541 062,83	0,00	12 706 902,17
011	Charges à caractère général (3)	4 288 152,85	3 295 319,19	184 640,59	0,00	808 193,07	0,00	3 479 959,78
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 120 388,00	5 479 713,94	0,00	0,00	640 672,06		5 479 713,94
014	Atténuations de produits	400 000,00	350 872,20	0,00	0,00	49 127,80		350 872,20
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 456 398,69	952 095,13	32 632,00	0,00	471 671,56	0,00	984 727,13
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		12 264 937,54	10 078 000,46	217 272,59	0,00	1 969 664,49	0,00	10 295 273,05
66	Charges financières	440 000,00	293 744,86	69 616,07	0,00	76 639,07		363 360,93
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	1 930,86	0,00	0,00	3 069,14		1 930,86
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	149 730,00	49 697,00			100 033,00		49 697,00
Total des dépenses financières		594 730,00	345 372,72	69 616,07	0,00	179 741,21		414 988,79
Total des dépenses réelles		12 859 667,54	10 423 373,18	286 888,66	0,00	2 149 405,70	0,00	10 710 261,84
023	Virement à la section d'investissement	10 338 297,46	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	2 050 000,00	1 996 640,33			53 359,67		1 996 640,33
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		12 388 297,46	1 996 640,33			10 391 657,13		1 996 640,33

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
---	------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	25 247 965,00	12 420 013,51	286 888,66	0,00	12 541 062,83	0,00	12 706 902,17
--	----------------------	----------------------	-------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		25 247 965,00	25 187 351,75	160 000,00	0,00	-99 386,75
013	Atténuations de charges (3)	215 739,00	221 288,00	0,00	0,00	-5 549,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 580 593,00	1 808 766,46	0,00	0,00	-228 173,46
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	14 285 209,00	14 072 546,12	0,00	0,00	212 662,88
74	Dotations et participations (3)	2 651 424,00	2 480 754,41	160 000,00	0,00	10 669,59
75	Autres produits de gestion courante (3)	5 140 000,00	5 256 292,22	0,00	0,00	-116 292,22
Total des recettes de gestion des services		23 872 965,00	23 839 647,21	160 000,00	0,00	-126 682,21
76	Produits financiers	120 000,00	180 028,34	0,00	0,00	-60 028,34
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		120 000,00	180 028,34	0,00	0,00	-60 028,34
Total des recettes réelles		23 992 965,00	24 019 675,55	160 000,00	0,00	-186 710,55
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 255 000,00	1 167 676,20			87 323,80
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		1 255 000,00	1 167 676,20			87 323,80
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00				
Total des recettes de fonctionnement cumulées		25 247 965,00	25 187 351,75	160 000,00	0,00	-99 386,75

(1) Recettes justifiées non tirées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

Dettes Globales du SIEML au 31 DECEMBRE 2024

Taux	Banque	Capital à l'origine	Capital Restant Dû	% de la dette	Intérêts	Marge	Fin du Prêt	% de la Dette
	CE Caisse d'Epargne	2 000 000,00 €	513 465,87 €	26%	3%	4,56%	2027	82%
		3 000 000,00 €	2 012 469,75 €	67%	11%	0,25%	2034	
		3 000 000,00 €	3 000 000,00 €	100%	17%	3,50%	2039	
	CRCA Crédit Agricole	3 000 000,00 €	5 525 935,62 €	69%	31%	2,41%		
		2 500 000,00 €	1 308 459,57 €	52%	7%	1,25%	2032	
		2 500 000,00 €	1 308 459,57 €	52%	7%	1,25%		
		2 000 000,00 €	164 137,33 €	8%	1%	3,110%		
	Crédit Mutuel	2 000 000,00 €	1 043 036,65 €	52%	6%	1,15%	2032	
		2 000 000,00 €	1 043 036,65 €	52%	6%	1,15%		
	Banque Postale	3 700 000,00 €	2 959 999,96 €	80%	17%	0,61%	2036	
		3 000 000,00 €	2 600 000,00 €	87%	15%	2,56%	2037	
	6 700 000,00 €	5 559 999,96 €	83%	31%	1,52%			
	Total 1	21 200 000,00 €	13 601 569,13 €	64%	77%	1,23%		
Taux Révisable					Euribor 3 mois = 2,88 % au 31/12/2024			18%
	Total 2	7 700 000,00 €	4 173 333,53 €	54%	23%			
Total "Gissler A 1"	Total 1 + 2	28 900 000,00 €	17 774 902,66 €	62%	100%			
	Total 1 + 2	28 900 000,00 €	17 774 902,66 €	62%	100%	2,14%		

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		39,00	0,00	39,00	34,20	7,90	39,10
Adjoint administratif pal 1 cl	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif terr.	C	9,00	0,00	9,00	8,60	1,00	9,60
Administrateur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	7,00	0,00	7,00	2,00	4,90	6,90
Attaché principal	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Rédacteur principal 1 cl	B	8,00	0,00	6,00	4,60	1,00	5,60
FILIERE TECHNIQUE (c)		53,00	0,00	53,00	23,40	28,80	52,20
Adjoint technique territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	3,00	0,00	3,00	2,60	0,00	2,60
Ingénieur	A	7,00	0,00	7,00	4,80	2,00	6,80
Ingénieur hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	6,00	0,00	6,00	2,00	3,80	5,80
Technicien	B	15,00	0,00	15,00	4,00	11,00	15,00
Technicien principal de 1 cl	B	14,00	0,00	14,00	8,00	6,00	14,00
Technicien principal de 2 cl	B	6,00	0,00	6,00	0,00	6,00	6,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Attaché cons.	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		93,00	0,00	93,00	54,60	37,70	92,30

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NCR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 30 % (quotité de travail = 30 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	368	0,00	332-23-1°	CDD
Attaché	A	ADM	732	0,00	332-10	CDI
Attaché	A	ADM	611	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	587	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	567	0,00	332-10	CDI
Attaché cons.	A	CULT	469	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	739	0,00	332-10	CDI
Ingénieur	A	TECH	739	0,00	332-8-1°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	791	0,00	332-10	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	837	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	896	0,00	332-8-1°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	946	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	395	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur principal 1 cl	B	ADM	660	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	415	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	452	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	513	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	538	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	395	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	395	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	513	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	538	0,00	332-8-1°	CDD
Technicien	B	TECH	395	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	452	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	395	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien principal de 1 cl	B	TECH	684	0,00	332-10	CDI
Technicien principal de 1 cl	B	TECH	660	0,00	332-10	CDI
Technicien principal de 1 cl	B	TECH	660	0,00	332-10	CDI
Technicien principal de 1 cl	B	TECH	573	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien principal de 1 cl	B	TECH	638	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien principal de 1 cl	B	TECH	573	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	444	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	480	0,00	332-10	CDI
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	444	0,00	332-8-2°	CDD

Syndicat Intercommunal d'Energies du 49 - BUDGET SYNDICAT - CA - 2024

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	638	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	542	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	458	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
Contrat P.E.C		OTR	0	0,00	A	A
Rédacteur	B	ADM	395	0,00	332-13	CDD
Technicien	B	TECH	401	0,00	332-24	CDD
Technicien	B	TECH	431	0,00	332-24	CDD
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	444	0,00	332-24	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-8° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concourt rempli avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 325, 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.325 et L.352).
 343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnaires de direction).
 333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-3, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1143 du 20 octobre 1985.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25490130900040	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI Syndicat Intercommunal d'Energies du 49
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ANGERS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : IRVE (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titras)	Section d'exploitation	A	1 111 650,34	G	1 114 625,43	G-A	2 975,09
	Section d'investissement	B	850 455,21	H	833 193,90	H-B	-17 261,31

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	9 996,31 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	29 043,32 (si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	1 962 105,55	Q= G+H+I+J	1 986 858,96	=Q-P	24 753,41

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	648 126,99	L	652 461,66
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	648 126,99	= K+L	652 461,66

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	1 111 650,34	= G+I+K	1 124 621,74		12 971,40
	Section d'investissement	= B+D+F	1 498 582,20	= H+J+L	1 514 698,88		16 116,68
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 610 232,54	= G+H+I+J+K+L	2 639 320,62		29 088,08

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	648 126,99	L	652 461,66
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	652 461,66
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	646 126,99	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 040 107,00	524 278,56	412 100,72	0,00	103 727,72
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3,00	0,36	0,00	0,00	2,64
Total des dépenses de gestion courante		1 040 110,00	524 278,92	412 100,72	0,00	103 730,36
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat*(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 040 110,00	524 278,92	412 100,72	0,00	103 730,36
023	Virement à la section d'investissement	32 100,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections	182 500,00	175 270,70			7 229,30
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		214 600,00	175 270,70			39 329,30
TOTAL		1 254 710,00	699 549,62	412 100,72	0,00	143 059,66
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	434 900,00	287 125,53	288 416,56	0,00	-150 642,09
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	604 813,69	320 000,00	0,00	0,00	284 813,69
75	Autres produits de gestion courante	0,00	7 739,65	0,00	0,00	-7 739,65
Total des recettes de gestion courante		1 039 713,69	624 865,18	288 416,56	0,00	126 431,95
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	13 082,75	0,00	0,00	-13 082,75
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 039 713,69	637 947,93	288 416,56	0,00	113 349,20
042	Opérat* ordre transfert entre sections	205 000,00	188 260,94			16 739,06
043	Opérat* ordre Intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		205 000,00	188 260,94			16 739,06
TOTAL		1 244 713,69	826 208,87	288 416,56	0,00	130 088,26
Pour information		9 996,31				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	40 000,00	34 930,00	0,00	5 070,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 480 533,58	627 264,27	648 126,99	1 205 142,32
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 520 533,58	662 194,27	648 126,99	1 210 212,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
28	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 520 533,58	662 194,27	648 126,99	1 210 212,32
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	205 000,00	188 260,94		16 739,06
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	205 000,00	188 260,94		16 739,06
	TOTAL	2 725 533,58	850 455,21	648 126,99	1 226 951,38
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	2 481 890,26	657 923,20	652 461,66	1 171 505,40
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 481 890,26	657 923,20	652 461,66	1 171 505,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 481 890,26	657 923,20	652 461,66	1 171 505,40
021	Virement de la section d'exploitation (2)	32 100,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	182 500,00	175 270,70		7 229,30
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	214 600,00	175 270,70		39 329,30
	TOTAL	2 696 490,26	833 193,90	652 461,66	1 210 834,70

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	29 043,32			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque la service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	936 379,28		936 379,28
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,36		0,36
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	9 542,60	9 542,60
68	Dot. Amortist, dépréciat*, provisions	0,00	165 728,10	165 728,10
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	936 379,64	175 270,70	1 111 650,34

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 111 650,34
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	188 260,94	188 260,94
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	34 930,00	0,00	34 930,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	627 264,27	0,00	627 264,27
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	662 194,27	188 260,94	850 455,21

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	850 455,21
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état; voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	585 542,09		585 542,09
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	320 000,00		320 000,00
75	Autres produits de gestion courante	7 739,65		7 739,65
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	13 082,75	188 260,94	201 343,69
78	Reprise amort., dépréciat ^e et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	926 364,49	188 260,94	1 114 625,43

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	9 996,31
---	-----------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 124 621,74
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	657 923,20	0,00	657 923,20
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat ^o BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	9 542,60	9 542,60
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		165 728,10	165 728,10
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat ^e des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	657 923,20	175 270,70	833 193,90

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	29 043,32
---	------------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	862 237,22
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état; (voir le détail Annexe IV A7).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	1 040 107,00	524 278,56	412 100,72	0,00	103 727,72
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	550 000,00	294 539,43	246 789,32	0,00	8 671,25
6068	Autres matières et fournitures	20 000,00	9 288,06	0,00	0,00	10 711,94
6156	Maintenance	150 000,00	36 533,32	50 135,61	0,00	83 330,87
618	Divers	227 250,00	104 712,26	101 113,46	0,00	21 424,28
6236	Catalogues et imprimés	2 099,00	2 038,19	0,00	0,00	62,81
6238	Divers	90 260,00	76 745,25	14 082,13	0,00	-547,38
6257	Réceptions	498,00	424,05	0,00	0,00	73,85
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3,00	0,36	0,00	0,00	2,64
6541	Créances admises en non-valeur	1,00	0,36	0,00	0,00	0,64
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	2,00	0,00	0,00	0,00	2,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 040 110,00	524 278,92	412 100,72	0,00	103 730,36
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 040 110,00	524 278,92	412 100,72	0,00	103 730,36
023	Virement à la section d'investissement	32 100,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	182 500,00	175 270,70			7 229,30
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	9 600,00	9 542,60			57,40
6811	Dot. amort. immos incorp. et corporelles	172 900,00	165 728,10			7 171,90
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		214 600,00	175 270,70			39 329,30
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		214 600,00	175 270,70			39 329,30
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 254 710,00	699 549,62	412 100,72	0,00	143 059,66
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, CE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	434 900,00	297 125,53	288 416,56	0,00	-150 642,09
706	Prestations de services	400 000,00	264 225,53	288 416,56	0,00	-152 642,09
70878	Remb. frais par des tiers	34 900,00	32 900,00	0,00	0,00	2 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	604 813,89	320 000,00	0,00	0,00	284 813,89
74	Subventions d'exploitation	604 813,89	320 000,00	0,00	0,00	284 813,89
75	Autres produits de gestion courante	0,00	7 739,66	0,00	0,00	-7 739,66
7588	Autres	0,00	7 739,66	0,00	0,00	-7 739,66
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 039 713,89	624 865,18	288 416,56	0,00	126 431,95
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	13 082,75	0,00	0,00	-13 082,75
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	13 082,75	0,00	0,00	-13 082,75
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 039 713,89	637 947,93	288 416,56	0,00	113 349,20
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	205 000,00	188 260,94	0,00	0,00	16 739,06
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	205 000,00	188 260,94	0,00	0,00	16 739,06
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		205 000,00	188 260,94	0,00	0,00	16 739,06
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 244 713,89	826 208,87	288 416,56	0,00	130 088,26
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		9 996,31				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 899 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7819 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	40 000,00	34 930,00	0,00	6 070,00
2051	Concessions et droits assimilés	40 000,00	34 930,00	0,00	6 070,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 480 533,58	627 264,27	648 126,99	1 205 142,32
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	2 380 533,58	627 264,27	648 126,99	1 105 142,32
Total des dépenses d'équipement		2 520 533,58	662 194,27	648 126,99	1 210 212,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 520 533,58	662 194,27	648 126,99	1 210 212,32
040	Opérat ^o ordre transfert entre sections (5)	205 000,00	188 260,94	0,00	16 739,06
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	205 000,00	188 260,94	0,00	16 739,06
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	63 400,00	63 448,62	0,00	-48,62
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	18 850,00	18 845,54	0,00	4,46
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	4 250,00	4 250,11	0,00	-0,11
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	116 500,00	101 716,67	0,00	16 783,33
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		205 000,00	188 260,94	0,00	16 739,06
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 725 533,58	850 455,21	648 126,99	1 226 951,38
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DI 040 = RF 042

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DI 041 = Rf 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	2 481 890,26	657 923,20	652 461,66	1 171 505,40
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	688 883,61	37 923,20	161 180,31	389 600,00
1314	Subv. équipt Communes	250 000,00	0,00	62 018,80	187 981,40
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	1 643 206,75	620 000,00	429 262,75	593 924,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 481 890,26	657 923,20	652 461,66	1 171 505,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 481 890,26	657 923,20	652 461,66	1 171 505,40
021	Virement de la section d'exploitation	32 100,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	182 500,00	175 270,70		7 229,30
21751	Installations complexes spécialisées	9 600,00	9 542,60		57,40
28175	Matériel et outillage technique (mad)	172 900,00	165 728,10		7 171,90
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		214 600,00	175 270,70		39 329,30
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		214 600,00	175 270,70		39 329,30
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 696 490,26	833 193,90	652 461,66	1 210 834,70
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		29 043,32			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25490130900057	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI Syndicat Intercommunal d'Energies du 49
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ANGERS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : GNV (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 63 195,69	G 60 095,94	G-A -13 099,75
	Section d'investissement	B 8 500,00	H 8 500,00	H-B 0,00

		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 21 519,22 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 71 695,69	Q= G+H+I+J 80 115,16	=Q-P 8 419,47

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 63 195,69	= G+H+K 71 615,18	8 419,47
	Section d'investissement	= B+D+F 8 500,00	= H+J+L 8 500,00	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 71 695,69	= G+H+I+J+K+L 80 115,16	8 419,47

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	92 517,22	49 695,69	5 000,00	0,00	37 821,53
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2,00	0,00	0,00	0,00	2,00
Total des dépenses de gestion courante		92 519,22	49 695,69	5 000,00	0,00	37 823,53
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat ⁽²⁾	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés ⁽³⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		92 519,22	49 695,69	5 000,00	0,00	37 823,53
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat ⁽⁴⁾ ordre transfert entre sections	8 500,00	8 500,00			0,00
043	Opérat ⁽⁴⁾ ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		8 500,00	8 500,00			0,00
TOTAL		101 019,22	58 195,69	5 000,00	0,00	37 823,53
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	71 000,00	41 595,21	0,00	0,00	29 404,79
73	Produits issus de la fiscalité ⁽⁴⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,73	0,00	0,00	-0,73
Total des recettes de gestion courante		71 000,00	41 595,94	0,00	0,00	29 404,06
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		71 000,00	41 595,94	0,00	0,00	29 404,06
042	Opérat ⁽⁴⁾ ordre transfert entre sections	8 500,00	8 500,00			0,00
043	Opérat ⁽⁴⁾ ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		8 500,00	8 500,00			0,00
TOTAL		79 500,00	50 095,94	0,00	0,00	29 404,06
Pour information		21 519,22				
R 002 Excédant d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M1, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	8 500,00	8 500,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	8 500,00	8 500,00		0,00
	TOTAL	8 500,00	8 500,00	0,00	0,00
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	8 500,00	8 500,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	8 500,00	8 500,00		0,00
	TOTAL	8 500,00	8 500,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque le régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	54 695,69		54 695,69
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat*, provisions	0,00	8 500,00	8 500,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	54 695,69	8 500,00	63 195,69

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

63 195,69

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	8 500,00	8 500,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	0,00	8 500,00	8 500,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE

8 500,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	41 595,21		41 595,21
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,73		0,73
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	8 500,00	8 500,00
78	Reprise amort., dépréciat* et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	41 595,94	8 500,00	50 095,94

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	21 519,22
---	------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	71 615,16
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat* BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		8 500,00	8 500,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	8 500,00	8 500,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 500,00
---	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir liste des opérations d'ordre

(3) Permet de retracer les variations de stocks (seul stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	92 517,22	49 695,69	5 000,00	0,00	37 821,53
6051	Fournitures non stockables (eau, énergie)	72 517,00	32 169,86	5 000,00	0,00	35 328,12
6053	Fournitures entretien et petit équipt	0,00	247,00	0,00	0,00	-247,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	0,00	1 947,00	0,00	0,00	-1 947,00
6156	Maintenance	20 000,22	15 312,81	0,00	0,00	4 687,41
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2,00	0,00	0,00	0,00	2,00
6596	Autres ch. diversas de gestion courante	2,00	0,00	0,00	0,00	2,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		92 519,22	49 695,69	5 000,00	0,00	37 823,53
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		92 519,22	49 695,69	5 000,00	0,00	37 823,53
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	8 500,00	8 500,00			0,00
6811	Dot. amort. immos incorp. et corporelles	8 500,00	8 500,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 500,00	8 500,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		8 500,00	8 500,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		101 019,22	68 195,69	5 000,00	0,00	37 823,53
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est rattaché au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	71 000,00	41 595,21	0,00	0,00	29 404,79
706	Prestations de services	71 000,00	41 595,21	0,00	0,00	29 404,79
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,73	0,00	0,00	-0,73
7588	Autres	0,00	0,73	0,00	0,00	-0,73
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+76+013		71 000,00	41 595,94	0,00	0,00	29 404,06
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		71 000,00	41 595,94	0,00	0,00	29 404,06
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	8 500,00	8 500,00			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	8 500,00	8 500,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		8 500,00	8 500,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		79 500,00	50 095,94	0,00	0,00	29 404,06
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		21 519,22				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	8 500,00	8 500,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	8 500,00	8 500,00		0,00
13916	Sub. éqpt cpte résult. Autres EPL	8 500,00	8 500,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		8 500,00	8 500,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 500,00	8 500,00	0,00	0,00
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RC 042.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	8 500,00	8 500,00		0,00
28138	Autres constructions	8 500,00	8 500,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		8 500,00	8 500,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		8 500,00	8 500,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 500,00	8 500,00	0,00	0,00
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DT 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DT 041 = RI 041.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI : Syndicat Intercommunal d'Energies du 49 (1)

(2) AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET SYNDICAT

Numéro SIRET : 25490130900065

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ANGERS

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : PCRS (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)	
TOTAL DU BUDGET	1 349 772,87	2 186 359,28	718 003,60	A1	1 554 590,21
Investissement	573 399,65	1 541 776,32	(2) 591 219,31	A2	1 559 596,08
Dont 1068		0,00			
Fonctionnement	776 373,12	644 582,96	(3) 126 784,29	A3	-5 005,87

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses	Recettes		Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II 14 642,00	III + IV 14 749,60	B1	107,60	
Investissement	I 14 642,00	III 14 749,60	B2	107,60	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	1 554 697,81
Investissement	A2 + B2	1 559 703,68
Fonctionnement	A3 + B3	-5 005,87

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 14 642,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	14 642,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuel le. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 14 749,60
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	14 749,60
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régle)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 018 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre global se regroupant les comptes 204 et 2324

II – PRESENTATION GENERALE		II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET		A

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	776 373,12	G	644 582,96
	Section d'investissement	B	573 399,55	H	1 541 776,32

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	126 784,29
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	591 219,31

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	1 349 772,67	= G + H + I + J	2 904 362,88
---	-----------------	---------------------	-----------------	---------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	14 642,00	L	14 749,60
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	14 642,00	= K + L	14 749,60

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	776 373,12	= G + I + K	771 367,25
	Section d'investissement	= B + D + F	588 041,55	= H + J + L	2 147 745,23
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	1 364 414,67	= G + H + I + J + K + L	2 919 112,48

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		734 659,57
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	10 192,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	9 363,72	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		19 555,72	734 659,57
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	288 983,90
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	85 392,83	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		85 392,83	288 983,90
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 104 948,55	II 1 023 643,47
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	468 451,00	518 132,85
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 468 451,00	IV 518 132,85

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	573 399,55	II + IV	1 641 776,32
--------------	----------------	-------------------	----------------	---------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	591 219,31
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	573 399,55	II + IV + VI + VII	2 132 995,63
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		1 559 596,08		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1069.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	50 674,87	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	176 131,96
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	179 500,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	230 374,87	Total recettes de gestion des services	176 131,96
66 Charges financières	27 865,40	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	258 240,27	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	176 131,96

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	518 132,85	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	468 451,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	518 132,85	TOTAL RECETTES D'ORDRE	468 451,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	776 373,12	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	844 582,96
---	----------------	-------------------	---	----------------	-------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	126 784,29

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	776 373,12	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	771 367,25
---	--------------------	-------------------	---	---------------------	-------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	-5 005,87				
--	------------------	--	--	--	--

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	488 451,00	488 451,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	85 392,83	0,00	85 392,83
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régut. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	10 192,00	0,00	10 192,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	9 363,72	0,00	9 363,72
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
50	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		104 948,55	488 451,00	573 399,55

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
--	------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	50 874,87		50 874,87
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	179 500,00		179 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	27 865,40	0,00	27 865,40
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	518 132,85	518 132,85
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		258 240,27	518 132,85	776 373,12

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
---	------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation in-tale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1088)	268 983,90	0,00	268 983,90
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	734 659,57	0,00	734 659,57
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		518 132,85	518 132,85
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
46	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 023 643,47	518 132,85	1 541 776,32

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
---	-------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	691 219,31
--	-------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	176 131,96		176 131,96
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	468 451,00	468 451,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Racettes de fonctionnement – Total		176 131,96	468 451,00	644 582,96

Pour information R002 Résultat positif reporté	126 784,29
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		600 227,00	573 399,55	14 642,00	12 185,45	0,00	573 399,55
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 192,00	10 192,00	0,00	0,00	0,00	10 192,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	9 363,72	0,00	636,28	0,00	9 363,72
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		20 192,00	19 555,72	0,00	636,28	0,00	19 555,72
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	14 642,00	0,00	14 642,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	85 393,00	85 392,83	0,00	0,17		85 392,83
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		100 035,00	85 392,83	14 642,00	0,17	0,00	85 392,83
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		120 227,00	104 948,55	14 642,00	636,45	0,00	104 948,55
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	480 000,00	468 451,00		11 549,00		468 451,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		480 000,00	468 451,00		11 549,00		468 451,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		600 227,00	573 399,55	14 642,00	12 185,45	0,00	573 399,55

III – ADOPTION DU CA					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A
Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		1 601 243,26	1 541 776,32	14 749,60	44 717,34
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	764 051,26	734 659,57	14 749,60	14 642,09
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		764 051,26	734 659,57	14 749,60	14 642,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	287 000,00	288 983,90	0,00	-1 983,90
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		287 000,00	288 983,90	0,00	-1 983,90
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 051 051,26	1 023 643,47	14 749,60	12 658,19
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	15 192,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	535 000,00	518 132,85	0,00	16 867,15
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		550 192,00	518 132,85	0,00	32 059,15
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		591 219,31	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées		2 192 462,57	2 132 995,63	14 749,60	44 717,34

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-05 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (01 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE						A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		600 227,00	573 399,55	14 642,00	12 185,45	0,00	573 399,55
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 192,00	10 192,00	0,00	0,00	0,00	10 192,00
2051	Concessions, droits similaires	10 192,00	10 192,00	0,00	0,00	0,00	10 192,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	9 363,72	0,00	636,28	0,00	9 363,72
21838	Autre matériel informatique	10 000,00	9 363,72	0,00	636,28	0,00	9 363,72
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		20 192,00	19 555,72	0,00	636,28	0,00	19 555,72
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	14 642,00	0,00	14 642,00	0,00		0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	14 642,00	0,00	14 642,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	85 393,00	85 392,83	0,00	0,17		85 392,83
1641	Emprunts en euros	85 393,00	85 392,83	0,00	0,17		85 392,83
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		100 035,00	85 392,83	14 642,00	0,17	0,00	85 392,83
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		120 227,00	104 948,55	14 642,00	636,45	0,00	104 948,55
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	480 000,00	468 451,00		11 549,00		468 451,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	480 000,00	468 451,00		11 549,00		468 451,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	121 000,00	55 177,00		65 823,00		55 177,00
13912	Subv. transf. Régions	81 000,00	84 063,00		-3 063,00		84 063,00
139148	Subv. transf. Autres communes	10 500,00	9 352,00		1 148,00		9 352,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
139158	Subv. transf. Autres groupements	218 500,00	181 751,00		36 749,00		181 751,00
13916	Subv. transf. Autres E.P.L.	46 500,00	46 050,00		450,00		46 050,00
139178	Autres fonds européens	0,00	90 000,00		-90 000,00		90 000,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	2 500,00	2 058,00		442,00		2 058,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		480 000,00	468 451,00		11 549,00		468 451,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état 'II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE				A3	
Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		1 601 243,26	1 541 776,32	14 749,60	44 717,34
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	764 051,26	734 659,57	14 749,60	14 642,09
1312	Subv. transf. Régions	698 311,17	83 689,17	0,00	614 642,00
13148	Subv. transf. Autres communes	19 116,09	4 366,40	14 749,60	0,09
13158	Subv. transf. Autres groupements	46 624,00	46 624,00	0,00	0,00
13178	Autres fonds européens	0,00	600 000,00	0,00	-600 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		764 051,26	734 659,57	14 749,60	14 642,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	287 000,00	288 983,90	0,00	-1 983,90
10222	FCTVA	287 000,00	288 983,90	0,00	-1 983,90
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		287 000,00	288 983,90	0,00	-1 983,90
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 051 051,26	1 023 643,47	14 749,60	12 658,19
021	Virement de la section de fonctionnement	15 192,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	535 000,00	518 132,85		16 867,15
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 000,00	5 307,74		-1 307,74
281838	Autre matériel informatique	5 000,00	5 392,11		-392,11
28188	Autres immo. corporelles	526 000,00	507 433,00		18 567,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		550 192,00	518 132,85		32 059,15

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 188 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		881 386,00	769 212,02	7 161,10	0,00	105 012,88	0,00	776 373,12
011	Charges à caractère général (3)	123 416,00	50 874,87	0,00	0,00	72 541,13	0,00	50 874,87
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	179 500,00	179 500,00	0,00	0,00	0,00		179 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		302 916,00	230 374,87	0,00	0,00	72 541,13	0,00	230 374,87
66	Charges financières	28 278,00	20 704,30	7 161,10	0,00	412,60		27 865,40
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		28 278,00	20 704,30	7 161,10	0,00	412,60		27 865,40
Total des dépenses réelles		331 194,00	251 079,17	7 161,10	0,00	72 953,73	0,00	258 240,27
023	Virement à la section d'investissement	15 192,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	535 000,00	518 132,85			16 867,15		518 132,85
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		550 192,00	518 132,85			32 069,15		518 132,85
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		881 386,00	769 212,02	7 161,10	0,00	105 012,88	0,00	776 373,12

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		754 601,71	644 582,96	0,00	0,00	110 018,75
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	274 601,71	176 131,96	0,00	0,00	98 469,75
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		274 601,71	176 131,96	0,00	0,00	98 469,75
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		274 601,71	176 131,96	0,00	0,00	98 469,75
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	480 000,00	468 451,00			11 549,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		480 000,00	468 451,00			11 549,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	126 784,29					
---	-------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	881 386,00	771 367,25	0,00	0,00	110 018,75
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	-------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		881 386,00	769 212,02	7 161,10	0,00	105 012,88	0,00	776 373,12
011	Charges à caractère général (4)	123 416,00	50 874,87	0,00	0,00	72 541,13	0,00	50 874,87
611	Contrats de prestations de services	62 642,00	5 988,00	0,00	0,00	56 654,00	0,00	5 988,00
6156	Maintenance	36 000,00	30 870,87	0,00	0,00	5 129,13	0,00	30 870,87
617	Etudes et recherches	10 950,00	14 016,00	0,00	0,00	-3 066,00	0,00	14 016,00
6188	Autres frais divers	13 824,00	0,00	0,00	0,00	13 824,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	179 500,00	179 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	179 500,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	179 500,00	179 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	179 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		302 916,00	230 374,87	0,00	0,00	72 541,13	0,00	230 374,87
66	Charges financières	28 278,00	20 704,30	7 161,10	0,00	412,60	0,00	27 865,40
66111	Intérêts réglés à l'échéance	28 278,00	28 277,85	0,00	0,00	0,15	0,00	28 277,85
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-7 573,55	7 161,10	0,00	412,45	0,00	-412,45
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des charges financières et spécifiques		28 278,00	20 704,30	7 161,10	0,00	412,60	0,00	27 865,40
Total des dépenses réelles		331 194,00	251 079,17	7 161,10	0,00	72 953,73	0,00	258 240,27
023	Virement à la section d'investissement	15 192,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	535 000,00	518 132,85	0,00	0,00	16 867,15	0,00	518 132,85

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6811	Dot. amort. immos incorporelles	535 000,00	518 132,85			16 867,15		518 132,85
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		550 192,00	518 132,85			32 059,15		518 132,85

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	7 161,10
Montant des ICNE de l'exercice N-1	7 573,55
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-412,45

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		754 601,71	644 582,96	0,00	0,00	110 018,75
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	274 601,71	176 131,96	0,00	0,00	98 469,75
70388	Autres redevances et recettes diverses	274 601,71	176 131,96	0,00	0,00	98 469,75
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		274 601,71	176 131,96	0,00	0,00	98 469,75
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		274 601,71	176 131,96	0,00	0,00	98 469,75
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	480 000,00	468 451,00			11 549,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	480 000,00	468 451,00			11 549,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		480 000,00	468 451,00			11 549,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

Dette Globale du PCRS au 31 DECEMBRE 2024

Taux	Banque	Capital à l'origine	Capital Restant Dû	% de la dette	Intérêts	Marge	Fin du Prêt	% de la Dette
Taux Fixe	CRCA Crédit Agricole	554 000,00 €	412 995,41 €	75%	34%	0,84%	2035	100%
		554 000,00 €	412 995,41 €	75%	34%	0,84%		
	Crédit Mutuel	900 000,00 €	813 959,39 €			2,90%	2038	
		900 000,00 €	813 959,39 €	90%	66%	2,90%		
Total "Gissler A 1"	TOTAL	1 454 000,00 €	1 226 954,80 €	84%	100%	1,87%		

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25490130900073	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI Syndicat Intercommunal d'Energies du 49
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ANGERS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : SPPDCF (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 721,39	G 1 000,00	G-A 278,61
	Section d'investissement	B 253 119,09	H 508 000,00	H-B 254 880,91

		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 253 840,48	Q= G+H+I+J 509 000,00	=Q-P 255 159,52

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 484 629,09	L 428 300,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F 484 629,09	=K+L 428 300,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	=A+C+E 721,39	=G+I+K 1 000,00	278,61
	Section d'investissement	=B+D+F 737 748,18	=H+J+L 936 300,00	198 651,82
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 738 469,57	= G+H+I+J+K+L 937 300,00	198 830,43

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 484 629,09	L 428 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	428 300,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	80 398,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	404 231,09	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondant en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent, telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	33 060,00	721,39	0,00	0,00	32 338,61
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		33 060,00	721,39	0,00	0,00	32 338,61
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat ⁽²⁾	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés ⁽³⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		33 060,00	721,39	0,00	0,00	32 338,61
023	Virament à la section d'investissement	52 000,00				
042	Opérat ⁽⁴⁾ ordre transfert entre sections	0,00	0,00			0,00
043	Opérat ⁽⁴⁾ ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		52 000,00	0,00			52 000,00
TOTAL		85 060,00	721,39	0,00	0,00	84 338,61
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	85 060,00	0,00	1 000,00	0,00	84 060,00
73	Produits issus de la fiscalité ⁽⁴⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		85 060,00	0,00	1 000,00	0,00	84 060,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		85 060,00	0,00	1 000,00	0,00	84 060,00
042	Opérat ⁽⁴⁾ ordre transfert entre sections	0,00	0,00			0,00
043	Opérat ⁽⁴⁾ ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		85 060,00	0,00	1 000,00	0,00	84 060,00
Pour information		0,00				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 43.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	235 000,00	36 432,00	80 398,00	116 170,00
21	Immobilisations corporelles	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	655 000,00	214 687,09	404 231,09	36 081,82
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	980 000,00	253 119,09	484 629,09	242 251,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
15	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	980 000,00	253 119,09	484 629,09	242 251,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	980 000,00	253 119,09	484 629,09	242 251,82
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	420 000,00	0,00	428 300,00	-8 300,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	508 000,00	508 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	928 000,00	508 000,00	428 300,00	-8 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	928 000,00	508 000,00	428 300,00	-8 300,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	52 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	52 000,00	0,00		52 000,00
	TOTAL	980 000,00	508 000,00	428 300,00	43 700,00

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	0,00			
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	721,39		721,39
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat*, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	721,39	0,00	721,39

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**721,39**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	38 432,00	0,00	38 432,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	214 687,09	0,00	214 687,09
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	253 119,09	0,00	253 119,09

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE**253 119,09**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre

(3) Permet de retracer les variations de stocks (seul stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitre « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réallser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 000,00		1 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat* et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	1 000,00	0,00	1 000,00

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 000,00
---	-----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	508 000,00	0,00	508 000,00
18	Comptes liaison : affectat* BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	508 000,00	0,00	508 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	508 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Il s'agit des opérations « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	33 060,00	721,39	0,00	0,00	32 338,61
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
618	Divers	8 000,00	721,39	0,00	0,00	7 278,61
6262	Frais de télécommunications	60,00	0,00	0,00	0,00	60,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		33 060,00	721,39	0,00	0,00	32 338,61
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		33 060,00	721,39	0,00	0,00	32 338,61
023	Virement à la section d'investissement	52 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		52 000,00	0,00			52 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		52 000,00	0,00			52 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		85 060,00	721,39	0,00	0,00	84 338,61
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	85 060,00	0,00	1 000,00	0,00	84 060,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	33 060,00	0,00	1 000,00	0,00	32 060,00
7088	Autres produits activités annexes	52 000,00	0,00	0,00	0,00	52 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		85 060,00	0,00	1 000,00	0,00	84 060,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		85 060,00	0,00	1 000,00	0,00	84 060,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		85 060,00	0,00	1 000,00	0,00	84 060,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	235 000,00	38 432,00	80 398,00	116 170,00
2031	Frais d'études	235 000,00	38 432,00	80 398,00	116 170,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00
2123	Aménagement Autres terrains	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	655 000,00	214 687,09	404 231,09	36 081,82
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	655 000,00	214 687,09	404 231,09	36 081,82
Total des dépenses d'équipement		980 000,00	253 119,09	484 629,09	242 251,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		980 000,00	253 119,09	484 629,09	242 251,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		980 000,00	253 119,09	484 629,09	242 251,82
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III D3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15 2 pouvant figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	420 000,00	0,00	428 300,00	-8 300,00
1311	Subv. équipt Etat et établi. Nationaux	420 000,00	0,00	428 300,00	-8 300,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	508 000,00	508 000,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	508 000,00	508 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		928 000,00	508 000,00	428 300,00	-8 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		928 000,00	508 000,00	428 300,00	-8 300,00
021	Virement de la section d'exploitation	52 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		52 000,00	0,00		52 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		52 000,00	0,00		52 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		980 000,00	508 000,00	428 300,00	43 700,00
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RC 042

(5) Les comptes 15 2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 - RI 041.



Syndicat intercommunal
d'**énergies** de Maine-et-Loire

**9, route de la Confluence - ZAC de Beuzon - ECOUFLANT
CS 60145 - 49001 ANGERS Cédex 01**

Tél : 02 41 20 75 20 - Fax : 02 41 87 00 43

E-mail : sieml@sieml.fr - Site : www.sieml.fr

7. Affectation des résultats de l'exercice 2024 des budgets du Siéml

Rapporteur : M. Éric TOURON

Conformément à la réglementation, il vous appartient, après avoir pris connaissance des résultats des comptes administratifs 2024 du budget principal et des budgets annexes du syndicat, de vous prononcer sur l'affectation de ces résultats.

Je vous propose les affectations suivantes :

1. BUDGET PRINCIPAL

Au titre des exercices antérieurs de fonctionnement :

- (A) excédent suivant délibération du comité du 26 mars 2024 NEANT

Au titre de l'exercice arrêté :

- (B) excédent 12 640 449,58 €

Soit un résultat de fonctionnement à affecter :

- (C) = A + B **12 640 449,58 €**

Considérant, pour mémoire, que le montant du virement à la section d'investissement (ligne 023) prévu au budget de l'exercice arrêté est de 10 338 297,46 €, les affectations des résultats pourraient être les suivantes :

Le besoin de financement de la section d'investissement (ligne 001) :

hors restes à réaliser (D) : Déficit 954 950,33 €

Le solde des restes à réaliser en investissement :

- (E) Déficit ----- 1 965 824,69 €

soit :

I - Affectation obligatoire

Besoins à couvrir (D + E) ----- 2 920 775,02 €

II - Affectation complémentaire 9 719 674,56 €

III - Total à affecter en investissement (I + II) ----- 12 640 449,58 €

IV – Report du solde en recettes de fonctionnement----- 0,00 €

V– Total (III+ IV)----- 12 640 449,58 €

En résumé, le compte administratif du budget principal 2024 présentant un **excédent de fonctionnement de 12 640 449,58 €**, je vous propose d'affecter ce résultat comme suit :

- en recettes, **au compte 1068 de la section d'investissement pour un montant de 12 640 449,58 €** nécessaire d'une part, pour couvrir le déficit de ladite section de

2 920 775,02 € et d'autre part, pour financer les investissements prévus au budget primitif 2025.

BUDGET ANNEXE IRVE

Au titre des exercices antérieurs de fonctionnement :

- (A) excédent suivant délibération du comité du 26 mars 2024 9 996,31 €

Au titre de l'exercice arrêté :

- (B) excédent ----- 2 975,09 €

Soit un résultat de fonctionnement à affecter

- (C) = A + B ----- **12 971,40 €**

Considérant :

Le besoin de financement de la section d'investissement (ligne 001) :

hors restes à réaliser (D) excédent----- 11 782,01 €

Le solde des restes à réaliser en investissement :

- (E) Excédent ----- 4 334,67 €

Soit :

I - Affectation obligatoire
besoins à couvrir (D - E) ----- néant

II - Total à affecter en investissement (I+II) ----- néant

III – Report du solde en recettes de fonctionnement----- 12 971,40 €

IV– Total (II+ III)----- 12 971,40 €

En résumé, le compte administratif du budget annexe IRVE 2024 présentant **un excédent de fonctionnement de 12 971,40 €**, je vous propose d'affecter ce résultat comme suit :

- en totalité en recettes de la section de fonctionnement du budget primitif 2025 pour 12 971,40 € à l'article 002 (résultat de fonctionnement reporté).

BUDGET ANNEXE GNV

Au titre des exercices antérieurs de fonctionnement :

- (A) excédent suivant délibération du comité du 26 mars 2024 21 519,22 €

Au titre de l'exercice arrêté :

- (B) déficit ----- - 13 099,75 €

Soit un résultat à affecter

- (C) = A + B ----- **8 419,47 €**

Considérant :

Le résultat de la section d'investissement (ligne 001) :

hors restes à réaliser (D) ----- néant

Le solde des restes à réaliser en investissement :

- (E) ----- néant

soit :

I - Affectation obligatoire

Besoins à couvrir (D + E) ----- néant

II - Total à affecter en investissement (I) ----- néant

III – Report du solde en recettes de fonctionnement----- 8 419,47 €

IV– Total (II+ III)----- 8 419,47 €

En résumé, le compte administratif du budget annexe GNV 2024 présentant **un excédent de fonctionnement de 8 419,47 €**, je vous propose d'affecter ce résultat comme suit :

- en totalité en recettes de la section de fonctionnement du budget primitif 2025 pour 8 419,47 € à l'article 002 (résultat de fonctionnement reporté).

BUDGET ANNEXE PCRS

Au titre des exercices antérieurs de fonctionnement :

- (A) excédent suivant délibération du comité du 26 mars 2024 126 784,29 €

Au titre de l'exercice arrêté :

- (B) déficit ----- - 131 790,16 €

Soit un résultat à affecter

- (C) = A + B ----- **- 5 005,87 €**

Considérant :

Le besoin de financement de la section d'investissement (ligne 001) :

hors restes à réaliser (D) : excédent ----- 1 559 596,08 €

Le solde des restes à réaliser en investissement :

- (E) excédent ----- 107,60 €

soit :

I - Affectation obligatoire

besoins à couvrir (D - E) ----- néant

II - Total à affecter en investissement (I) ----- néant

III – Report du déficit de fonctionnement-----	5 005,87 €
IV – Total (II + III)-----	<u>5 005,87 €</u>

En résumé, le compte administratif du budget annexe PCRS 2024 présentant un **déficit de fonctionnement de 5 005,87 €**, je vous propose d'affecter ce résultat comme suit :

- en dépenses de la section de fonctionnement du budget primitif 2025 pour un montant de 5 005,87 € à l'article 002 (résultat de fonctionnement reporté).

BUDGET ANNEXE SPPDCF

Au titre de l'exercice arrêté :

- (A) excédent -----	278,61 €
<u>Soit un résultat de fonctionnement à affecter</u>	
- (B) = A -----	<u>278,61 €</u>

Considérant :

Le besoin de financement de la section d'investissement (ligne 001) :

hors restes à réaliser (C) excédent-----	254 880,91 €
--	--------------

Le solde des restes à réaliser en investissement :

- (D) Déficit -----	- 56 329,09 €
soit :	

I - <u>Affectation obligatoire</u> <u>besoins à couvrir (C - D)</u> -----	néant
II - Total à affecter en investissement (I+II) -----	néant
III – Report du solde en recettes de fonctionnement-----	278,61 €
IV– Total (II+ III)-----	<u>278,61 €</u>

En résumé, le compte administratif du budget annexe SPPDCF 2024 présentant **un excédent de fonctionnement de 278,61 €**, je vous propose d'affecter ce résultat comme suit :

- en totalité en recettes de la section de fonctionnement du budget primitif 2025 pour 278,61 € à l'article 002 (résultat de fonctionnement reporté).

Il est proposé au comité syndical, dans les conditions exposées ci-avant :

- **d'affecter** au budget principal 2025 en recettes, au compte 1068 de la section d'investissement le montant de 12 640 449,58 € € nécessaire d'une part, pour couvrir le déficit de ladite section de

2 920 775,02 € et d'autre part, pour financer les investissements du budget primitif 2025 pour 9 719 674,56 € ;

二 **d'affecter** au budget annexe IRVE 2025 en recettes de la section de fonctionnement le montant de

12 971,40 € à l'article 002 (résultat de fonctionnement reporté) ;

三 **d'affecter** au budget annexe GNV 2025 en recettes de la section de fonctionnement le montant de 8 419,47 € à l'article 002 (résultat de fonctionnement reporté) ;

四 **d'affecter** au budget annexe PCRS 2025 en dépenses de la section de fonctionnement le montant de 5 005,87 € à l'article 002 (résultat de fonctionnement reporté) ;

五 **d'affecter** au budget annexe SPPDCF 2025 en recettes de la section de fonctionnement le montant de 278,61 € à l'article 002 (résultat de fonctionnement reporté) ;

Précise que :

六 la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Nantes, 6, allée de l'Ile-Gloriette CS 24111, 44041 Nantes Cedex, ou par l'application *Télérecours Citoyens* accessible à partir du site www.telerecours.fr. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.

8. Budgets primitifs pour 2025

Rapporteur : M. Éric TOURON

Lors du comité syndical du 4 février dernier, vous avez débattu des grandes orientations budgétaires pour 2025. Je vous présente aujourd'hui le projet consolidé de budget primitif du syndicat pour 2025.

Le budget 2025 maintient un niveau quasi-stable de dépenses d'investissement sur les réseaux, tout en développant les nouvelles activités et les nouveaux projets notamment en matière de transition énergétique.

S'agissant du pôle Conception et construction des réseaux (CCR), on peut citer par exemple :

- la hausse du programme d'effacement des réseaux ;
- la baisse attendue sur les extensions de réseaux ;
- le maintien des demandes de renforcement de réseaux.

Pour le pôle Exploitation, données et territoire connecté (EDTC), on peut citer par exemple :

- la poursuite du projet « Territoire connecté » avec le déploiement en propre du réseau bas débit ;
- l'achat d'un scanner laser (nuages de points géoréférencés) ;
- la poursuite des rénovations d'éclairage public liées ;
- la sixième année de subvention d'équipement « Territoire Intelligent » sur Angers Loire Métropole ;
- le financement du budget annexe IRVE⁶ (nouvelle phase de déploiement de bornes conformément au SDIRVE⁷ et à l'appel à manifestation d'intérêt auprès des communes qui a suivi).

Pour le pôle Stratégie énergétique territorial et accompagnement opérationnel (SETAO), on peut citer par ailleurs :

- 8 projets de chaleur renouvelable (chaufferies bois ou géothermie) ;
- 5 projets de réseau de chaleur (sur le budget annexe réseau de chaleur ou de froid) ;
- les études et assistances à maîtrise d'ouvrage pour aider les collectivités dans leur prise de décision en matière de développement des énergies renouvelables ;
- l'aide à l'investissement pour la rénovation énergétique et l'intégration des énergies renouvelables au bâti public (subventions BEE 2030 et efficacité énergétique) ;
- l'animation et la gestion déléguée du Fonds chaleur de l'ADEME au niveau départemental ;
- la coordination pour la FNCCR⁸ du fonds CHENE (aides au suivi et à la maîtrise d'œuvre des projets de rénovation énergétique du bâti public tertiaire) ;

6 Infrastructures de recharge pour véhicules électriques

7 Schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques

8 Fédération nationale des collectivités concédantes et régies

- la conduite et réalisation de projets d'autoconsommation collective d'électricité.

S'agissant du pôle Conseil, organisation et ressources (COR), on peut citer :

- les travaux d'aménagement et d'extension de nos locaux dans le cadre du projet du Village des syndicats (études, maîtrise d'œuvre et délégation de maîtrise d'ouvrage) ;
- la poursuite du projet de rénovation de la chapelle de Beuzon (acquisition de la parcelle et maîtrise d'œuvre) ;
- le renouvellement de la flotte véhicules (deuxième année) ;
- la finalisation du schéma directeur des systèmes d'information (SDSI), la mise en conformité complète au RGPD⁹, l'instauration d'une gestion électronique des documents (GED) pleinement structurée et opérationnelle, le déploiement généralisé des signatures électroniques et l'implémentation d'un système d'archivage électronique ;
- la mise en œuvre d'un système d'information décisionnel pour le pilotage stratégique de nos activités, incluant l'acquisition d'un outil d'entrepôt de données et d'une solution de datavisualisation ;
- le renouvellement du label Lucie 26000, la poursuite de la mise en œuvre du plan de progrès RSO et du projet de territorialisation.

Pour 2025, il est proposé de reconduire la technique du vote pluriannuel des crédits pour certains projets d'investissement. Ces projets seront suivis sous le régime des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP), en accord avec la modification du règlement budgétaire et financier, adoptée par la délibération n° 16 du 28 mars 2023.

Seuls les crédits de paiement correspondants aux réalisations attendues sur l'exercice sont inscrits au budget (dépenses et recettes).

Les projets suivis dans le cadre de cette technique budgétaire sont les suivants :

- effacements de réseaux ;
- rénovations d'éclairage public ;
- rénovation de la chapelle de Beuzon ;
- projet Village des syndicats ;
- efficacité énergétique.

BUDGET PRINCIPAL

1- EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

i. Les recettes

Pour mémoire : BP 2024 : 24,782 M€

Projet de BP 2025 : 24,577 M€

Les recettes totales envisagées, soit 24,577 M€ contre 24,782 M€ en 2024, se décomposent comme suit :

Opérations réelles

9 Règlement général de protection des données

- **5,120 M€ de produits de gestion courante** constitués pour l'essentiel des redevances de concession de fonctionnement **R1** électricité (1,215 M€) et d'investissement **R2** électricité (3,555 M€) calculées pour 2025 avec les clauses du nouveau contrat de concession avec Enedis, entré en vigueur au 31 décembre 2019.
S'ajoute également la redevance de concession R1 Gaz estimée à 250 000 €.
- **1,428 M€ d'autres produits de gestion** représentant essentiellement les redevances d'occupation du domaine public (187 k€) et les frais de dossier (709 k€). Ce poste retrace également pour 30 k€, les ventes de certificats d'économie d'énergie ainsi que les remboursements de mise à disposition du personnel au budget annexe PCRS (190 k€), 230 k€ de « droits d'entrée » versés par les communes pour le service de Conseil en énergie et 75 k€ de remboursement par les partenaires de l'étude en cours sur la transformation de la gestion du réseau Ouest Charge pour les infrastructures de recharge pour véhicules électriques.
- **228 k€** de remboursement de charges sociales ou de rémunérations de personnel (assurance statutaire).
- **255 k€** de récupération de TVA sur la maintenance des réseaux d'éclairage public.
- **154 k€** de subventions ADEME à percevoir en provenance du contrat d'objectifs territoriaux de développement des énergies thermiques renouvelables (COTER) et du contrat « les générateurs » (actions à destination des collectivités pour le développement de projets éoliens et photovoltaïques).
- **75 k€** de subvention FNCCR à percevoir pour le contrat CHENE, dont le but est de favoriser la rénovation énergétique des bâtiments publics tertiaires des collectivités territoriales. Ce programme est financé par les ventes de CEE (certificats d'économie d'énergie). Le Siéml joue dans ce programme un rôle de coordonnateur et d'agrégateur.
- **82 k€ de contributions** des communes pour l'exploitation des chaufferies bois.
- **100 k€ de participations** des collectivités pour les audits énergétiques.
- **341 k€ de contributions** à encaisser auprès des communes relatives aux "emprunts communaux".
- **1,380 M€ de contributions** de la part des communes ayant transféré leur compétence en matière d'entretien d'éclairage public.
- **140 k€ de contributions** d'Angers Loire Métropole dans le cadre de l'ingénierie du Siéml sur le projet Territoire intelligent (partie éclairage public).
- **142 k€ de contribution** dans le cadre de la mutualisation du Système d'information géographique (SIG).
- **13,775 M€ correspondant à la part communale de la taxe intérieure sur la consommation finale sur l'électricité (TICFE-C)**, produit prévisionnel brut basé sur une baisse du produit de 1 %. Pour mémoire, la loi de finances pour 2021 a réformé en profondeur la taxation sur l'électricité en nationalisant de façon progressive les différents niveaux locaux de perception, départementaux et communaux. La réforme est entrée pleinement en vigueur pour les communes et les syndicats d'énergie (part communale) au 1^{er} janvier 2023. Elle a harmonisé les tarifs au niveau national pour porter le coefficient multiplicateur à 8,5 % en 2023 (taux appliqué par le Siéml depuis 2015). Si la réforme a acté la fin du vote de taux, elle a permis néanmoins la récupération des frais de dossiers retenus jusqu'ici par les déclarants (1 % du produit).
- Pour mémoire le produit est calculé ainsi depuis le 1^{er} janvier 2024 :

Montant de l'accise N	=	Montant de l'accise $N-1$	x	$\frac{\text{Quantité d'électricité fournie}_{N-2}}{\text{Quantité d'électricité fournie}_{N-3}}$	x	Variation de l'IPC
-------------------------	---	---------------------------	---	---	---	--------------------

Pour 2025, il est envisagé un IPC¹⁰ de 3 % mais une baisse sur les consommations d'électricité de 4% (année 2023/2022). Le produit notifié de 2025 est en conséquence envisagé en baisse de 1%. Le produit prévisionnel net après reversement auprès des communes de Baugé-en-Anjou 2.0 (concernant le territoire de Baugé-en-Anjou 1.0) ainsi que Segré-en-Anjou Bleu, s'élèvera de manière prévisionnelle à **13,375 M€**.

- **100 k€** de produit de participations en provenance des sociétés pour lesquelles le Siéml détient des parts sociales.

Opérations d'ordre

1,255 M€ représentant notamment l'apurement des frais d'études des programmes de travaux N - 2 et les amortissements de subventions reçues.

ii. Les dépenses

Pour mémoire : BP 2024 : 24,782 M€

Projet de BP 2025 : 24,577 M€

Les dépenses totales s'élèvent également à la somme de **24,577 M€**. Elles comprennent notamment :

Opérations réelles

- **6,852 M€ de frais de personnel en 2025**, en progression brute de 11,7 % par rapport au budget primitif 2024, principalement en raison des recrutements effectués lors de l'exercice précédent, qui impactent désormais l'année complète. Il est envisagé une création de poste permanent : un responsable des systèmes d'information. Des crédits sont également prévus pour accueillir quatre apprentis, deux stagiaires en études supérieures pour des missions de six mois ainsi que des renforts ponctuels pour pallier les absences, les pics saisonniers et les hausses temporaires d'activités. Cette augmentation prend en compte également l'effet glissement vieillesse technicité (avancements d'échelons et de grades) estimé à + 1,8 % mais surtout l'impact de la hausse des cotisations sociales. Les dépenses de personnel représentent 49,98 % des dépenses réelles de fonctionnement du budget.
- **1,708 M€ pour l'entretien et la maintenance des réseaux d'éclairage public** financé par les contributions et les fonds de concours des communes. Ce poste est en hausse car il intègre également la maintenance des antennes du réseau Lora ainsi qu'une provision pour réparations suite à d'éventuels vols de câbles.
- **1,869 M€ de charges à caractère général**, ce montant comprend notamment :
 - A- la sollicitation de prestations de services de la direction générale, des services infrastructures, des moyens généraux et de la direction générale à hauteur de 600,66 k€ (DT/DICT, études, prestations de services, entretien de bâtiment et de matériel...);
 - A- un accompagnement à la maîtrise d'ouvrage pour achats groupés d'énergie (PPA) pour 100 k€ ;
 - A- les maintenances et prestations informatiques pour 220 k€ ;
 - A- les fluides (eau, électricité, carburants, téléphonie, internet) pour 185,4 k€ ;
 - A- une enveloppe de 57,3 k€ pour les locations mobilières et immobilières ;
 - A- les fournitures pour 51,7 k€ ;
 - A- les achats de bois et la maintenance des chaufferies bois pour 130 k€ ;

¹⁰ Indice des prix à la consommation

- A- l'enveloppe du programme de formation pour 62 k€ ;
 - A- l'enveloppe des contrats d'assurances : 83 k€ ;
 - A- les honoraires de cabinet d'avocats et de recrutement pour 103 k€ ;
 - A- les remboursements de frais à d'autres organismes pour 166,5 k€ (congrès Amorce, utilisation du cadastre solaire du TE44, remboursement de frais de maintenance pour vol de câbles en 2024, reversement de CEE) ;
 - A- des frais de communication pour 56 k€ ;
 - A- enfin les cotisations aux associations et organismes auxquels adhère le syndicat pour un montant global de 53,44 k€.
- **150 k€** de participation au PCRS par le Siéml pour sa compétence éclairage public,
 - **130 k€ au titre des 100 ans du Siéml** (animation, soirée et communication).
 - **201 k€ d'études en matière de transition énergétique** : étude sur la méthanisation, étude des gisements pyrogaziers, dialogue territorial sur la méthanisation, prospective des réseaux électriques, cadastre éolien, étude sur l'agrivoltaïque, étude sur l'autoconsommation collective, données GIREVE sur la mobilité électrique et actualisation du Schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (SDIRVE).
 - **300 k€ d'aides à la décision en matière de transition énergétique** : audits énergétiques, études de faisabilité chaleur ENR, études de structure pour le photovoltaïque, amélioration des systèmes existants, études de faisabilité de réseaux de chaleur.
 - **90 k€ d'étude** sur l'avenir de la structuration du réseau OuestCharge notamment l'identification des structures juridiques possibles pour le portage de la compétence d'installation et de gestion des infrastructures de recharge pour véhicules.
 - **400 k€ au titre du reversement de TICFE-C** aux communes nouvelles de Baugé-en-Anjou 2.0 et Segré-en-Anjou Bleu.
 - **1,301 M€ d'autres charges de gestion courante et exceptionnelles**, correspondant essentiellement à des subventions aux associations dont :
 - o la cotisation FNCCR pour 65 k€, la subvention aux partenaires du contrat COTER pour 42 k€, la subvention de 26 k€ à Alisée (Association ligérienne d'information et de sensibilisation à l'énergie et à l'environnement), une subvention pour le Collège des transitions sociétales de 20 k€, la subvention au Comité des œuvres sociales pour un montant total de 20 k€, la subvention à Hespul pour 5 k€, une subvention de 5 k€ pour Électriciens sans frontières et 1,5 k€ de subvention pour les petites cités de caractère en Anjou.
 - o la subvention à verser aux communes dans le cadre des décorations sur transformateurs pour 2,5 k€, la participation à verser aux intercommunalités pour la création des plateformes territoriales de rénovation énergétique pour 31 k€, les subventions dans le cadre des projets citoyens EnR (Polliniser) pour 28,6 k€ et la participation à verser aux collectivités pour des animations relatives à la mobilité durable dans les ZAC pour 63 k€ ; 25 k€ pour aider les communes à réaliser des études sur la mobilité, 18 k€ pour de l'animation sur le solaire, 15 k€ de convention de dialogue territorial avec Anjou Loir et Sarthe sur la méthanisation et une participation de 15 k€ à verser à Mauges communauté pour l'organisation des rencontres Territoires à Energie Positive (territoires qui visent la couverture de leurs besoins énergétiques par les énergies renouvelables locales).
 - o une participation de 150 k€ aux collectivités pour des actions de sensibilisation aux économies d'énergie et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'amélioration des systèmes de chauffage existants ;

- o une participation de 50 k€ à Sorégies dans le cadre du projet « Mon gaz du coin », une plateforme innovante de partage de données entre producteurs de biométhane, opérateurs de réseaux, collectivités et consommateurs ;
 - o une inscription de 354 k€ est prévue pour la participation du budget principal au financement des charges de fonctionnement du budget annexe IRVE ;
 - o les indemnités versées aux élus pour 131 k€ (0,53 % du budget de fonctionnement) ;
 - o une provision de 204 k€ au titre de la participation du Siéml dans le cadre du projet Territoire intelligent d'Angers Loire Métropole. Il s'agit d'une participation au titre de la maintenance curative et de l'exploitation de l'éclairage public. ALM paiera directement les factures. Le Siéml assure le contrôle de la performance et de la qualité de la prestation réalisée par le titulaire du marché global de performance (thématique éclairage public) et apporte sa participation.
- **428 k€ de provision pour frais financiers** en baisse de 40 % depuis 2016 malgré une remontée très rapide des taux d'intérêt en 2022 et 2023 notamment sur les taux variables. Ces derniers ont entamé une baisse depuis le 2^{ème} trimestre 2024 mais restent à des taux proches de 3 %. La provision inscrite au budget prend également en compte la réalisation d'un nouvel emprunt. Pour mémoire, l'état de la dette pour 2025 ne comporte pas d'emprunt structuré.

Vous trouverez ci-joint, pour information, un tableau récapitulatif des emprunts contractés par le Siéml, duquel ressort que l'encours actuel de la dette est le suivant :

- A- prêts destinés à financer les opérations de renforcements, de sécurisation ou d'effacements des réseaux et autres travaux pour la transition énergétique : 17,097 M€,
 - A- prêts destinés à couvrir les travaux d'effacements des réseaux, pris en charge par les communes concernées par ces travaux : 0,677 M€.
- 50 k€ de dotation aux provisions pour les comptes épargne temps (CET), afin de prévenir le risque en cas d'indemnisation de CET en cas de mutation des agents par exemple.
 - 125 k€ de dotation pour risques et charges pour des potentiels vols de câbles.
 - 100 k€ de dotation aux provisions pour des possibles garantie d'emprunt à destination de projets de biogaz.
 - 5 k€ de provision pour annulation de titre sur exercice antérieur.

Opérations d'ordre

- **2,1 M€ de dotations aux amortissements** des immobilisations, qui comprennent outre l'amortissement du siège social et des équipements informatiques et mobiliers, celui des subventions versées en investissement comme les programmes FIPEE et BEE2030.

*Cette section de fonctionnement permet ainsi d'envisager un prélèvement pour 2025 de **8,768 M€** (contre 10,313 M€ en 2024) au bénéfice de la section d'investissement.*

1- EN SECTION D'INVESTISSEMENT

i. Les recettes

Pour mémoire : BP 2024 : 97,543 M€

Projet de BP 2025 : 96,403 M€

Les recettes totales envisagées, soit 96,403 M€, pour 97,543 M€ en 2024, se décomposent comme suit :

Opérations réelles

- **12,640 M€ d'affectation du résultat de l'exercice 2024** qui viendront financer pour partie les investissements 2025.
- **32,142 M€ de restes à réaliser de l'exercice 2024.**
- **1,597 M€** de récupération de TVA sur les travaux 2024 via le **FCTVA**.
- **5,638 M€ d'emprunt prévisionnel.**
- **21,740 M€ de fonds de concours, subventions et participations** susceptibles d'être versées en 2025, contre 23,407 M€ en 2024, au titre des différents programmes de travaux 2025 par le FACE (AP : 9,264 M€, CP : 8,337 M€), les communes et les usagers (AP : 16,144 M€, CP : 10,413 M€), et Enedis sous forme d'une participation aux travaux d'extensions des réseaux basse tension fixée à 40 % et d'une participation aux travaux d'effacement des réseaux (AP : 3,08 M€, CP : 2,485 M€). 0,505 M€ de subventions sont attendus en matière de transition énergétique pour des chaufferies bois notamment.
- **6,930 M€ d'opérations** (7,530 M€ en 2024) **réalisées en co-maîtrise d'ouvrage** en génie civil télécommunications pour les communes notamment, et autres travaux.
- **4 M€ de l'ADEME** dans le cadre de la **gestion déléguée du CCRT** (contrat chaleur renouvelable territorial).
- **5 k€** de produits de cessions.

Opérations d'ordre

- **Le virement** de la section de fonctionnement vu précédemment pour **8,768 M€**.
- **2,1 M€ d'amortissements des immobilisations**, compte provisionné par le chapitre 042 de la section de fonctionnement.
- **0,843 M€ d'opérations patrimoniales** relatives notamment à la réimputation des avances sur marchés (840 k€) et à l'apurement de compte de tiers (3 k€).

ii. Les dépenses

Pour mémoire : BP 2024 : 97,543 M€

Projet de BP 2025 : 96,403 M€

Opérations réelles

- **0,954 M€ de déficit d'investissement reporté n - 1.**
- **34,108 M€ de restes à réaliser de l'exercice 2024.**
- **5,135 M€** de subventions à verser dont :
 - o la participation à Angers Loire Métropole dans le cadre du projet Territoire intelligent pour 1,260 M€,
 - o les aides à l'investissement pour l'efficacité énergétique des bâtiments des communes dans le cadre du programme Efficacité énergétique pour 1,8 M€,
 - o 498 k€ de BEE 2030 pour 2023,
 - o 426 k€ de reversement de fonds vert aux collectivités dans le cadre de rénovations d'éclairage public,
 - o 300 k€ de participations sur les travaux d'éclairage public extérieur (hors voirie) des communes d'Angers Loire Métropole (ALM).

- o 105 k€ au titre la dorsale gaz de Doué en Anjou,
- o 731 k€ de subvention d'équipement à verser au budget annexe IRVE pour le financement d'installation de bornes pour véhicules et de superchargeurs, sont également prévus.
- **4 M€ dans le cadre du CCRT** (contrat chaleur renouvelable territorial) pour sa gestion déléguée pour le compte de l'ADEME.
- **2,075 M€ de remboursements d'emprunts** dont 1,985 M€ relatifs à la partie du capital à amortir en 2025, et 90 k€ de provision pour le nouvel emprunt.
- **1,263 M€ d'immobilisations**, provisionnées principalement pour acquisitions de matériels informatiques, de mobilier et de véhicules (électriques et gaz), et pour les évolutions de logiciels.
- **220 k€** pour l'acquisition de la parcelle de la **chapelle de la ZAC de Beuzon**.
- **600 k€** pour la maîtrise d'œuvre et des avances sur travaux en vue de la rénovation de la **chapelle de Beuzon**.
- **1 M€** pour la maîtrise d'œuvre et des avances sur travaux pour le projet bâtiminaire du Village des syndicats.
- **20 k€** de travaux sur le siège du Siéml.
- **38,769 M€ HT de programme de travaux de réseaux 2025** : 4,715 M€ HT consacrés aux travaux de renforcement, 5,099 M€ HT au titre des travaux de sécurisation, 5,2 M€ HT aux travaux d'extensions, 7,5 M€ HT d'AP dont 2,583 M€ CP pour les opérations d'effacements de réseaux, 10,48 M€ HT de travaux d'éclairage public neufs et d'effacements sur les réseaux transférés. **6,93 M€ TTC** d'opérations correspondent aux travaux neufs en co-maîtrise d'ouvrage, susceptibles d'être confiés au syndicat pour leurs comptes par les communes et autres organismes, comme vu précédemment en recettes.
- **2,89 M€ de travaux et d'acquisitions relatifs à la transition énergétique** :
 - o 1,2 M€ pour des projets en matière de chaleur renouvelable (Rives-du-Loire-en-Anjou, Beaulieu-sur-Layon, Angrie, St-Augustin-des-Bois, Durtal, St-Léger-sous-Cholet et Montrevault-sur-Evre).
 - o Une avance remboursable du budget principal de 1,572 M€ vers le budget annexe de service public de production et de distribution de chaleur ou de froid. Cet apport est prévu pour la réalisation d'un réseau de chaleur à Montrevault-sur-Evre dont la maîtrise d'ouvrage sera confiée à ALTER Public. Il viendra également de financer pour partie, deux autres projets de réseaux qui seront réalisés en régie, à savoir ceux de Sèvremoine et de Montfaucon-Montigné. Il est important de préciser que le budget annexe concerné disposera de recettes étalées sur 20 ans, issues des redevances d'affermage pour certaines opérations de réseaux et de la vente directe de chaleur pour d'autres gérées en régie. Cela permet de nuancer le besoin d'avance et le niveau de recours à l'emprunt pour le budget principal.
 - o 70 k€ sont envisagés pour réaliser une expérimentation d'autoconsommation clé en main avec installation de panneaux photovoltaïques sur un bâtiment public de la commune de Maulévrier.
 - o 25 k€ d'achat de parts sociales sont provisionnés pour soutenir au besoin un nouveau projet de méthanisation.
 - o 20 k€ sont inscrits pour des achats de capteurs à installer dans les bâtiments communaux.

Opérations d'ordre

- **2,098 M€ dont notamment** :
 - o 840 k€ d'opérations patrimoniales pour la réimputation des avances sur marchés (comme vu plus haut).

- o 1,20 M€ représentant l'apurement des frais d'études des programmes de travaux N – 2 et des amortissements de subventions transférables.
- o 55 k€ d'amortissement de subventions versées.
- o 3 k€ d'apurement de comptes de tiers.

En résumé, le budget 2025 marque une légère baisse des travaux sur réseaux d'électricité alors que la part des investissements relatifs à la transition énergétique augmente significativement. En effet, un volume important de crédits relatifs à la transition énergétique est prévu en 2025, soit 6,525 M€ (hors COTER) dont 2,89 M€ de travaux et d'acquisitions, et 3,635 M€ de subventions d'équipement à destination des collectivités ou du budget annexe IRVE. Les projets nouveaux prévus au budget nécessiteront l'inscription d'un emprunt prévisionnel de 5,638 M€.

En conclusion, le budget principal pour 2025 s'équilibre donc en recettes et en dépenses de fonctionnement à 24,577 M€ et en recettes et dépenses d'investissement à 96,403 M€.

BUDGET ANNEXE IRVE

Le budget 2025 est caractérisé par un programme ambitieux de nouvelles bornes et de superchargeurs pour les véhicules électriques. Pour mémoire, notre schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques a été adopté par le comité syndical du 28 mars 2023. L'appel à manifestation d'intérêt effectué auprès des communes et leurs groupements, a permis de concevoir un nouveau programme de déploiement de bornes jusqu'en 2025 dans un premier temps. Pour 2025, l'objectif est le déploiement de 104 bornes et 211 points de charges. Une étude est actuellement en cours de réalisation afin de questionner les enjeux de structuration du réseau OuestCharge (regroupant des syndicats d'énergie), au travers d'un diagnostic de l'état de la concurrence, des acteurs du marché, la réglementation en vigueur et de l'analyse des différents modèles économiques et modes de gestion possibles.

A- EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

i. Les recettes

Pour mémoire : BP 2024 : 1 149 300 €

Projet de BP 2025 : 1 397 102 €

Opérations réelles

- 726 000 € représentant les redevances versées par les usagers sur l'utilisation des bornes.
- 354 130,60 € représentant la subvention d'équilibre provenant du budget principal.
- 12 971,40 € de reprise du résultat de fonctionnement 2024.

Opérations d'ordre

- 304 000 € au titre de l'amortissement des subventions reçues.

ii. Les dépenses

Pour mémoire : BP 2024 : 1 149 300 €

Projet de BP 2025 : 1 397 102 €

Opérations réelles

- **442 000 €** au titre des charges de gestion (maintenance des bornes, prestations de services exploitation et monétique, abonnement et connexion des usagers, maintenance du site internet, ...).
- **600 000 €** au titre du coût de l'énergie.
- **31 000 €** au titre de la campagne de communication marketing (salon « Electric test day »).
- **10 000 €** de provision en risques et charges pour d'éventuels litiges avec des usagers.
- **2 000 €** de frais de réception (inauguration de bornes).
- **2 000 €** en catalogue et imprimé (flocage de véhicule au nom de Ouestcharge).
- **100 €** pour d'éventuelles admissions en non-valeur,
- **2 €** au titre d'arrondis de TVA.

Opérations d'ordre

- **175 000 €** au titre des dotations aux amortissements des bornes de recharge.
- **135 000 €** de virement à la section d'investissement.

B- EN SECTION D'INVESTISSEMENT

i. Les recettes

Pour mémoire : BP 2024 : 3 028 833,58 €

Projet de BP 2025 : 2 452 735,73 €

Opérations réelles

- **652 461,66 €** de restes à réaliser 2024 (subvention du ministère de la Transition écologique - fonds Facé, participations des communes et participation du Siéml).
- **600 000,00 €** de nouvelles subventions de l'ADEME et d'Advenir.
- **147 221,05 €** de subventions des communes et EPCI.
- **731 271,01 €** de subventions du Siéml.
- **11 782,01 €** de reprise de résultat de la section d'investissement n-1.

Opérations d'ordre

- **175 000 €** au titre des dotations aux amortissements des bornes de recharge comme vu précédemment.
- **135 000 €** de virement de la section de fonctionnement.

iii. Les dépenses

Pour mémoire : BP 2024 : 3 028 833,58 €

Projet de BP 2025 : 2 452 735,73 €

Opérations réelles

- **648 126,99 €** de restes à réaliser 2024 (bornes et superchargeurs).
- **6 000 €** de licence de logiciel pour de la supervision.
- **1 494 608,74 €** de nouveaux investissements (594 k€ de nouvelles bornes de recharges, 300 k€ de superchargeurs sur la commune de Angers, 250 k€ d'installation de bornes sur des parkings à Angers et Cholet, 300 k€ de remplacement des bornes type d'EVbox, 50 k€ de solutions IRVE en autoconsommation).

Opérations d'ordre

- **304 000 €** au titre de l'amortissement des subventions reçues comme vu précédemment.

En conclusion, le budget annexe IRVE pour 2025 s'équilibre donc en recettes et en dépenses de fonctionnement à 1 397 102 € et en recettes et en dépenses d'investissement à 2 452 735,73 €.

BUDGET ANNEXE GNV

Le budget 2025 du budget annexe GNV ne prévoit que des dépenses de fonctionnement, aucun investissement nouveau n'est envisagé, à ce stade.

A- EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Les recettes

Pour mémoire : BP 2024 : 101 019,22 €
Projet de BP 2025 : 87 919,47 €

Opérations réelles

- **41 000 €** au titre des redevances versées par les usagers pour l'utilisation de la station.
- **30 000 €** au titre des redevances versées par le syndicat pour l'utilisation de la station pour ses propres véhicules.
- **8 419,47 €** au titre de l'affectation du résultat n - 1.

Opérations d'ordre

- **8 500 €** au titre de l'amortissement des subventions reçues.

b) Les dépenses

Pour mémoire : BP 2024 : 101 019,22 €
Projet de BP 2025 : 87 919,47 €

Opérations réelles

- **79 167,47 €** au titre des charges de gestion (fourniture de gaz naturel, entretien et maintenance annuelle de la station).
- **250 €** au titre d'admissions en non valeur
- **2 €** au titre d'arrondis de TVA.

Opérations d'ordre

- **8 500 €** au titre de l'amortissement de la station GNV.

1- EN SECTION D'INVESTISSEMENT

i. Les recettes

Pour mémoire : BP 2024 : 8 500 €
Projet de BP 2025 : 8 500 €

Opérations d'ordre

- **8 500 €** au titre des amortissements de la station GNV.

i. Les dépenses

Pour mémoire : BP 2024 : 8 500 €
Projet de BP 2025 : 8 500 €

Opérations d'ordre

- **8 500 €** au titre de l'amortissement des subventions reçues.

En conclusion, le budget annexe GNV pour 2025 s'équilibre donc en recettes et en dépenses de fonctionnement à 87 919,47 € et en recettes et en dépenses d'investissement à 8 500 €.

BUDGET ANNEXE PCRS

Le projet PCRS (plan corps de rue simplifié) est une activité de service public identifiée depuis le 1^{er} janvier 2018 dans un budget annexe à caractère administratif, doté d'une régie avec autonomie financière et appliquant l'instruction comptable M57 depuis le 1^{er} janvier 2022.

Gestionnaire d'une grande partie du réseau d'éclairage public du département de Maine-et-Loire et bénéficiant de l'adhésion de la quasi-totalité des communes et des EPCI de Maine-et-Loire, le Siéml est maître d'ouvrage de cet outil, tant pour la réalisation du PCRS que pour sa mise à jour. Le PCRS de Maine-et-Loire est le premier de France réalisé à l'échelle départementale. Le PCRS a été réceptionné en juillet 2023. Le bilan financier du projet a été fait. Certains partenaires ont eu la possibilité d'étaler sur 5 ans le solde à verser (jusqu'en 2028) à l'issue du bilan réalisé.

Pour 2025, les principales nouvelles dépenses seront en lien avec la mise à jour du PCRS et les prestations d'hébergement de ses données.

A- EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Les recettes

Pour mémoire : BP 2024 : 874 352 €
Projet de BP 2025 : 873 448 €

Opérations réelles

- **413 448 €** au titre des contributions des partenaires aux charges de fonctionnement. Ces contributions seront appelées auprès des partenaires que sont les neuf EPCI, Enedis, Sorégies, le Siéml ainsi que des villes exerçant directement leur compétence éclairage public.

Opérations d'ordre

- **460 000 €** au titre de l'amortissement des subventions reçues.

b) Les dépenses

Pour mémoire : BP 2024 : 874 352€

Projet de BP 2025 : 873 448 €

Opérations réelles

- **190 000 €** au titre du remboursement au budget principal, des charges de personnel affecté à ce budget.
- **121 920,13 €** de charges d'exploitation au titre de la maintenance et de la mise à jour du logiciel SIG, les licences et l'hébergement web, et d'études.
- **26 522 €** de frais financiers relatifs aux emprunts contractés en 2020 et en 2022.
- **5 005,87 €** au titre de la reprise du résultat déficitaire n - 1.

Opérations d'ordre

- **530 000 €** au titre de la dotation aux amortissements.

B- EN SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Les recettes

Pour mémoire : BP 2024 : 2 162 628,57 €

Projet de BP 2025 : 2 105 735,68 €

Opérations réelles

- **14 749,60 €** de restes à réaliser de participation des EPCI et des communes.
- **1 559 596,08 €** au titre de l'excédent d'investissement reporté n - 1.
- **1 390,00 €** de récupération de TVA via le FCTVA, pour l'acquisition de matériel informatique en 2024.

Opérations d'ordre

- **530 000 €** au titre de la dotation aux amortissements.

iv. Les dépenses

Pour mémoire : BP 2024 : 570 393,00 €

Projet de BP 2025 : 571 292,00 €

Opérations réelles

- **14 642 €** à rembourser au budget principal à la suite du bilan financier réalisé en 2024.
- **9 500 €** au titre des logiciels et de matériels informatiques.
- **87 150 €** de remboursement de dette en capital pour un emprunt de 554 000 € contracté en 2020 à un taux fixe de 0,8 % auprès du Crédit agricole et un emprunt de 900 000 € contracté en 2022 à un taux de 2,9 % auprès du Crédit mutuel.

Opérations d'ordre

- **460 000 €** au titre de l'amortissement des subventions reçues.

En conclusion, le budget annexe PCRS pour 2025 s'équilibre donc en recettes et en dépenses de fonctionnement à 873 448 €, en recettes d'investissement à 2 105 735,68 € et en dépenses d'investissement à 571 292 €.

BUDGET ANNEXE SPPDCF

Conformément à l'article 4.4. des statuts du Siéml, « Le syndicat exerce en lieu et place des communes ou établissements publics de coopération intercommunale qui lui en font la demande, la compétence mentionnée à l'article L. 2224-38 du CGCT relative à la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de réseaux publics de chaleur ou de froid ». Afin de mener à bien cette compétence, le budget annexe de service public de production et de distribution de chaleur ou de froid a été créé par la délibération n°18/2024 du 26 mars 2024. Il s'agit d'une régie à seule autonomie financière soumis à l'instruction budgétaire est comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux (SPIC) et assujettis à la TVA, ledit budget étant géré en hors taxe (HT). Le budget annexe retrace à la fois l'exploitation du service de production et de distribution de chaleur ou de froid ainsi que la réalisation des réseaux et installations afférents, qu'ils soient effectués directement par le Siéml sous forme de régie (comme pour le réseau situé sur le territoire de la commune de Saint-Georges-sur-Loire) ou confiées à un mandataire (comme ALTER pour le réseau de Montrevault-sur-Evre).

Pour 2025, plusieurs projets de réseaux de chaleur sont envisagés, sur les communes de St-Georges-sur-Loire, Sèvremoine, Orée d'Anjou, Montrevault-sur-Evre et les Hauts d'Anjou.

A- EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Les recettes

Pour mémoire : BP 2024 : 23 060,00 €

Projet de BP 2025 : 1 185 280,00 €

Opérations réelles

- **45 001,39 €** de vente de chaleur aux abonnés (EPHAD, communauté de communes et particulier) du réseau de ST Georges sur Loire.
- **140 000 €** de CEE pour le projet de St-Georges-sur-Loire.
- **1 000 000 €** de CEE pour le projet de Montrevault-sur-Evre (commune déléguée de St-Pierre-Montlimart).
- **278,61 €** de résultat reporté.

c) Les dépenses

Pour mémoire : BP 2024 : 23 060,00 €

Projet de BP 2025 : 1 185 280,00 €

Opérations réelles

- **55 000 €** au titre d'achat d'énergie pour la chaufferie de St-Georges-sur-Loire.
- **14 000 €** de la maintenance pour la chaufferie de St-Georges-sur-Loire.
- **500 €** d'abonnement pour de la GTB pour la chaufferie de St-Georges-sur-Loire.
- **100 €** au titre de frais de télécommunication.

Opérations d'ordre

- **1 115 680 €** de virement à la section d'investissement.

B- EN SECTION D'INVESTISSEMENT

b) Les recettes

Pour mémoire : BP 2024 : 928 000,00 €

Projet de BP 2025 : 4 970 629,09 €

Opérations réelles

- **Réseau de St-Georges-sur-Loire** :
 - o **428 300 €** de restes à réaliser de subvention fond chaleur de l'ADEME.
- **Réseau de Montrevault-sur Evre-(St-Pierre-Montlimart)** :
 - o **1 000 000 €** au titre de subvention du fond chaleur de l'ADEME.
 - o **803 093,18 €** d'avance remboursable du budget principal.
- **Réseau Sèvremoine (commune déléguée Montfaucon-Montigné)** :
 - o **300 000 €** au titre de subvention du fond chaleur de l'ADEME.
 - o **368 675 €** d'avance remboursable du budget principal.
- **Réseau d'Orée d'Anjou (commune déléguée de Champtoceaux)**
 - o **300 000 €** au titre de subvention du fond chaleur de l'ADEME.
 - o **400 000 €** d'avance remboursable du budget principal.
- **254 880,91 € de résultat d'investissement reporté.**
- **1 115 680 €** de virement de la section de fonctionnement.

v. Les dépenses

Pour mémoire : BP 2024 : 928 000,00 €

Projet de BP 2025 : 4 970 629,09 €

Opérations réelles.

- **Réseau de St-Georges-sur-Loire** :
 - o **90 000 €** d'acquisition de terrain.
 - o **420 954,09 €** de restes à réaliser de maîtrise d'œuvre et de travaux.
- **Réseau de Montrevault-sur-Evre (St-Pierre-Montlimart)** :
 - o **100 000 €** au titre de la rémunération d'ALTER.
 - o **2 716 000 €** de maîtrise d'œuvre et de travaux.
- **Réseau Sèvremoine (commune déléguée Montfaucon-Montigné)** :
 - o **63 675 €** de restes à réaliser de maîtrise d'œuvre.
 - o **710 000 €** de maîtrise d'œuvre et de travaux.
- **Réseau d'Orée d'Anjou (commune déléguée de Champtoceaux)**

- o 770 000 € de maîtrise d'œuvre et de travaux.
- Réseau Les Hauts d'Anjou (commune déléguée de Chateaufort-sur-Sarthe)
 - o 100 000 € de maîtrise d'œuvre.

En conclusion, le budget annexe SPPDCF pour 2025 s'équilibre donc en recettes et en dépenses de fonctionnement à 1 185 280 €, en recettes et en dépenses d'investissement à 4 970 629,09 €.

Ainsi le budget consolidé 2025 s'équilibre à 28 121 264,47 M€ en recettes et en dépenses de fonctionnement et à 104 405 927,82 M€ en dépenses d'investissement et à 105 940 371,50 € en recettes d'investissement.

Il est proposé au comité syndical, dans les conditions exposées ci-avant :

- **d'arrêter** le budget primitif 2025 du budget principal, en dépenses et en recettes à 24 577 515 € en fonctionnement et, en dépenses et en recettes à 96 402 771 € en investissement ;
- **d'arrêter** le budget primitif 2025 du budget annexe infrastructures de recharge de véhicules électriques (IRVE) en dépenses et en recettes à 1 397 102 € en fonctionnement et, en dépenses et en recettes à 2 452 735,73 € en investissement ;
- **d'arrêter** le budget primitif 2025 du budget annexe gaz naturel pour véhicules (GNV) en dépenses et en recettes à 87 919,47 € en fonctionnement, et, en dépenses et en recettes à 8 500,00 € en investissement ;
- **d'arrêter** le budget primitif 2025 du budget annexe Plan corps de rue simplifié (PCRS) en dépenses et en recettes à 873 448 €, en dépenses d'investissement à 571 292 € et en recettes d'investissement à 2 105 735,68 € ;
- **d'arrêter** le budget primitif 2025 du budget annexe service public de production et de distribution de chaleur ou de froid (SPPDCF) en dépenses et en recettes à 1 185 280 € en fonctionnement, et en dépenses et en recettes à 4 970 629,09 € en investissement ;
- **d'adopter** les différentes enveloppes de programmes de travaux prévus au budget primitif 2025, suivant l'état ci-annexé ;
- **de voter** une enveloppe de 2 298 498 € destinée à soutenir le programme 2025 Efficacité énergétique et le programme 2023 de BEE2030 ;
 - o précise que les crédits sont inscrits au budget principal sur le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » ;
- de voter** une subvention au profit d'Alisée de 26 000 € ;
- **de voter** une subvention de 20 000 € maximum au Collège des transitions sociétales ;
- **de voter** une subvention pour le Comité des œuvres sociales à hauteur de 20 000 € ;
- **de voter** une subvention de 5 000 € maximum à l'association HESPUL ;
- **de voter** une enveloppe globale de subvention de 26 000 € pour financer des projets d'injection de méthanisation par des personnes privées ;
- **de voter** une subvention au profit d'Electriciens sans frontières de 5 000 € ;
- **de voter** une subvention au profit des Petites cités de caractère de Maine et Loire de 1 500 € ;
- **de voter** une subvention pour les communes (à répartir) dans le cadre des décorations de transformateurs à hauteur de 2 500 € ;
- **de voter** un crédit de global de subventions de 42 000 € à destination de partenaires du contrat COTER et CCRT ;
 - o précise que les crédits de subventions sont inscrits au budget principal sur le chapitre 65 « Charges de gestion courante » du budget primitif du budget principal ;

- **de voter** un crédit de global de subventions de 91 632 € à destination des collectivités dans le cadre des appels à projets Polliniser et MobiPro ;
 - o précise que les crédits de subventions sont inscrits au budget principal sur le chapitre 65 « Charges de gestion courante » du budget primitif du budget principal ;
- **de voter** un crédit de global de subventions de 31 000 € à destination des collectivités dans le but de soutenir les plateformes territoriales de rénovation énergétique (PTRE) ;
 - o précise que les crédits de subventions sont inscrits au budget principal sur le chapitre 65 « Charges de gestion courante » du budget primitif du budget principal ;
- **de voter** un crédit de 354 130,60 € au titre du financement des charges de fonctionnement du budget annexe IRVE ;
 - o précise que ce crédit est inscrit au budget primitif du budget principal, en dépenses sur le chapitre 65 « Charges de gestion courante » et en recettes au budget annexe IRVE sur le chapitre 74 « Dotations et participations » ;
- **de voter** un crédit de 731 271,01 € au titre du financement du projet d'implantation de bornes de recharge supporté par le budget annexe IRVE ;
 - o précise que ce crédit est inscrit au budget primitif en dépenses au budget principal sur le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » et en recettes du budget annexe IRVE sur le chapitre 13 « Subventions d'investissement » ;
- **de voter** un crédit de 14 642 € au titre du complément à apporter au budget annexe PCRS à la suite du bilan du programme ;
 - o précise que ce crédit est inscrit au budget primitif en dépenses au budget principal sur le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » et en recettes du budget annexe IRVE sur le chapitre 13 « Subventions d'investissement » ;
- **de voter** un crédit de 1 260 000 € au titre de la participation du syndicat au projet du Territoire intelligent porté par Angers Loire Métropole ;
 - o précise que ce crédit est inscrit sur le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » du budget primitif ;
- **de voter** un crédit de 105 000 € au titre de la participation du syndicat dans le cadre d'une dorsale biogazière ;
 - o précise que ce crédit est inscrit sur le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » du budget primitif du budget principal ;
- **de verser une avance au budget annexe SPPDCF** d'un montant de 1 571 768,18 € ;
 - o précise que ce crédit est inscrit au budget primitif en dépenses au budget principal sur le chapitre 27 « Autres immobilisations financières » et en recettes du budget annexe SPPDCF sur le chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées » ;
- **de prendre acte** du tableau récapitulatif des emprunts contractés par le Siéml, ci-annexé ;
- **d'autoriser** le Président à opérer des virements de crédit de chapitre à chapitre dans la limite des 7,5% des dépenses réelles de chaque section à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel pour le budget principal et le budget annexe PCRS votés en M57, conformément au règlement budgétaire et financier voté par la délibération n°02/2022 du 1er février 2022 et modifié par la délibération n°16/2023 du 28 mars 2023 ;
- **de procéder** par écritures d'ordre aux apurements des comptes 458 non équilibrés conformément au schéma d'écriture délivré par le comptable public ;
 - o ce crédit est inscrit sur le chapitre 041 « opérations patrimoniales » du budget primitif 2025 du budget principal.

Annexe 1

Dettes globales du budget principal au 1^{er} janvier 2025

Taux	Banque	Capital à l'origine	Capital Restant Dû	% de la dette	Intérêts	Marge	Fin du Prêt	% de la Dette	
	CE Caisse d'Epargne	2 000 000,00 €	513 465,87 €	26%	3%	4,56%	2027	82%	
		3 000 000,00 €	2 012 469,75 €	67%	11%	0,25%	2034		
		3 000 000,00 €	3 000 000,00 €	100%	17%	3,50%	2039		
		8 000 000,00 €	5 525 935,62 €	69%	31%	2,41%			
	CRCA Crédit Agricole	2 500 000,00 €	1 308 459,57 €	52%	7%	1,25%	2032		
		2 500 000,00 €	1 308 459,57 €	52%	7%	1,25%			
	BNP PARIBAS	2 000 000,00 €	164 137,33 €	8%	1%	3,110%	2025		
		2 000 000,00 €	164 137,33 €	8%	1%	3,11%			
	Crédit Mutuel	2 000 000,00 €	1 043 036,65 €	52%	6%	1,15%	2032		
		2 000 000,00 €	1 043 036,65 €	52%	6%	1,15%			
	Banque Postale	3 700 000,00 €	2 959 999,96 €	80%	17%	0,61%	2036		
		3 000 000,00 €	2 600 000,00 €	87%	15%	2,56%	2037		
		6 700 000,00 €	5 559 999,96 €	83%	31%	1,52%			
Total 1	21 200 000,00 €	13 601 569,13 €	64%	77%	1,23%				
Taux Révisable	BNP PARIBAS	2 000 000,00 €	33 333,53 €	2%	0%	Euribor 3 mois = 2,68 % au 31/12/2024	0,45	2025	18%
	Banque Postale	3 000 000,00 €	1 800 000,00 €	60%	10%		0,40	2033	
		2 700 000,00 €	2 340 000,00 €	87%	13%		0,56	2037	
	Total 2	7 700 000,00 €	4 173 333,53 €	54%	23%				
Total "Cissler A 1"	Total 1 + 2	28 900 000,00 €	17 774 902,66 €	62%	100%				
	Total 1 + 2	28 900 000,00	17 774 902,66 €	62%	100%	2,14%			

Annexe 2

Dette globale du PCRS au 1 ^{er} janvier 2025									
Taux	Banque	Capital à l'origine	Capital Restant Dû		% de la dette	Intérêts	Marge	Fin du Prêt	% de la Dette
Taux Fixe	CRCA Crédit Agricole	554 000,00 €	412 995,41 €	75%	34%	0,84%		2035	100%
		554 000,00 €	412 995,41 €	75%	34%	0,84%			
	Crédit Mutuel	900 000,00 €	813 959,39 €			2,90%		2038	
		900 000,00 €	813 959,39 €	90%	66%	2,90%			
Total "Gissler A 1"	TOTAL	1 454 000,00 €	1 226 954,80 €	84%	100%	1,87%			

Annexe 3

Programmes des travaux 2025							
PROGRAMMES DE TRAVAUX HORS TAXES			FINANCEMENTS				
Distribution publique et hors DP	Montants 2025		FACÉ/ FONDS VERT	ENEDIS	Particip. Fonds de Concours	SYNDICAT	
						Autofinan.	Emprunt
Renforcements :	12%	4 715 013 €	3 456 200 €			1 008 813 €	250 000 €
Renforcements listés		3 727 013 €	2 828 200 €			648 813 €	250 000 €
Renforcements urgents		215 000 €	- €			215 000 €	
Renforcements annexes aux extensions		371 375 €	322 000 €			49 375 €	
Renforcements et augmentation Puissance		401 625 €	306 000 €			95 625 €	
Effacements des réseaux	19%	7 550 875 €	1 003 000 €	500 000 €	3 460 288 €	2 587 587 €	- €
Sécurisation	13%	5 099 063 €	3 885 000 €	-	- €	214 063 €	1 000 000 €
Sécurisation des réseaux S		5 099 063 €	3 885 000 €			214 063 €	1 000 000 €
Extensions	13%	5 200 000 €	- €	2 080 000 €	2 048 352 €	371 648 €	550 000 €
Extensions < 36kVA		1 950 000 €		780 000 €	560 503 €	109 497 €	500 000 €
Extensions > 36kVA		400 000 €		160 000 €	58 963 €	131 037 €	50 000 €
Extensions HTA		400 000 €		160 000 €	115 751 €	24 249 €	100 000 €
Desserte intérieure des lotissements		2 315 000 €		926 000 €	1 273 250 €	65 750 €	50 000 €
Desserte extérieure des lotissements		135 000 €		54 000 €	39 885 €	41 115 €	
Travaux Hors DP	44%	18 077 190 €	- €		13 321 792 €	4 755 398 €	- €
Eclairage public hors TI		8 102 616 €			4 907 218 €	3 195 398 €	
Eclairage public TI *		4 200 000 €			2 940 000 €	1 260 000 €	
Génies civils et divers EP		5 774 574 €			5 474 574 €	300 000 €	
TOTAL TRAVAUX HT		40 642 141 €	8 344 200 €	2 580 000 €	18 830 432 €	8 937 509 €	1 800 000 €
			21%	6%	46%	26%	
Pour mémoire BP 2024		45 627 269 €	8 661 800 €	2 810 000 €	19 548 270 €	13 407 199 €	1 200 000 €

*TERRITOIRE INTELLIGENT - TI géré techniquement : SIéML / budgétairement : ALM sauf concours SIéML



Syndicat intercommunal
d'**énergies** de Maine-et-Loire

Documents
budgétaires

Comité syndical

25 MARS 2025

PROJET DE

BUDGETS PRIMITIFS 2025

L'expert en **énergies** pour votre commune.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI : Syndicat Intercommunal d'Energies du 49 (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25490130900032

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ANGERS

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET SYNDICAT (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	64 993 491,12	77 020 478,96	-341 488,59	A1 11 685 499,25
Investissement	52 286 588,95	51 673 127,21	(3) -341 488,59	A2 -954 950,33
Fonctionnement	12 706 902,17	25 347 351,75	(4) 0,00	A3 12 640 449,58

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 34 108 087,72	III + IV 32 142 263,03	B1	-1 965 824,69
Investissement	I 34 108 087,72	III 32 142 263,03	B2	-1 965 824,69
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	9 719 674,56
Investissement	A2 + B2	-2 920 775,02
Fonctionnement	A3 + B3	12 640 449,58

- (1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
 (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
 (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	61 339 732,95	64 260 507,97
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	34 108 087,72	32 142 263,03
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 954 950,33	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	96 402 771,00	96 402 771,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	24 577 515,00	24 577 515,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	24 577 515,00	24 577 515,00
	TOTAL DU BUDGET (4)	120 980 286,00	120 980 286,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2023-BEE2030	BEE 2030	204	0,00
2023-EFFACEMENTS	EFFACEMENTS DE RESEAUX	13, 23	0,00
2024-EFFACEMENTS	EFFACEMENTS DE RESEAUX 2024	23	0,00
2025-EFFACEMENTS	EFFACEMENTS DE RESEAUX 2025		7 500 875,00
2024-EFFICACITE	EFFICACITE ENERGETIQUE	204	0,00
2023-CHAPELLE DE	RENOVATION CHAPELLE DE BEUZON	20, 21, 23	880 000,00
2023-RENOVATIONS	RENOVATIONS ECLAIRAGE PUBLIC	23	-600 000,00
2024-RENOVATIONS	RENOVATIONS ECLAIRAGE PUBLIC 2024	23	142 561,00
2025-RENOVATIONS	RENOVATIONS ECLAIRAGE PUBLIC 2025	23	2 400 000,00
2023-VILLAGE SYN	VILLAGE DES SYNDICATS - REAMENAGEMENT SIEGE ET EXTENSIONS	20, 23	3 130 240,00
TOTAL			13 453 676,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			13 453 676,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	965 000,00	274 582,78	643 200,00	0,00	917 782,78
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	5 960 005,75	4 101 978,00	5 135 411,01	0,00	9 237 389,01
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	899 500,00	351 318,00	1 144 645,00	0,00	1 495 963,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	40 001 167,00	18 550 319,44	37 687 067,29	0,00	56 237 386,73
Total des dépenses d'équipement		47 825 672,75	23 278 198,22	44 610 323,30	0,00	67 888 621,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	20 000,23	38 294,00	30 000,12	0,00	68 294,12
16	Emprunts et dettes assimilées	2 726 749,00	0,00	2 075 000,00	0,00	2 075 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	140 000,00	0,00	1 571 768,18	0,00	1 571 768,18
Total des dépenses financières		2 886 749,23	38 294,00	3 701 768,30	0,00	3 740 062,30
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	10 610 152,00	10 791 595,50	10 929 499,00	0,00	21 721 094,50
Total des dépenses réelles d'investissement		61 322 573,98	34 108 087,72	59 241 590,60	0,00	93 349 678,32

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	1 255 000,00		1 255 000,00	0,00	1 255 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	930 119,31		843 142,35	0,00	843 142,35
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 185 119,31		2 098 142,35	0,00	2 098 142,35

TOTAL	63 507 693,29	34 108 087,72	61 339 732,95	0,00	96 447 820,67
--------------	----------------------	----------------------	----------------------	-------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	954 950,33
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	96 402 771,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	23 407 247,38	20 198 947,68	21 739 245,77	0,00	41 938 193,45
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	3 089 609,00	0,00	5 637 929,75	0,00	5 637 929,75
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		26 496 856,38	20 198 947,68	27 377 175,62	0,00	47 576 123,20
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 890 000,90	0,00	1 597 000,12	0,00	1 597 000,12
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	14 350 546,30	0,00	12 640 449,58	0,00	12 640 449,58
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	144 858,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Total des recettes financières		16 390 405,20	0,00	14 242 449,70	0,00	14 242 449,70
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	10 820 152,00	11 943 315,35	10 929 490,00	0,00	22 872 805,35
Total des recettes réelles d'investissement		53 707 413,58	32 142 263,03	52 549 115,22	0,00	84 691 378,25

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	10 313 829,89		8 768 250,40	0,00	8 768 250,40
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 950 000,00		2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	930 119,31		843 142,35	0,00	843 142,35
Total des recettes d'ordre d'investissement		13 193 949,20		11 711 392,75	0,00	11 711 392,75

TOTAL	66 901 362,78	32 142 263,03	64 260 507,97	0,00	96 402 771,00
--------------	----------------------	----------------------	----------------------	-------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	96 402 771,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	9 613 250,40
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	4 017 135,42	0,00	4 448 138,00	0,00	4 448 138,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 133 181,00	0,00	6 852 364,00	0,00	6 852 364,00
014	Atténuations de produits	400 000,00	0,00	400 000,00	0,00	400 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 377 088,69	0,00	1 300 762,60	0,00	1 300 762,60
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		11 927 405,11	0,00	13 001 264,60	0,00	13 001 264,60
66	Charges financières	440 000,00	0,00	428 000,00	0,00	428 000,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	149 730,00		275 000,00	0,00	275 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		12 519 135,11	0,00	13 709 264,60	0,00	13 709 264,60

023	Virement à la section d'investissement (4)	10 313 829,89		8 768 250,40	0,00	8 768 250,40
042	Opérations ordre transf. entré sections (4) (5)	1 950 000,00		2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		12 263 829,89		10 868 250,40	0,00	10 868 250,40

TOTAL	24 782 965,00	0,00	24 577 515,00	0,00	24 577 515,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	24 577 515,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	215 739,00	0,00	228 000,00	0,00	228 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 130 593,00	0,00	1 428 000,00	0,00	1 428 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	14 285 209,00	0,00	13 775 020,00	0,00	13 775 020,00
74	Dotations et participations (3)	2 646 424,00	0,00	2 671 495,00	0,00	2 671 495,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	5 190 000,00	0,00	5 120 000,00	0,00	5 120 000,00
Total des recettes de gestion courante		23 467 965,00	0,00	23 222 515,00	0,00	23 222 515,00
76	Produits financiers	60 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort. dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		23 527 965,00	0,00	23 322 515,00	0,00	23 322 515,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 255 000,00	0,00	1 255 000,00	0,00	1 255 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 255 000,00	0,00	1 255 000,00	0,00	1 255 000,00

TOTAL	24 782 965,00	0,00	24 577 515,00	0,00	24 577 515,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	24 577 515,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	9 613 250,40
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	68 294,12	55 000,00	123 294,12
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 075 000,00	0,00	2 075 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	917 782,78	0,00	917 782,78
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	9 237 389,01	516,63	9 237 905,64
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 495 963,00	0,00	1 495 963,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	56 237 386,73	2 040 000,00	58 277 386,73
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	25 000,00	0,00	25 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 571 768,18	0,00	1 571 768,18
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	21 721 094,50	2 625,72	21 723 720,22
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	93 349 678,32	2 098 142,35	95 447 820,67

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	954 950,33
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	96 402 771,00
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	4 448 138,00		4 448 138,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	6 852 364,00		6 852 364,00
014	Atténuations de produits	400 000,00		400 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 300 762,60	0,00	1 300 762,60
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	428 000,00	0,00	428 000,00
67	Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	275 000,00	2 100 000,00	2 375 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		8 768 250,40	8 768 250,40
	Dépenses de fonctionnement – Total	13 709 264,60	10 868 250,40	24 577 515,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	24 577 515,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 597 000,12	0,00	1 597 000,12
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	41 938 193,45	2 625,72	41 940 819,17
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 637 929,75	0,00	5 637 929,75
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	840 000,00	840 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 100 000,00	2 100 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	22 872 805,35	516,63	22 873 321,98
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		8 768 250,40	8 768 250,40
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00		5 000,00
Recettes d'investissement – Total		72 050 928,67	11 711 392,75	83 762 321,42

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	12 640 449,58
---------------------------------------	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	96 402 771,00
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	228 000,00		228 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 428 000,00		1 428 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		1 200 000,00	1 200 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	13 775 020,00		13 775 020,00
74	Dotations et participations (8)	2 671 495,00		2 671 495,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	5 120 000,00	0,00	5 120 000,00
76	Produits financiers	100 000,00	0,00	100 000,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	55 000,00	55 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		23 322 515,00	1 255 000,00	24 577 515,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		63 507 693,29	34 108 087,72	0,00	61 339 732,95	0,00	15 968 165,29	45 371 567,66	95 447 820,67
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	965 000,00	274 582,78	0,00	643 200,00	0,00	195 000,00	448 200,00	917 782,78
204	Subventions d'équipement versées (9)	5 960 005,75	4 101 978,00	0,00	5 135 411,01	0,00	2 298 498,00	2 836 913,01	9 237 389,01
21	Immobilisations corporelles	899 500,00	351 318,00	0,00	1 144 645,00	0,00	220 000,00	924 645,00	1 495 963,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	40 001 167,00	18 550 319,44	0,00	37 687 067,29	0,00	13 254 667,29	24 432 400,00	56 237 386,73
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		47 825 672,75	23 278 198,22	0,00	44 610 323,30	0,00	15 968 165,29	28 642 158,01	67 888 521,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	20 000,23	38 294,00		30 000,12	0,00		30 000,12	68 294,12
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 726 749,00	0,00		2 075 000,00	0,00		2 075 000,00	2 075 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
27	Autres immobilisations financières	140 000,00	0,00	0,00	1 571 768,18	0,00	0,00	1 571 768,18	1 571 768,18
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		2 886 749,23	38 294,00	0,00	3 701 768,30	0,00	0,00	3 701 768,30	3 740 062,30
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	10 610 152,00	10 791 595,50	0,00	10 929 499,00	0,00	0,00	10 929 499,00	21 721 094,50
Total des dépenses réelles		61 322 573,98	34 108 087,72	0,00	59 241 590,60	0,00	15 968 165,29	43 273 425,31	93 349 678,32
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 255 000,00			1 255 000,00	0,00		1 255 000,00	1 255 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	930 119,31			843 142,35	0,00		843 142,35	843 142,35
Total des dépenses d'ordre		2 185 119,31			2 098 142,35	0,00		2 098 142,35	2 098 142,35

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

954 950,33

Syndicat Intercommunal d'Energies du 49 - BUDGET SYNDICAT - BP (projet de budget) - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								96 402 771,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		52 550 816,48	32 142 263,03	51 620 058,39	0,00	83 762 321,42
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	23 407 247,38	20 198 947,68	21 739 245,77	0,00	41 938 193,45
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	3 089 609,00	0,00	5 637 929,75	0,00	5 637 929,75
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		26 496 856,38	20 198 947,68	27 377 175,52	0,00	47 576 123,20
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 890 000,90	0,00	1 597 000,12	0,00	1 597 000,12
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	144 858,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Total des recettes financières		2 039 858,90	0,00	1 602 000,12	0,00	1 602 000,12
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	10 820 152,00	11 943 315,35	10 929 490,00	0,00	22 872 805,35
Total des recettes réelles		39 356 867,28	32 142 263,03	39 908 665,64	0,00	72 050 928,67
021	Virement de la section de fonctionnement	10 313 829,89		8 768 250,40	0,00	8 768 250,40
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 950 000,00		2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	930 119,31		843 142,35	0,00	843 142,35
Total des recettes d'ordre		13 193 949,20		11 711 392,75	0,00	11 711 392,75

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	12 640 449,58
---------------------------------------	----------------------

Syndicat Intercommunal d'Energies du 49 - BUDGET SYNDICAT - BP (projet de budget) - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					96 402 771,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		24 782 965,00	0,00	0,00	24 577 515,00	0,00	0,00	24 577 515,00	24 577 515,00
011	Charges à caractère général (3)	4 017 135,42	0,00	0,00	4 448 138,00	0,00	0,00	4 448 138,00	4 448 138,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 133 181,00	0,00		6 852 364,00	0,00		6 852 364,00	6 852 364,00
014	Atténuations de produits	400 000,00	0,00		400 000,00	0,00		400 000,00	400 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 377 088,69	0,00	0,00	1 300 762,60	0,00	0,00	1 300 762,60	1 300 762,60
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		11 927 405,11	0,00	0,00	13 001 264,60	0,00	0,00	13 001 264,60	13 001 264,60
66	Charges financières	440 000,00	0,00		428 000,00	0,00		428 000,00	428 000,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00		5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	149 730,00			275 000,00	0,00		275 000,00	275 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		591 730,00	0,00	0,00	708 000,00	0,00		708 000,00	708 000,00
Total des dépenses réelles		12 519 135,11	0,00	0,00	13 709 264,60	0,00	0,00	13 709 264,60	13 709 264,60
023	Virement à la section d'investissement	10 313 829,89			8 768 250,40	0,00		8 768 250,40	8 768 250,40
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 950 000,00			2 100 000,00	0,00		2 100 000,00	2 100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		12 263 829,89			10 868 250,40	0,00		10 868 250,40	10 868 250,40

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

24 577 515,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		24 782 965,00	0,00	24 577 515,00	0,00	24 577 515,00
013	Atténuations de charges (2)	215 739,00	0,00	228 000,00	0,00	228 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 130 593,00	0,00	1 428 000,00	0,00	1 428 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	14 285 209,00	0,00	13 775 020,00	0,00	13 775 020,00
74	Dotations et participations (2)	2 646 424,00	0,00	2 671 495,00	0,00	2 671 495,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	5 190 000,00	0,00	5 120 000,00	0,00	5 120 000,00
Total des recettes de gestion des services		23 467 965,00	0,00	23 222 515,00	0,00	23 222 515,00
76	Produits financiers	60 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		60 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Total des recettes réelles		23 527 965,00	0,00	23 322 515,00	0,00	23 322 515,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 255 000,00	0,00	1 255 000,00	0,00	1 255 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 255 000,00	0,00	1 255 000,00	0,00	1 255 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

0,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées

24 577 515,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 76 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Dette globale du budget principal au 1^{er} janvier 2025

Taux	Banque	Capital à l'origine	Capital Restant Dû	% de la dette	Intérêts	Marge	Fin du Prêt	% de la Dette	
	CE Caisse d'Epargne	2 000 000,00 €	513 465,87 €	26%	3%	4,56%	2027	82%	
		3 000 000,00 €	2 012 469,75 €	67%	11%	0,25%	2034		
		3 000 000,00 €	3 000 000,00 €	100%	17%	3,50%	2039		
	CRCA Crédit Agricole	8 000 000,00 €	5 525 935,62 €	69%	31%	2,41%			
		2 500 000,00 €	1 308 459,57 €	52%	7%	1,25%	2032		
	BNP PARIBAS	2 500 000,00 €	1 308 459,57 €	52%	7%	1,25%			
		2 000 000,00 €	164 137,33 €	8%	1%	3,110%	2025		
	Crédit Mutuel	2 000 000,00 €	164 137,33 €	3%	1%	3,11%			
		2 000 000,00 €	1 043 036,65 €	52%	6%	1,15%	2032		
	Banque Postale	2 000 000,00 €	1 043 036,65 €	52%	6%	1,15%			
		3 700 000,00 €	2 959 999,96 €	80%	17%	0,61%	2036		
		3 000 000,00 €	2 600 000,00 €	87%	15%	2,56%	2037		
		6 700 000,00 €	5 559 999,96 €	83%	31%	1,52%			
Total 1		21 200 000,00 €	13 601 569,13 €	64%	77%	1,23%			
Taux Révisable	BNP PARIBAS	2 000 000,00 €	33 333,53 €	2%	0%	Euribor 3 mois = 2,68 % au 31/12/2024	0,45	2025	18%
	Banque Postale	3 000 000,00 €	1 300 000,00 €	60%	10%		0,40	2033	
		2 700 000,00 €	2 340 000,00 €	87%	13%		0,56	2037	
	Total 2		7 700 000,00 €	4 173 333,53 €	54%		23%		
Total "Gissler A 1"	Total 1 + 2	28 900 000,00 €	17 774 902,66 €	62%	100%				
	Total 1 + 2	28 900 000,00 €	17 774 902,66 €	62%	100%	2,14%			

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET
25490130900040

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
EPCI Syndicat Intercommunal d'Energies du 49

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ANGERS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : IRVE (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	1 397 102,00	1 384 130,60
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	S	(si déficit)	(si excédent)
O	R	0,00	12 971,40
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 397 102,00	1 397 102,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	1 804 608,74	1 788 492,06
		+	+
R	E	648 126,99	652 461,66
P	S	(si solde négatif)	(si solde positif)
O	R	0,00	11 782,01
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 452 735,73	2 452 735,73

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 849 837,73	3 849 837,73
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	960 998,00	0,00	1 077 000,00	0,00	1 077 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2,00	0,00	102,00	0,00	102,00
Total des dépenses de gestion des services		961 000,00	0,00	1 077 102,00	0,00	1 077 102,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		961 000,00	0,00	1 087 102,00	0,00	1 087 102,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	22 500,00	0,00	135 000,00	0,00	135 000,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	165 800,00	0,00	175 000,00	0,00	175 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		188 300,00	0,00	310 000,00	0,00	310 000,00
TOTAL		1 149 300,00	0,00	1 397 102,00	0,00	1 397 102,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 397 102,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	400 000,00	0,00	726 000,00	0,00	726 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	551 003,69	0,00	354 130,60	0,00	354 130,60
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		951 003,69	0,00	1 080 130,60	0,00	1 080 130,60
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		951 003,69	0,00	1 080 130,60	0,00	1 080 130,60
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	188 300,00	0,00	304 000,00	0,00	304 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		188 300,00	0,00	304 000,00	0,00	304 000,00
TOTAL		1 139 303,69	0,00	1 384 130,60	0,00	1 384 130,60

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	12 971,40
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 397 102,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	6 000,00
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 560 000,00	648 126,99	1 494 608,74	0,00	2 142 735,73
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 560 000,00	648 126,99	1 500 608,74	0,00	2 148 735,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 560 000,00	648 126,99	1 500 608,74	0,00	2 148 735,73
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	188 300,00		304 000,00	0,00	304 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	188 300,00		304 000,00	0,00	304 000,00
	TOTAL	2 748 300,00	648 126,99	1 804 608,74	0,00	2 452 735,73

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 452 735,73
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	2 522 806,75	652 461,66	1 478 492,06	0,00	2 130 953,72
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 522 806,75	652 461,66	1 478 492,06	0,00	2 130 953,72
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 522 806,75	652 461,66	1 478 492,06	0,00	2 130 953,72
021	Virement de la section d'exploitation (4)	22 500,00		135 000,00	0,00	135 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	165 800,00		175 000,00	0,00	175 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		188 300,00		310 000,00	0,00	310 000,00
TOTAL		2 711 106,75	652 461,66	1 788 492,06	0,00	2 440 953,72

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	11 782,01
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 452 735,73
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	6 000,00
---	-----------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 077 000,00		1 077 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	102,00		102,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	10 000,00	175 000,00	185 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		135 000,00	135 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 087 102,00	310 000,00	1 397 102,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 397 102,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	304 000,00	304 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	6 000,00	0,00	6 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 142 735,73	0,00	2 142 735,73
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	2 148 735,73	304 000,00	2 452 735,73

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 452 735,73
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	726 000,00		726 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	354 130,60		354 130,60
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	304 000,00	304 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	1 080 130,60	304 000,00	1 384 130,60

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	12 971,40
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 397 102,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	2 130 953,72	0,00	2 130 953,72
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		175 000,00	175 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		135 000,00	135 000,00
	Recettes d'investissement – Total	2 130 953,72	310 000,00	2 440 953,72

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	11 782,01
--	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 452 735,73
---	---------------------

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	960 998,00	1 077 000,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	530 000,00	600 000,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	16 000,00	0,00
6156	Maintenance	180 000,00	254 000,00	0,00
618	Divers	160 000,00	170 000,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	2 000,00	0,00
6238	Divers	80 000,00	31 000,00	0,00
6257	Réceptions	998,00	2 000,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	2 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2,00	102,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	100,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	2,00	2,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		961 000,00	1 077 102,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	10 000,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	10 000,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		961 000,00	1 087 102,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	22 500,00	135 000,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	165 800,00	175 000,00	0,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	165 800,00	175 000,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		188 300,00	310 000,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		188 300,00	310 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 149 300,00	1 397 102,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 397 102,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement couvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement couvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	400 000,00	726 000,00	0,00
706	Prestations de services	400 000,00	726 000,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	551 003,69	354 130,60	0,00
74	Subventions d'exploitation	551 003,69	354 130,60	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		951 003,69	1 080 130,60	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		951 003,69	1 080 130,60	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	188 300,00	304 000,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	188 300,00	304 000,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		188 300,00	304 000,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 139 303,69	1 384 130,60	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	12 971,40
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 397 102,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	6 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	6 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 560 000,00	1 494 608,74	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	100 000,00	150 000,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	2 460 000,00	1 344 608,74	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 560 000,00	1 500 608,74	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 560 000,00	1 500 608,74	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</i>	<i>188 300,00</i>	<i>304 000,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>188 300,00</i>	<i>304 000,00</i>	<i>0,00</i>
13911	<i>Sub. équipt cpte résultat. Etat</i>	<i>63 400,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
13912	<i>Sub. équipt cpte résultat. Régions</i>	<i>18 850,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
13914	<i>Sub. équipt cpte résultat. Communes</i>	<i>4 250,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
13916	<i>Sub. équipt cpte résultat. Autres EPL</i>	<i>101 800,00</i>	<i>304 000,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		188 300,00	304 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 748 300,00	1 804 608,74	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	648 126,99
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 452 735,73
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 522 806,75	1 478 492,06	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	753 600,00	600 000,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	250 000,00	147 221,05	0,00
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	1 519 206,75	731 271,01	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 522 806,75	1 478 492,06	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 522 806,75	1 478 492,06	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	22 500,00	135 000,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	165 800,00	175 000,00	0,00
21751	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	165 800,00	175 000,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		188 300,00	310 000,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		188 300,00	310 000,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 711 106,75	1 788 492,06	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	652 461,66
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	11 782,01
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 452 735,73
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Ri 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Di 041 = Ri 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Numéro SIRET
25490130900057**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
EPCI Syndicat Intercommunal d'Energies du 49**

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ANGERS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : GNV (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	87 919,47	79 500,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 8 419,47
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		87 919,47	87 919,47

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	8 500,00	8 500,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		8 500,00	8 500,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	96 419,47	96 419,47
----------------------------	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	92 517,22	0,00	79 167,47	0,00	79 167,47
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2,00	0,00	252,00	0,00	252,00
Total des dépenses de gestion des services		92 519,22	0,00	79 419,47	0,00	79 419,47
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		92 519,22	0,00	79 419,47	0,00	79 419,47
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	8 500,00		8 500,00	0,00	8 500,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		8 500,00		8 500,00	0,00	8 500,00
TOTAL		101 019,22	0,00	87 919,47	0,00	87 919,47

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	87 919,47
---	------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	71 000,00	0,00	71 000,00	0,00	71 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		71 000,00	0,00	71 000,00	0,00	71 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		71 000,00	0,00	71 000,00	0,00	71 000,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	8 500,00		8 500,00	0,00	8 500,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		8 500,00		8 500,00	0,00	8 500,00
TOTAL		79 500,00	0,00	79 500,00	0,00	79 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	8 419,47
---	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	87 919,47
---	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	8 500,00		8 500,00	0,00	8 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	8 500,00		8 500,00	0,00	8 500,00
	TOTAL	8 500,00	0,00	8 500,00	0,00	8 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 500,00
---	-----------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	8 500,00		8 500,00	0,00	8 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		8 500,00		8 500,00	0,00	8 500,00
TOTAL		8 500,00	0,00	8 500,00	0,00	8 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 500,00
---	-----------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00
---	-------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	79 167,47		79 167,47
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	252,00		252,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	8 500,00	8 500,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	79 419,47	8 500,00	87 919,47

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	87 919,47
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	8 500,00	8 500,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	0,00	8 500,00	8 500,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 500,00
---	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60.	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	71 000,00		71 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	8 500,00	8 500,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	71 000,00	8 500,00	79 500,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	8 419,47
---	-----------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	87 919,47
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		8 500,00	8 500,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	8 500,00	8 500,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 500,00
---	-----------------

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	92 517,22	79 167,47	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	72 517,00	65 000,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	0,00	0,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	20 000,22	14 167,47	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2,00	252,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	250,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	2,00	2,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		92 519,22	79 419,47	0,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		92 519,22	79 419,47	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	8 500,00	8 500,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	8 500,00	8 500,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 500,00	8 500,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		8 500,00	8 500,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		101 019,22	87 919,47	0,00

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	87 919,47

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	71 000,00	71 000,00	0,00
706	Prestations de services	71 000,00	71 000,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		71 000,00	71 000,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		71 000,00	71 000,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	8 500,00	8 500,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	8 500,00	8 500,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		8 500,00	8 500,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		79 500,00	79 500,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	8 419,47
--	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	87 919,47
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	8 500,00	8 500,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	8 500,00	8 500,00	0,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	8 500,00	8 500,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		8 500,00	8 500,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 500,00	8 500,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 500,00
---	-----------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	8 500,00	8 500,00	0,00
28138	Autres constructions	8 500,00	8 500,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		8 500,00	8 500,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		8 500,00	8 500,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 500,00	8 500,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 500,00
---	-----------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI : Syndicat Intercommunal d'Energies du 49 (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET SYNDICAT (2)

Numéro SIRET : 25490130900065

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ANGERS

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : PCRS (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	1 349 772,67	2 186 359,28	718 003,60	A1 1 554 590,21
Investissement	573 399,55	1 541 776,32	(3) 591 219,31	A2 1 559 596,08
Fonctionnement	776 373,12	644 582,96	(4) 126 784,29	A3 -5 005,87

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 14 642,00	III + IV 14 749,60	B1	107,60
Investissement	I 14 642,00	III 14 749,60	B2	107,60
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 554 697,81
Investissement	A2 + B2	1 559 703,68
Fonctionnement	A3 + B3	-5 005,87

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT – RAR DÉPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 14 642,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	14 642,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 14 749,60
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	14 749,60
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	556 650,00	531 390,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	14 642,00	14 749,60
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 559 596,08

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)		571 292,00	2 105 735,68
--	--	------------	--------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	868 442,13	873 448,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 5 005,87	(si excédent) 0,00

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)		873 448,00	873 448,00
---	--	------------	------------

TOTAL DU BUDGET (4)		1 444 740,00	2 979 183,68
----------------------------	--	---------------------	---------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	5 000,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 000,00	0,00	9 500,00	0,00	9 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	14 642,00	0,00	0,00	14 642,00
16	Emprunts et dettes assimilées	85 393,00	0,00	87 150,00	0,00	87 150,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		85 393,00	14 642,00	87 150,00	0,00	101 792,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		90 393,00	14 642,00	96 650,00	0,00	111 292,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	460 000,00		460 000,00	0,00	460 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		460 000,00		460 000,00	0,00	460 000,00

TOTAL	570 393,00	14 642,00	556 650,00	0,00	571 292,00
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	571 292,00
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	600 000,00	14 749,60	0,00	0,00	14 749,60
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		600 000,00	14 749,60	0,00	0,00	14 749,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	287 000,00	0,00	1 390,00	0,00	1 390,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		287 000,00	0,00	1 390,00	0,00	1 390,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		887 000,00	14 749,60	1 390,00	0,00	16 139,60

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	535 000,00		530 000,00	0,00	530 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		535 000,00		530 000,00	0,00	530 000,00

TOTAL	1 422 000,00	14 749,60	531 390,00	0,00	546 139,60
--------------	---------------------	------------------	-------------------	-------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 559 596,08
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 105 735,68
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	70 000,00
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	131 574,00	0,00	121 920,13	0,00	121 920,13
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	179 500,00	0,00	190 000,00	0,00	190 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		311 074,00	0,00	311 920,13	0,00	311 920,13
66	Charges financières	28 278,00	0,00	26 522,00	0,00	26 522,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		339 352,00	0,00	338 442,13	0,00	338 442,13

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	535 000,00		530 000,00	0,00	530 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		535 000,00		530 000,00	0,00	530 000,00

TOTAL	874 352,00	0,00	868 442,13	0,00	868 442,13
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	5 005,87
---	-----------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	873 448,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	267 567,71	0,00	413 448,00	0,00	413 448,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		267 567,71	0,00	413 448,00	0,00	413 448,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		267 567,71	0,00	413 448,00	0,00	413 448,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	480 000,00	0,00	460 000,00	0,00	460 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		480 000,00	0,00	460 000,00	0,00	460 000,00

TOTAL	747 567,71	0,00	873 448,00	0,00	873 448,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	873 448,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	70 000,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	14 642,00	460 000,00	474 642,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	87 150,00	0,00	87 150,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	6 000,00	0,00	6 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	3 500,00	0,00	3 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		111 292,00	460 000,00	571 292,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	571 292,00
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	121 920,13		121 920,13
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	190 000,00		190 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	26 522,00	0,00	26 522,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	530 000,00	530 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		338 442,13	530 000,00	868 442,13

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	5 005,87
---	-----------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	873 448,00
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 390,00	0,00	1 390,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	14 749,60	0,00	14 749,60
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		530 000,00	530 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		16 139,60	530 000,00	546 139,60

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 1 559 596,08

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 105 735,68

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	413 448,00		413 448,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	460 000,00	460 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		413 448,00	460 000,00	873 448,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			873 448,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
TOTAL		570 393,00	14 642,00	0,00	556 650,00	0,00	0,00	556 650,00	571 292,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 000,00	0,00	0,00	9 500,00	0,00	0,00	9 500,00	9 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	14 642,00		0,00	0,00		0,00	14 642,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	85 393,00	0,00		87 150,00	0,00		87 150,00	87 150,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		85 393,00	14 642,00	0,00	87 150,00	0,00	0,00	87 150,00	101 792,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		90 393,00	14 642,00	0,00	96 650,00	0,00	0,00	96 650,00	111 292,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	480 000,00			460 000,00	0,00		460 000,00	460 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		480 000,00			460 000,00	0,00		460 000,00	460 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Syndicat Intercommunal d'Energies du 49 - PCRS - BP (projet de budget) - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								571 292,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 422 000,00	14 749,60	531 390,00	0,00	546 139,60
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	600 000,00	14 749,60	0,00	0,00	14 749,60
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		600 000,00	14 749,60	0,00	0,00	14 749,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	287 000,00	0,00	1 390,00	0,00	1 390,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		287 000,00	0,00	1 390,00	0,00	1 390,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		887 000,00	14 749,60	1 390,00	0,00	16 139,60
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	535 000,00		530 000,00	0,00	530 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		535 000,00		530 000,00	0,00	530 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

1 559 596,08

Affectation au compte 1068 (8)

0,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					2 105 735,68

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									A1
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		570 393,00	14 642,00	0,00	556 650,00	0,00	0,00	556 650,00	571 292,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
2051	Concessions, droits similaires	5 000,00	0,00		6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00		3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 000,00	0,00	0,00	9 500,00	0,00	0,00	9 500,00	9 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	14 642,00		0,00	0,00		0,00	14 642,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	14 642,00		0,00	0,00		0,00	14 642,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	85 393,00	0,00		87 150,00	0,00		87 150,00	87 150,00
1641	Emprunts en euros	85 393,00	0,00		87 150,00	0,00		87 150,00	87 150,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses financières		85 393,00	14 642,00	0,00	87 150,00	0,00	0,00	87 150,00	101 792,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		90 393,00	14 642,00	0,00	96 650,00	0,00	0,00	96 650,00	111 292,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	480 000,00			460 000,00	0,00		460 000,00	460 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	480 000,00			460 000,00	0,00		460 000,00	460 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	121 000,00			55 177,00	0,00		55 177,00	55 177,00
13912	Subv. transf. Régions	81 000,00			89 223,00	0,00		89 223,00	89 223,00
139148	Subv. transf. Autres communes	10 500,00			9 866,00	0,00		9 866,00	9 866,00
139158	Subv. transf. Autres groupements	218 500,00			197 626,00	0,00		197 626,00	197 626,00
13916	Subv. transf. Autres E.P.L.	46 500,00			46 050,00	0,00		46 050,00	46 050,00
139178	Autres fonds européens	0,00			60 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	2 500,00			2 058,00	0,00		2 058,00	2 058,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		480 000,00			460 000,00	0,00		460 000,00	460 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 422 000,00	14 749,60	531 390,00	0,00	546 139,60
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	600 000,00	14 749,60	0,00	0,00	14 749,60
1312	Subv. transf. Régions	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13148	Subv. transf. Autres communes	0,00	14 749,60	0,00	0,00	14 749,60
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13178	Autres fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		600 000,00	14 749,60	0,00	0,00	14 749,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	287 000,00	0,00	1 390,00	0,00	1 390,00
10222	FCTVA	287 000,00	0,00	1 390,00	0,00	1 390,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		287 000,00	0,00	1 390,00	0,00	1 390,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		887 000,00	14 749,60	1 390,00	0,00	16 139,60
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	535 000,00		530 000,00	0,00	530 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 000,00		5 096,00	0,00	5 096,00
281838	Autre matériel informatique	5 000,00		6 711,00	0,00	6 711,00
28188	Autres immo. corporelles	526 000,00		518 193,00	0,00	518 193,00

Syndicat Intercommunal d'Energies du 49 - PCRS - BP (projet de budget) - 2025

Chap. I art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		535 000,00		530 000,00	0,00	530 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		874 352,00	0,00	0,00	868 442,13	0,00	0,00	868 442,13	868 442,13
011	Charges à caractère général (3)	131 574,00	0,00	0,00	121 920,13	0,00	0,00	121 920,13	121 920,13
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	179 500,00	0,00		190 000,00	0,00		190 000,00	190 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		311 074,00	0,00	0,00	311 920,13	0,00	0,00	311 920,13	311 920,13
66	Charges financières	28 278,00	0,00		26 522,00	0,00		26 522,00	26 522,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		28 278,00	0,00	0,00	26 522,00	0,00		26 522,00	26 522,00
Total des dépenses réelles		339 352,00	0,00	0,00	338 442,13	0,00	0,00	338 442,13	338 442,13
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	535 000,00			530 000,00	0,00		530 000,00	530 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		535 000,00			530 000,00	0,00		530 000,00	530 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	5 005,87
--	-----------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	873 448,00
--	-------------------

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		747 567,71	0,00	873 448,00	0,00	873 448,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	267 567,71	0,00	413 448,00	0,00	413 448,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		267 567,71	0,00	413 448,00	0,00	413 448,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		267 567,71	0,00	413 448,00	0,00	413 448,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	480 000,00	0,00	460 000,00	0,00	460 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		480 000,00	0,00	460 000,00	0,00	460 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	873 448,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									B1
Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		874 352,00	0,00	0,00	868 442,13	0,00	0,00	868 442,13	868 442,13
011	Charges à caractère général (4)	131 574,00	0,00	0,00	121 920,13	0,00	0,00	121 920,13	121 920,13
611	Contrats de prestations de services	58 800,00	0,00		78 000,00	0,00	0,00	78 000,00	78 000,00
6156	Maintenance	48 000,00	0,00		18 000,13	0,00	0,00	18 000,13	18 000,13
617	Etudes et recherches	10 950,00	0,00		18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00
6188	Autres frais divers	13 824,00	0,00		7 920,00	0,00	0,00	7 920,00	7 920,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	179 500,00	0,00		190 000,00	0,00		190 000,00	190 000,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	179 500,00	0,00		190 000,00	0,00		190 000,00	190 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		311 074,00	0,00	0,00	311 920,13	0,00	0,00	311 920,13	311 920,13
66	Charges financières	28 278,00	0,00		26 522,00	0,00		26 522,00	26 522,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	28 278,00	0,00		26 522,00	0,00		26 522,00	26 522,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		28 278,00	0,00	0,00	26 522,00	0,00		26 522,00	26 522,00
Total des dépenses réelles		339 352,00	0,00	0,00	338 442,13	0,00	0,00	338 442,13	338 442,13

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	535 000,00			530 000,00	0,00		530 000,00	530 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	535 000,00			530 000,00	0,00		530 000,00	530 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		535 000,00			530 000,00	0,00		530 000,00	530 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		747 567,71	0,00	873 448,00	0,00	873 448,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	267 567,71	0,00	413 448,00	0,00	413 448,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	267 567,71	0,00	413 448,00	0,00	413 448,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		267 567,71	0,00	413 448,00	0,00	413 448,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		267 567,71	0,00	413 448,00	0,00	413 448,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	480 000,00		460 000,00	0,00	460 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	480 000,00		460 000,00	0,00	460 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		480 000,00		460 000,00	0,00	460 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

Dette globale du PCRS au 1^{er} janvier 2025

Taux	Banque	Capital à l'origine	Capital Restant Dû		% de la dette	Intérêts	Marge	Fin du Prêt	% de la Dette
Taux Fixe	CRCA Crédit Agricole	554 000,00 €	412 995,41 €	75%	34%	0,84%		2035	100%
		554 000,00 €	412 995,41 €	75%	34%	0,84%			
	Crédit Mutuel	900 000,00 €	813 959,39 €			2,90%		2038	
		900 000,00 €	813 959,39 €	90%	66%	2,90%			
Total "Gissler A 1"	TOTAL	1 454 000,00 €	1 226 954,80 €	84%	100%	1,87%			

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Numéro SIRET
25490130900073**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
EPCI Syndicat Intercommunal d'Energies du 49**

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ANGERS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : SPPDCF (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 185 280,00	1 185 001,39
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 278,61
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 185 280,00	1 185 280,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	4 486 000,00	4 287 448,18
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	484 629,09	428 300,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 254 880,91
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		4 970 629,09	4 970 629,09

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 155 909,09	6 155 909,09
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	23 060,00	0,00	69 600,00	0,00	69 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		23 060,00	0,00	69 600,00	0,00	69 600,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		23 060,00	0,00	69 600,00	0,00	69 600,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		1 115 680,00	0,00	1 115 680,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		1 115 680,00	0,00	1 115 680,00
TOTAL		23 060,00	0,00	1 185 280,00	0,00	1 185 280,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 185 280,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 060,00	0,00	1 185 001,39	0,00	1 185 001,39
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		23 060,00	0,00	1 185 001,39	0,00	1 185 001,39
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		23 060,00	0,00	1 185 001,39	0,00	1 185 001,39
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		23 060,00	0,00	1 185 001,39	0,00	1 185 001,39

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	278,61
---	---------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 185 280,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 115 680,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	298 000,00	80 398,00	280 000,00	0,00	360 398,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	630 000,00	404 231,09	4 116 000,00	0,00	4 520 231,09
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	928 000,00	484 629,09	4 486 000,00	0,00	4 970 629,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	928 000,00	484 629,09	4 486 000,00	0,00	4 970 629,09
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	928 000,00	484 629,09	4 486 000,00	0,00	4 970 629,09

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 970 629,09
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	420 000,00	428 300,00	1 600 000,00	0,00	2 028 300,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	508 000,00	0,00	1 571 768,18	0,00	1 571 768,18
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	928 000,00	428 300,00	3 171 768,18	0,00	3 600 068,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		928 000,00	428 300,00	3 171 768,18	0,00	3 600 068,18
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		1 115 680,00	0,00	1 115 680,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		1 115 680,00	0,00	1 115 680,00
TOTAL		928 000,00	428 300,00	4 287 448,18	0,00	4 715 748,18

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	254 880,91
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 970 629,09
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 115 680,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	69 600,00		69 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 115 680,00	1 115 680,00
	Dépenses d'exploitation – Total	69 600,00	1 115 680,00	1 185 280,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 185 280,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	360 398,00	0,00	360 398,00
21	Immobilisations corporelles (6)	90 000,00	0,00	90 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 520 231,09	0,00	4 520 231,09
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	4 970 629,09	0,00	4 970 629,09

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 970 629,09
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 185 001,39		1 185 001,39
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	1 185 001,39	0,00	1 185 001,39

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	278,61
---	---------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 185 280,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	2 028 300,00	0,00	2 028 300,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 571 768,18	0,00	1 571 768,18
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 115 680,00	1 115 680,00
	Recettes d'investissement – Total	3 600 068,18	1 115 680,00	4 715 748,18

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	254 880,91
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 970 629,09
---	---------------------

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	23 060,00	69 600,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	15 000,00	55 000,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	14 000,00	0,00
618	Divers	8 000,00	500,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	60,00	100,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		23 060,00	69 600,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		23 060,00	69 600,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	1 115 680,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	1 115 680,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	1 115 680,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		23 060,00	1 185 280,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 185 280,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 060,00	1 185 001,39	0,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	23 060,00	45 001,39	0,00
7088	Autres produits activités annexes	0,00	1 140 000,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		23 060,00	1 185 001,39	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		23 060,00	1 185 001,39	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		23 060,00	1 185 001,39	0,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	278,61
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 185 280,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	298 000,00	280 000,00	0,00
2031	Frais d'études	298 000,00	280 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	90 000,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	90 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	630 000,00	4 116 000,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	630 000,00	1 400 000,00	0,00
237	Avances commandes immo. corpo.	0,00	216 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	2 500 000,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		928 000,00	4 486 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		928 000,00	4 486 000,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		928 000,00	4 486 000,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	484 629,09
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 970 629,09
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	420 000,00	1 600 000,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	420 000,00	1 600 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	508 000,00	1 571 768,18	0,00
1687	Autres dettes	508 000,00	1 571 768,18	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		928 000,00	3 171 768,18	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		928 000,00	3 171 768,18	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	1 115 680,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	1 115 680,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	1 115 680,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		928 000,00	4 287 448,18	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	428 300,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	254 880,91
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 970 629,09

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Syndicat intercommunal
d'**énergies** de Maine-et-Loire

**9, route de la Confluence - ZAC de Beuzon - ECOUFLANT
CS 60145 - 49001 ANGERS Cédex 01**

Tél : 02 41 20 75 20 - Fax : 02 41 87 00 43

E-mail : sieml@sieml.fr - Site : www.sieml.fr

9. Autorisations de programme et crédits de paiement pour le budget principal 2025

Rapporteur : M. Éric TOURON

L'annualité budgétaire est l'un des principes cardinaux des finances publiques. Pour engager des dépenses d'investissement réalisées sur plusieurs exercices, les collectivités inscrivent la totalité de la dépense la première année et ont recours aux reports de crédit. Pour déroger à ce principe, les collectivités peuvent instituer des autorisations de programme (AP) et crédits de paiement (CP).

La mise en œuvre de cette technique budgétaire a plusieurs objectifs :

- faciliter les arbitrages budgétaires ;
- accroître la lisibilité d'un projet et son impact sur plusieurs exercices budgétaires ;
- améliorer la prévision budgétaire des crédits ;
- ajuster la mobilisation de ressources comme l'emprunt au fur et à mesure des besoins ;
- diminuer les reports de crédits et améliorer les taux de réalisation des prévisions de crédits.

Conformément au règlement budgétaire et financier, il vous est proposé de créer et de modifier plusieurs autorisations de programme et les crédits de paiement afférents. Ces autorisations de programme sont intégrées au projet de BP 2025 du budget principal.

Les programmes d'investissement proposés sont les suivants :

- rénovation de la chapelle de Beuzon ;
- Village des syndicats ;
- programme 2023 BEE2030 ;
- efficacité énergétique ;
- travaux d'effacements de réseaux 2023 ;
- travaux d'effacements de réseaux 2024 ;
- travaux d'effacements de réseaux 2025 ;
- travaux de rénovations d'éclairage public 2023 ;
- travaux de rénovations d'éclairage public 2024 ;
- travaux de rénovations d'éclairage public 2025.

Les autorisations de programme correspondantes peuvent se présenter ainsi :

- Autorisations de programme de projets
 - o Ajustement des programmes votés en 2024 :

Voté 2024

AP RENOVATION DE LA CHAPELLE DE BEUZON 4 ans	CP (Crédits de paiement)				
	1 500 000 ,00 €	REALISÉ 2023	VOTÉ 2024	BP 2025	BP 2026
Moyens généraux					
Chapitre 20		0,00	250 000,00	0,00	0,00
Chapitre 21		0,00	220 000,00	0,00	0,00
Chapitre 23		0,00	5 270,00	924 730,00	100 000,00
TOTAL DEPENSES (A)		0,00	475 270,00	924 730,00	100 000,00

TOTAL RECETTES (B)	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE A AUTOFINANCER (=A-B)	0,00	475 270,00	924 730,00	100 000,00

Ajustement 2025

AP RENOVATION DE LA CHAPELLE DE BEUZON 4 ans	CP (Crédits de paiement)			
	REALISÉ 2023	REALISE 2024	BP 2025	BP 2026
2 380 000,00				
Moyens généraux				
Chapitre 20	0,00	0,00	120 000,00	246 054,00
Chapitre 21	0,00	0,00	220 000,00	0,00
Chapitre 23	0,00	25 986,23	480 000,00	1 287 959,77
TOTAL DEPENSES (A)	0,00	25 986,23	820 000,00	1 534 013,77
TOTAL RECETTES (B)	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE A AUTOFINANCER (=A-B)	0,00	25 986,23	820 000,00	1 534 013,77

Voté 2024

AP VILLAGE DES SYNDICATS Réaménagement siège et extensions 4 ans	CP (Crédits de paiement)			
	REALISÉ 2023	VOTÉ 2024	BP 2025	BP 2026
5 365 400,00 €				
Moyens généraux				
Chapitre 20	7 200,00	255 000,00	0,00	0,00
Chapitre 21	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	12 882,00	835 000,00	2 500 000,00	1 755 318,00
TOTAL DEPENSES (A)	20 082,00	1 090 000,00	2 500 000,00	1 755 318,00
TOTAL RECETTES (B)	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE A AUTOFINANCER (=A-B)	20 082,00	1 090 000,00	2 500 000,00	1 755 318,00

Ajustement 2025

AP VILLAGE DES SYNDICATS (dont PV et rénovation siège) Réaménagement siège et extensions 5 ans	CP (Crédits de paiement)				
	REALISÉ 2023	REALISÉ 2024	BP 2025	BP 2026	BP 2027
8 495 640,00 €					
Moyens généraux					
Chapitre 20	7 200,00	57 771,00	75 000,00	200 000,00	118 669,00
Chapitre 21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	12 882,00	303 603,40	925 000,00	3 900 000,00	2 895 514,60
TOTAL DEPENSES (A)	20 082,00	361 374,40	1 000 000,00	4 100 000,00	3 014 183,60
TOTAL RECETTES (B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE A AUTOFINANCER (=A-B)	20 082,00	361 374,40	1 000 000,00	4 100 000,00	3 014 183,60

- 1- Autorisations de programme d'interventions
a. Ajustement des programmes votés en 2024 :

Voté 2024

AP BEE 2030 4 ans	CP (Crédits de paiement)			
	REALISE 2023	VOTÉ 2024	BP 2025	BP 2026
2 026 768,00 €				
Transition énergétique				
Chapitre 204	0,00	526 768,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES (A)	0,00	526 768,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES (B)	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE A AUTOFINANCER (=A-B)	0,00	526 768,00	0,00	0,00

Ajustement 2025

AP BEE 2030 4 ans	CP (Crédits de paiement)			
	REALISE 2023	REALISE 2024	BP 2025	BP 2026
2 026 768,00 €				
Transition énergétique				
Chapitre 204	0,00	28 270,00	498 498,00	0,00
TOTAL DEPENSES (A)	0,00	28 270,00	498 498,00	0,00
TOTAL RECETTES (B)	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE A AUTOFINANCER (=A-B)	0,00	28 270,00	498 498,00	0,00

Voté 2024

AIDES A L'EFFICACITÉ ENERGETIQUE 4 ans	CP (Crédits de paiement)		
	VOTÉ 2024	BP 2025	BP 2026
5 400 000,00 €			
Transition énergétique			
Chapitre 204	973 232,00	1 800 000,00	2 626 768,00
TOTAL DÉPENSES (A)	973 232,00	1 800 000,00	2 626 768,00
TOTAL RECETTES (B)	0,00	0,00	0,00
SOLDE A AUTOFINANCER (=A-B)	973 232,00	1 800 000,00	2 626 768,00

Ajustement 2025

AIDES A L'EFFICACITÉ ENERGETIQUE 4 ans	CP (Crédits de paiement)			
	RÉALISÉ 2024	BP 2025	BP 2026	BP 2027
5 400 000,00 €				
Transition énergétique				
Chapitre 204	10 918,81	1 800 000,00	1 800 000,00	1 789 081,19
TOTAL DÉPENSES (A)	10 918,81	1 800 000,00	1 800 000,00	1 789 081,19
TOTAL RECETTES (B)	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE A AUTOFINANCER (=A-B)	10 918,81	1 800 000,00	1 800 000,00	1 789 081,19

Voté 2024

AP EFFACEMENTS DE RÉSEAUX 4 ans	CP (Crédits de paiement)			
	RÉALISÉ 2023	VOTÉ 2024	BP 2025	BP 2026
9 004 000,00 €				
Infrastructures				
PROGRAMME 2023				
Chapitre 23	2 786 630,74	3 601 600,00	2 251 000,00	364 769,26
TOTAL DÉPENSES (A)	2 786 630,74	3 601 600,00	2 251 000,00	364 769,26
Chapitre 13	1 110 309,62	2 306 948,38	1 220 499,75	244 041,25
TOTAL RECETTES (B)	1 110 309,62	2 306 948,38	1 220 499,75	244 041,25
SOLDE A AUTOFINANCER (=A-B)	1 676 321,12	1 294 651,62	1 030 500,25	120 728,01

Ajustement 2025

AP EFFACEMENTS DE RÉSEAUX 4 ans	CP (Crédits de paiement)			
	RÉALISÉ 2023	RÉALISÉ 2024	BP 2025	BP 2026
9 004 000,00 €				
Infrastructures				
PROGRAMME 2023				
Chapitre 23	2 786 630,74	4 475 097,85	1 700 000,00	42 271,41
TOTAL DÉPENSES (A)	2 786 630,74	4 475 097,85	1 700 000,00	42 271,41
Chapitre 13	1 110 309,62	3 611 475,49	486 375,00	148 720,89
TOTAL RECETTES (B)	1 110 309,62	3 611 475,49	486 375,00	148 720,89
SOLDE A AUTOFINANCER (=A-B)	1 676 321,12	863 622,36	1 213 625,00	-106 449,48

Voté 2024

AP EFFACEMENTS DE RÉSEAUX 4 ans	CP (Crédits de paiement)		
	VOTÉ 2024	BP 2025	BP 2026
7 153 275,00 €			
Infrastructures			
PROGRAMME 2024			
Chapitre 23	2 503 646,25	2 861 310,00	1 788 318,75
TOTAL DÉPENSES (A)	2 503 646,25	2 861 310,00	1 788 318,75
Chapitre 13	1 557 295,00	1 779 767,00	1 112 357,00
TOTAL RECETTES (B)	1 557 295,00	1 779 767,00	1 112 357,00
SOLDE A AUTOFINANCER (=A-B)	946 351,25	1 081 543,00	675 961,75

Ajustement 2025

AP EFFACEMENTS DE RÉSEAUX 4 ans	CP (Crédits de paiement)		
	REALISE 2024	BP 2025	BP 2026
7 153 275,00 €			
Infrastructures			
PROGRAMME 2024			
Chapitre 23	2 360 123,33	3 218 973,00	1 574 178,67
TOTAL DÉPENSES (A)	2 360 123,33	3 218 973,00	1 574 178,67
Chapitre 13	1 363 700,40	2 002 238,00	1 083 480,60
TOTAL RECETTES (B)	1 363 700,40	2 002 238,00	1 083 480,60
SOLDE A AUTOFINANCER (=A-B)	996 422,93	1 216 735,00	490 698,07

Voté 2024

AP RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC 4 ans	CP (Crédits de paiement)			
3 120 000,00 €	RÉALISÉ 2023	VOTÉ 2024	BP 2025	BP 2026
Éclairage Public				
PROGRAMME 2023				
Chapitre 23	246 547,50	2 648 275,00	225 177,50	0,00
TOTAL DÉPENSES (A)	246 547,50	2 648 275,00	225 177,50	0,00
Chapitre 13	0,00	2 438 400,00	237 600,00	0,00
TOTAL RECETTES (B)	0,00	2 438 400,00	237 600,00	0,00
SOLDE A AUTOFINANCER (=A-B)	246 547,50	209 875,00	0,00	0,00

Ajustement 2025

AP RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC 4 ans	CP (Crédits de paiement)			
2 520 000,00 €	RÉALISÉ 2023	RÉALISÉ 2024	BP 2025	BP 2026
Éclairage Public				
PROGRAMME 2023				
Chapitre 23	246 547,50	997 038,21	1 276 414,29	0,00
TOTAL DÉPENSES (A)	246 547,50	997 038,21	1 276 414,29	0,00
Chapitre 13	0,00	743 664,89	1 185 719,77	0,00
TOTAL RECETTES (B)	0,00	743 664,89	1 185 719,77	0,00
SOLDE A AUTOFINANCER (=A-B)	246 547,50	253 373,32	90 694,52	0,00

Voté 2024

AP RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC 4 ans	CP (Crédits de paiement)		
3 600 000,00 €	VOTÉ 2024	BP 2025	BP 2026
Éclairage Public			
PROGRAMME 2024			
Chapitre 23	2 160 000,00	1 440 000,00	0,00
TOTAL DÉPENSES (A)	2 160 000,00	1 440 000,00	0,00
Chapitre 13	1 014 000,00	676 000,00	0,00
TOTAL RECETTES (B)	1 014 000,00	676 000,00	0,00
SOLDE A AUTOFINANCER (=A-B)	1 146 000,00	764 000,00	0,00

Ajustement 2025

AP RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC 4 ans	CP (Crédits de paiement)		
3 742 561,00 €	RÉALISÉ 2024	BP 2025	BP 2026
Éclairage Public			
PROGRAMME 2024			
Chapitre 23	1 020 556,22	1 871 280,00	850 724,78
TOTAL DÉPENSES (A)	1 020 556,22	1 871 280,00	850 724,78
Chapitre 13	1 180 046,54	628 887,00	920 053,85
TOTAL RECETTES (B)	1 180 046,54	628 887,00	920 053,85
SOLDE A AUTOFINANCER (=A-B)	-159 490,32	1 242 393,00	-69 329,07

b. Création des programmes 2025 :

AP EFFACEMENTS DE RÉSEAUX 4 ans	CP (Crédits de paiement)
------------------------------------	--------------------------

7 500 875,00 €	BP 2025	BP 2026	BP 2027	BP 2028
Infrastructures				
PROGRAMME 2025				
Chapitre 23	2 583 000,00	2 700 315,00	1 500 175,00	717 385,00
TOTAL DÉPENSES (A)	2 583 000,00	2 700 315,00	1 500 175,00	717 385,00
Chapitre 13	1 557 000,00	1 786 700,00	992 650,00	626 938,00
TOTAL RECETTES (B)	1 557 000,00	1 786 700,00	992 650,00	626 938,00
SOLDE A AUTOFINANCER (=A-B)	1 026 000,00	913 615,00	507 525,00	90 447,00

AP RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC 4 ans	CP (Crédits de paiement)			
2 400 000,00 €	BP 2025	BP 2026	BP 2027	BP 2028
Éclairage Public				
PROGRAMME 2025				
Chapitre 23	1 200 000,00	1 200 000,00		
TOTAL DÉPENSES (A)	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00	0,00
Chapitre 13	390 000,00	910 000,00		
TOTAL RECETTES (B)	390 000,00	910 000,00	0,00	0,00
SOLDE A AUTOFINANCER (=A-B)	810 000,00	290 000,00	0,00	0,00

Il est proposé au comité syndical, dans les conditions exposées ci-avant :

Il est proposé au comité syndical, dans les conditions exposées ci-avant :

- **de créer** les autorisations de programme et les crédits de paiement telles que présentées ci-dessus ;
- **d'ajuster** les autorisations de programme déjà existantes et les crédits de paiement telles que présentées ci-dessus ;
- **d'autoriser** le Président à engager les dépenses et les recettes des opérations ci-dessus à hauteur de l'autorisation de programmes et mandater les dépenses et recettes afférentes ;
- **de préciser** que les crédits de paiement de 2025 sont inscrits au budget primitif 2025 du budget principal.

Précise que :

≡ la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Nantes, 6, allée de l'Ile-Gloriette CS 24111, 44041 Nantes Cedex, ou par l'application *Télérecours Citoyens* accessible à partir du site www.telerecours.fr. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.

10. Subventions aux associations pour l'année 2025

Rapporteur : M. Éric TOURON

Dans le cadre du vote du budget primitif 2025, il vous est proposé d'attribuer des subventions à plusieurs associations. Il convient dans cette perspective de présenter ces associations et les actions qu'elles réalisent. Cette présentation est effectuée par ordre décroissant du montant des subventions proposées.

1. ASSOCIATION LIGÉRIENNE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION A L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT (ALISEE)

Subvention : 26 000 € maximum.

Dans le cadre de la convention 2024-2026, le Siéml soutient l'association Alisée pour la réalisation d'actions de promotion de l'énergie solaire en Maine-et-Loire avec l'objectif de massifier le recours aux énergies solaires dans l'habitat individuel.

- Le financement apporté par le Siéml permet à Alisée de :
- construire la méthodologie et les outils d'animations,
- assurer le pilotage et le suivi partenarial,
- réaliser la programmation annuelle et la planification individuelle des diverses interventions,
- développer et améliorer les action de travail, en co-construction avec les intercommunalités et le Siéml.

2. ASSOCIATION COLLÈGE DES TRANSITIONS SOCIÉTALES (CTS)

Subvention : 20 000 € maximum

Orientations et bilan du programme TES III (2021-2024)

Par délibération n° 36/2021 du 15 juin 2021, le Siéml s'est engagé avec l'IMT Atlantique et le Collège des transitions sociétales dans un programme de recherche-action intitulé « Transition énergétique et sociétale ». Le programme TES se structure par périodes successives de 3 ans, définies et validées en assemblée générale par les membres du Collège. En 2021, le Siéml a ainsi rejoint le troisième volet du programme, « TES III », pour la période 2021-2024, aux côtés de nombreux partenaires tels que la Région Pays de la Loire, le département de Loire-Atlantique, l'ADEME, la DREAL le Sydev, TE 44, Enedis, GRTgaz, ou l'association Alisée

Après une phase de définition et de structuration des ambitions et des actions de l'association lors des programmes TES I et TES II, l'assemblée générale de mai 2021 a défini trois orientations stratégiques pour la période 2021-2024 afin d'accélérer les transitions en Pays de la Loire :

- poursuivre les démarches d'innovation sociale engagées lors des précédents programmes sur le thème de la construction de politiques publiques de changements des modes de vie à l'échelle des intercommunalités partenaires ;
- mobiliser de nouvelles intercommunalités des Pays de la Loire sur des démarches d'innovation sociale et viser l'engagement dans la démarche TES de 2 à 3 intercommunalités par département d'ici 2024 ;
- favoriser le partage d'expériences en matière de transition énergétique et sociétale avec notamment la structuration de réseaux d'échanges entre pairs entre intercommunalités de la région et porteurs de projets.

Dans le cadre de ce programme TES III, le Siéml et le CTS ont travaillé avec deux intercommunalités du Maine-et-Loire sur la définition d'expérimentations locales pouvant rentrer dans le cadre des démarches d'action-recherche pilotée par l'association : Loire Layon Aubance sur la thématique des mobilités durables, et Mauges Communauté sur la thématique de l'habitat.

Orientations et point d'étape pour le programme TES IV (2024-2027)

Par délibération n° 11/2024 du 26 mars 2024, le Siéml a reconduit ce partenariat pour le programme TES IV sur la période 2024-2027, afin de poursuivre les expérimentations lancées sur les territoires ligériens et approfondir les thématiques d'actions-recherche avec l'ensemble des partenaires du programme. Les trois axes stratégiques du projet TES IV ont ainsi été définis comme suit :

1. poursuivre la mobilisation des acteurs des Pays de la Loire en construisant avec eux les modalités d'un déploiement partenarial de nos travaux sur les enjeux de transitions ;
2. poursuivre et capitaliser sur le travail d'expérimentation mené sur la thématique de l'accompagnement aux politiques d'évolution des modes de vie en Pays de Loire ;
3. inventer des processus de coopération et de mise en débat autour de la gestion en commun des ressources (eau, énergie, sols...) sous contrainte des chocs écologiques.

Une convention de partenariat a été signée entre le Siéml, l'IMT Atlantique et le Collège des transitions sociétales le 19 juin 2024 pour intégrer ce programme TES IV et définir les engagements réciproques des parties. Le Siéml s'est engagé à participer au projet TES et à poursuivre l'accompagnement des intercommunalités lancées dans une démarche d'innovation sociale sur leurs territoires. Les parties ont également souhaité que ce partenariat se traduise par la mise en œuvre d'actions spécifiques sur le département de Maine-et-Loire, en lien avec les enjeux et missions propres au syndicat. Le CTS s'est ainsi engagé à accompagner le Siéml dans les actions qu'il entreprend auprès des EPCI à fiscalité propre pour l'élaboration des documents de planification territoriale et la coordination des politiques énergétiques en Maine-et-Loire.

La contribution demandée au Siéml est fixée pour les quatre années du programme (2024-2027), selon l'échéancier suivant :

- 20 000 € à la signature de la convention ;
- 20 000 € après la remise du premier rapport d'activité en septembre 2025 ;
- 10 000 € après la remise du deuxième rapport d'activité en septembre 2026 ;
- 10 000 € après la remise du troisième rapport d'activité en septembre 2027.

Pour chacun des axes de travail défini par l'assemblée générale du Collège des transitions sociétales, le tableau ci-dessous synthétise les principales actions engagées depuis le lancement du programme TES IV :

Point d'étape des travaux du programme TES IV (2024-2027) piloté par le CTS	
Mobiliser les acteurs des Pays de la Loire sur les enjeux de transitions	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement d'un cercle d'échanges entre Président-es et d'un cercle d'échanges entre directeur-ices des EPCI ; • Organisation de formations à destination des pilotes des transitions dans les EPCI et structures partenaires ; • Organisation d'événements et de conférences grand public sur les thématiques des transitions écologiques et sociétales ; • Organisation et animation du "collectif des acteurs" à l'échelle des Pays de la Loire avec l'ensemble des partenaires du CTS afin de co-construire la déclinaison opérationnelle des objectifs stratégiques du programme ;

<p>Faire évoluer les modes de vie en Pays de la Loire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des collectivités engagées dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets d'innovation sociale (démarche mobilité sur Loire Layon Aubance et démarche habitat sur Mauges Communauté) ; • Organisation de formations "en intra" des collectivités en lien avec les expérimentations engagées ; • Co-animation des comités techniques et des groupes de travail dédiés aux expérimentations des EPCI ; • Organisation et animation de "communautés modes de vie" à l'échelle des Pays de la Loire avec l'ensemble des territoires engagés dans des démarches expérimentales afin de renforcer le partage d'expérience et la capitalisation des démarches d'action-recherche ;
<p>Apprendre à gérer en commun les ressources sous contraintes des chocs écologiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation et animation de "communautés eau" et "communauté énergie" à l'échelle des Pays de la Loire avec l'ensemble des partenaires engagés sur ces thématiques afin de définir et suivre les travaux engagés ; • Lancement et pilotage d'une démarche d'enquête sur quelques territoires identifiés sur la gestion en commun de l'eau pour comprendre la problématique, les parties prenantes, les systèmes d'acteurs, les points de blocage, les leviers et les spécificités géographiques et socio-économiques ; • Lancement et pilotage d'une démarche d'enquête exploratoire, en lien avec des étudiants de l'IMT Atlantique, sur trois projets de production EnR (parc éolien de l'Hyrôme, opération d'autoconsommation collective de Machecoul Saint-Même, méthaniseur Oudon Biogaz) afin de requestionner ces projets sous le prisme de la gestion en commun des ressources ; • Lancement des réflexions sur les dynamiques collectives territoriales en Pays de la Loire et pilotage d'une enquête qualitative sur le fonctionnement et la portée des commissions consultatives paritaires des syndicats d'énergies pour la massification des EnR et la gestion en commun des politiques énergétiques ;
<p>Accompagner le Siéml dans la coordination des politiques énergétiques en Maine-et-Loire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexions sur l'organisation des prochaines commissions consultatives paritaires, dans une logique de coordination et de territorialisation des scénarios et des politiques énergétiques.

3. COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES (COS) DU SIÉML

Subvention : 20 000 € maximum

Le Comité des œuvres sociales (COS) est une association (loi 1901) créée en 1965 à laquelle les agents actifs et retraités du Siéml peuvent adhérer pour bénéficier d'un soutien moral et financier et profiter d'activités culturelles et de loisirs à des tarifs préférentiels.

En 2024, le COS a proposé plusieurs sorties et animations permettant de créer des moments conviviaux entre collègues ou en famille :

- 8 sorties sportives ou culturelles (sorties after-work, soft volley inter-entreprise, restau-théâtre ; soirée d'écoute des chauve-souris ...);

- 2 temps forts, le pique-nique et l'Arbre de Noël, ont permis de réunir environ 70 personnes dans les locaux du SIÉML ;
- 1 séjour de 4 jours a permis à 15 agents et leurs conjoints de découvrir Amsterdam ;
- pour l'année 2025, un programme complet a été présenté lors de l'assemblée générale de l'association :
 - des animations pour créer de la cohésion entre collègues sur les pauses méridiennes (tournoi de baby-foot, tournois de Mario kart, journée pull de Noël, ...) et des sorties after-work (exemples escape-Game, fort boyard, karting électrique,...);
 - des animations sportives en tant que participants (marathon inter-entreprise, soft-volley, tennis de table) mais aussi en tant que spectateurs (matches de hockey sur glace ou handball) ;
 - des sortie culturelles et familiales (théâtre, resto-théâtre, accrobranche) ;
 - une journée-visite des machines de l'île de Nantes.

Le COS propose également la possibilité d'obtenir des places de cinéma, de concert, spectacle ou parc et les propose à tarif réduit via la carte Cézam.

Le COS propose également un service de livraison de panier de légumes bio.

Le COS offre également la possibilité aux agents de pratiquer une activité sportive sur la pause méridienne avec le matériel présent dans les locaux (vélo elliptiques, banc de musculation, babyfoot).

Du côté social, le COS propose la possibilité de bénéficier d'une avance financière sous forme de prêt à taux zéro.

Le nombre d'adhérents au COS, comme le nombre d'agents au Siéml, est en constante augmentation. Cette donnée est prise en compte pour l'organisation des activités mais également dans le budget.

4. HESPUL

Subvention : 5 000 € maximum.

L'association fondée en 1991, œuvre dans le domaine de l'accompagnement des publics (citoyens, collectivités, professionnels, institutions, etc...) vers l'efficacité, la sobriété énergétique et les énergies renouvelables.

A la suite de la validation en 2018 du plan stratégique EnR du Siéml, qui visait notamment à faciliter les conditions d'intégration des énergies renouvelables aux seins des réseaux d'énergies, le Syndicat s'était engagé dans un premier travail partenarial avec l'association Hespul afin de développer son expertise et les outils sur le sujet.

Du fait du fort renouvellement des effectifs et des nouveaux projets en perspectives, le Siéml souhaite relancer le partenariat avec Hespul autour des axes suivants :

- montée en compétence des équipes sur l'intégration des énergies renouvelables au réseau ;
- accompagnement méthodologique pour étudier les impacts sur le réseau électrique de l'évolution de la production d'énergies renouvelables et de la consommation à partir de la territorialisation des scénarios prospectifs existants 2030/2050 ;
- développement du contrôle de concession sur les propositions techniques et financières de raccordement pour mieux assister les porteurs de projets ;
- évolution des pratiques des AODE pour une meilleure prise en compte des EnR sur les travaux réseaux.

5. ÉLECTRICIENS SANS FRONTIÈRES

Subvention : 5 000 € maximum

Électriciens sans frontières (ESF) est une organisation non gouvernementale (ONG) de solidarité internationale reconnue d'utilité publique. C'est une association nationale unique structurée autour de 14 délégations régionales. Grâce à l'implication de plus de 1200 bénévoles et à des partenaires associatifs, institutionnels et économiques, l'ONG intervient à plusieurs niveaux.

- Elle conduit des projets pérennes de solidarité internationale afin d'améliorer les conditions de vie des populations les plus démunies en faisant de l'accès à l'énergie et à l'eau un levier de développement économique et humain, et en favorisant l'utilisation des énergies renouvelables.
- Elle agit en urgence en cas de catastrophes naturelles et humanitaires pour aider les populations en détresse.
- Elle apporte une expertise et un appui en matière d'accès à l'électricité et à l'eau pour les autres acteurs de la solidarité internationale (Croix-Rouge française, Médecins du monde, Médecins sans frontières, Solidarités international...).

Plusieurs catastrophes naturelles et humanitaire ont secoué le monde ces dernières années et ont conduit le Siéml à octroyer dans l'urgence des subventions à Électriciens sans frontières pour qu'elle puisse intervenir sur place. Cette aide d'urgence permet à l'ONG d'intervenir rapidement dans les zones sinistrées, de distribuer du matériel de secours aux populations et d'engager les travaux pour une réalimentation durable les territoires.

En 2025, il est proposé de continuer le partenariat avec cette ONG et d'inscrire 5 000 € de subvention au budget primitif afin de disposer des ressources financières nécessaires en cas de réponse urgente à apporter à l'association pour soutenir les populations sinistrées de toute éventuelle nouvelle catastrophe naturelle.

6. PETITES CITÉS DE CARACTÈRE DE MAINE-ET-LOIRE

Subvention : 1 500 € maximum

L'association Petites Cités de Caractère® de Maine-et-Loire (PCC 49) est une association qui regroupe des communes ayant un patrimoine architectural et historique remarquable. Elle vise à promouvoir ces cités en tant que destinations touristiques de qualité, tout en soutenant leur développement économique et social. Plus de 230 communes adhèrent aujourd'hui en France à la marque Petites Cités de Caractère®, dont 16 sont situées en Maine-et-Loire.

Riches d'un patrimoine architectural et paysager, ces communes rurales poursuivent le même objectif de mise en valeur de leurs attraits par la réhabilitation, la restauration et l'animation.

En 2023, les Petites Cités de Caractère® de Maine-et-Loire ont lancé un projet d'organisation de manifestation intitulé « Petites Cités d'Anjou en Lumière ». L'association a renouvelé l'événement en 2024 sur les 16 petites cités de caractères de Maine-et-Loire, avec le concours financier du Siéml.

Au travers de cette manifestation, les petites cités partenaires proposent notamment des mises en lumière et des mises en valeur de leurs monuments, permettant de faire découvrir ces communes patrimoniales sous un autre regard.

En tant que maître d'ouvrage des travaux d'effacement des réseaux électriques basse tension, d'éclairage public et téléphoniques des communes, le Siéml participe également à l'embellissement des centres bourgs. Historiquement, la desserte électrique a d'abord été réalisée en technique aérienne. Peu à peu, les communes membres du Siéml ont entrepris la dissimulation des réseaux électriques de leur bourg. Ces travaux permettent aux communes de protéger et de sécuriser les réseaux des intempéries mais aussi à améliorer le cadre de vie des habitants en mettant en valeur leur patrimoine. Le Siéml assure la maîtrise d'ouvrage de ces travaux initiés par la commune et participe à leur financement suivant le règlement financier en vigueur.

Pour les collectivités qui lui ont transféré la compétence, le Siéml réalise également des travaux d'éclairage public dans les communes, qu'il s'agisse d'un aménagement du centre bourg à la suite d'un effacement des réseaux, de la rénovation des installations, ou de la mise en valeur et d'embellissement de monument. Le Siéml conseille les collectivités afin de répondre au mieux à leurs besoins.

En 2025, il est proposé de renouveler le soutien du Siéml à la réalisation de cet événement annuel porté par l'association Petites Cités de Caractère® de Maine-et-Loire et d'inscrire 1 500 € de subvention au budget primitif.

Au total, l'ensemble de ces subventions pour les 6 associations évoquées plus haut s'élève à 77 500€.

Il est proposé au comité syndical, dans les conditions exposées ci-avant :

- d'attribuer une subvention au profit d'Alisée de 26 000 € ;
- d'attribuer une subvention au profit du Collège des transitions sociétales de 20 000 € maximum ;
- d'attribuer une subvention pour le comité des œuvres sociales à hauteur de 20 000 € ;
- d'attribuer une subvention au profit d'HESPUL de 5 000 € maximum ;
- d'attribuer une subvention au profit d'Electriciens sans frontière de 5 000 € maximum ;
- d'attribuer une subvention au profit des Petites cités de caractère de Maine-et-Loire de 1 500 € maximum ;
- d'autoriser le Président à verser en 2025, au nom et pour le compte du Siéml, les subventions attribuées à chaque association, dans la limite des crédits inscrits et des montants indiqués ci-avant, et sous réserve :
- que chaque association justifie de l'utilisation de la subvention conformément à son objet ;
- de la production au Siéml par ces associations d'une copie certifiée et signée de leurs budgets et comptes de l'exercice écoulé ;
- d'autoriser le Président à conclure toute convention qui serait associée à ces subventions.

11. Allongement de la durée d'amortissement des véhicules

Rapporteur : M. Éric TOURON

Un véhicule est une immobilisation corporelle entrant dans le patrimoine du Siéml, et son amortissement est obligatoire. L'amortissement est une technique permettant de constater comptablement la dépréciation d'un bien sur sa durée probable de vie et de dégager une ressource en investissement destinée à son renouvellement. La durée d'amortissement des véhicules a été fixée à 4 ans par la délibération n°03/2022 du 1^{er} février 2022 prise pour l'adoption du référentiel comptable M57.

Lors de la réunion du 4 juin 2024 de la commission des finances et de l'administration générale, il a été convenu de procéder au renouvellement échelonné de la flotte de véhicules du Siéml sur une période de trois ans à compter de 2024. Le renouvellement se traduira par l'acquisition des véhicules, alors que jusqu'alors, la majorité de la flotte était louée. Il a été retenu que l'achat des véhicules, plutôt que la location devenait financièrement plus avantageuse à compter de la sixième années d'utilisation.

Afin de faire correspondre la durée d'amortissement à la durée d'utilisation réelle des véhicules, il convient de la modifier et de la porter à 6 ans ; étant entendu que tout plan d'amortissement engagé doit être mené à son terme, sauf en cas de cessation d'utilisation du bien, que ce soit pour une cession, une réaffectation, une mise hors service ou une destruction.

Il est proposé au comité syndical, dans les conditions exposées ci-avant :

- **de modifier** la durée d'amortissement du compte 21828 « Matériel de transport» pour la passer à 6 ans sur le budget principal à compter du 1^{er} janvier 2025.

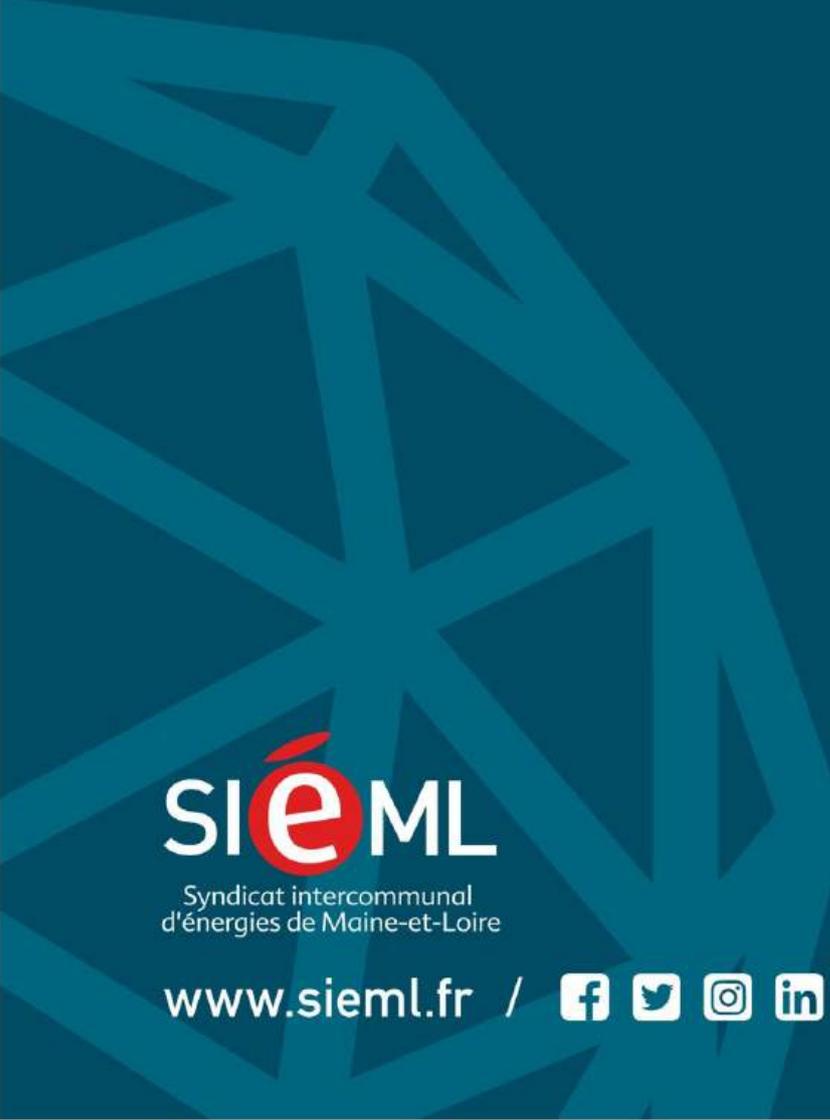
Précise que :

- la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Nantes, 6, allée de l'Île-Gloriette CS 24111, 44041 Nantes Cedex, ou par l'application *Télérecours Citoyens* accessible à partir du site *www.telerecours.fr*. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.

ANNEXE

Budget Principal

COMPTES	LIBELLES DES BIENS AMORTISSABLES	DUREE AMORTISSEMENT PROPOSEE
Immobilisations incorporelles		
202	Document d'urbanisme et numérisation du cadastre	10 ans
2031	Frais d'études	5 ans
2051	Logiciels	2 ans
Subventions d'équipement		
204	Subventions d'équipement versées	selon la nature du bien financé
	Financement de biens mobiliers, matériels ou études	5 ans
	Financement des budgets annexes (PCRS, GNV, IRVE et SPPDCF)	12 ans
	Financement de biens immobiliers ou installations	15 ans
	Financement d'équipements structurants d'intérêt national	30 ans
Immobilisations corporelles		
21318	Autres constructions (Bâtiments publics)	25 ans
21351/21352	Installations et appareils de chauffage	10 ans
2138	Abris	10 ans
2158	Installations électriques et téléphoniques	15 ans
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	20 ans
21828	Matériel de transport	6 ans
21838	Matériel de bureau électrique ou électronique	4 ans
21838	Matériel informatique	3 ans
21848	Mobilier	10 ans
2185	Matériel de téléphonie	3 ans
2188	Equipement d'atelier et autres immobilisations corporelles	10 ans
	Biens de faible valeur inférieur à 2 000 € TTC	1 an



SIéML

Syndicat intercommunal
d'énergies de Maine-et-Loire

www.sieml.fr /

